

Platform  
for Agricultural  
Risk Management

Managing risks  
to improve farmers'  
livelihoods

**Tools Assessment**



# Sénégal

En collaboration avec



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL



**Étude de faisabilité sur l'usage  
des transferts d'argent pour gérer  
les risques agricoles**

**Rapport  
Complet**

Octobre 2017





PARM  
PLATFORM FOR  
AGRICULTURAL RISK  
MANAGEMENT

Platform  
for Agricultural  
Risk Management

# Managing risks to improve farmers' livelihoods



# Sénégal



## Étude de faisabilité sur l'usage des transferts d'argent pour gérer les risques agricoles

### Rapport Complet

Octobre 2017

En collaboration avec



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL

République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi

Étude menée par:





# Avant-propos

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM), initiative du G20-G7 hébergée par le Fonds international de développement agricole (FIDA), est un partenariat multi-bailleurs cofinancé par l'Union Européenne (UE), l'Agence Française de Développement (Afd), L'Agence de coopération italienne (DGCS) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), pour soutenir les gouvernements et les parties prenantes dans la gestion des risques agricoles (GRA). La Plateforme travaille en partenariat stratégique avec le NEPAD/PDDAA dans certains pays africains ayant comme but final l'intégration de la gestion des risques agricoles dans les politiques agricoles nationales et les plans d'investissement ([www.p4arm.org](http://www.p4arm.org)). Le ministère de l'agriculture allemand par l'intermédiaire de KfW contribue également aux investissements en GRA à travers un partenariat stratégique avec le du NEPAD. Le programme PARM en cours vise à appuyer l'évaluation des risques agricoles et les processus politiques au Cabo Verde, au Cameroun, en Éthiopie, au Libéria, au Niger, au Sénégal, en Ouganda et en Zambie.

Au Sénégal, les activités en Gestion des Risques Agricoles (GRA) ont commencé en 2015, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), une première étude sur l'évaluation des risques agricoles au Sénégal a été menée par la Banque Mondiale (BM). Sur demande du Gouvernement du Sénégal, PARM a mené une analyse pour identifier et hiérarchiser les risques dans les deux sous-secteurs de la pêche et de l'élevage visant à compléter celle de la BM. Les résultats préliminaires de l'étude ont été partagé lors d'un atelier national organisé en juin 2016 à Dakar, le rapport a été officiellement validé par le MAER et publié en Août 2016. La présente étude de faisabilité sur : **l'usage des transferts d'argent pour gérer les risques agricoles au Sénégal**, représente l'un des trois outils proposés par PARM en réponse aux risques majeurs identifiés au Sénégal. Les études sur l'accès à l'information pour gérer les risques agricoles au Sénégal et l'institutionnalisation du renforcement des capacités en GRA complètent le paquet d'outils identifiés par la plateforme, le NEPAD and le Gouvernement du Sénégal.

L'étude de faisabilité sur l'usage des transferts d'argent pour gérer les risques agricoles au Sénégal a été menée par le bureau d'étude RMDA L'étude comprend une partie analyse ainsi que des recommandations qui ont été converties en programme opérationnel, incluant les partenariats à envisager, la gouvernance, l'organisation du dispositif et son plan d'investissement.

Le contenu du présent rapport est le résultat de la contribution et de la collaboration avec le MAER qui a officiellement validé l'étude en février 2018, à la suite de l'atelier de Haut Niveau sur la Dissémination des résultats du processus PARM au Sénégal, en présence du Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Dr Dogo Seck. L'engagement du MAER et des différents acteurs du secteur agricole au Sénégal ont contribué à enrichir l'étude. PARM espère que cette étude contribuera à renforcer et à aligner les efforts du Gouvernement sénégalais ainsi que les partenaires de développement pour une meilleure gestion des risques agricoles au sein du pays.

Photo de couverture: ©IFAD/Olivier Asselin



# Sommaire

<b>Liste des sigles et abréviations</b> .....	8
<b>Liste des encadrés, figures et tableaux</b> .....	10
<b>Résumé exécutif</b> .....	12
<b>1. Introduction et contexte</b> .....	15
<b>1.1. Introduction</b> .....	15
<b>1.2. Contexte agricole du Sénégal</b> .....	16
<b>1.3. Les transferts de fonds au Sénégal</b> .....	17
<b>1.4. Nature et évolution des risques agricoles</b> .....	18
<b>1.5. Politiques/stratégies/programmes en cours dans le secteur</b> .....	21
<b>2. Objectifs et méthodologie de l'étude</b> .....	25
<b>2.1. Objectifs de l'étude</b> .....	25
<b>2.2. Méthodologie d'enquête quantitative - échantillonnage</b> .....	26
2.2.1. Avant-propos et limites de notre approche.....	26
2.2.2. Méthodologie de sélection des régions de l'enquête.....	26
2.2.2.1. La vulnérabilité des régions aux aléas climatiques.....	26
2.2.2.2. L'importance des migrations (internes et internationales) par région.....	27
2.2.2.3. Le nombre de ménages ruraux dépendant des transferts de fonds.....	28
2.2.2.4. Le taux de pauvreté.....	28
2.2.2.5. Contribution de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).....	29
2.2.3. Méthodologie statistique de l'enquête.....	31
2.2.3.1. Population-cible.....	31
2.2.3.2. Taille de l'échantillon.....	31
2.2.3.3. Plan de sondage.....	31
2.2.4. Constitution de l'équipe terrain.....	33
2.2.5. Déroulement de la collecte et de la saisie des données.....	33
<b>2.3. Méthodologie d'enquête qualitative - focus groups</b> .....	33



### 3. Constats Recenses

<b>3.1. Etat des lieux des ménages ruraux</b> .....	34
<b>3.2. Etat des lieux de l'offre en services financiers envers les ménages ruraux</b> .....	37
<b>3.3. Conséquences et recommandations générales</b> .....	42
<b>3.4. Pour aller plus loin   Articulation avec les actions des associations de migrants</b> .....	45

### 4. Programme

<b>4.1. Composantes</b> .....	46
4.1.1. Composante accessibilité .....	46
4.1.2. Composante développement produits .....	48
4.1.3. Composante savoir .....	51
<b>4.2. Ancrage institutionnel du programme</b> .....	53
<b>4.3. Coût d'investissement du programme</b> .....	53
4.3.1. Raisonnement pour la mise en œuvre et le chiffrage du programme .....	53
4.3.2. Composante accessibilité .....	56
4.3.3. Composante développement produits : Mettre le format word du tableau .....	57
4.3.4. Composante savoir .....	58
4.3.5. Frais de fonctionnement .....	59
4.3.6. Synthèse .....	61

### Bibliographie

### Annexes

A.1. Particularités par région (Louga et Kolda) .....	66
A.2. Particularités thématiques .....	69
A.2.1. Situation professionnelle et financière et impact des chocs climatiques .....	69
A.2.2. Causes et solutions face au risque agricole .....	73
A.2.3. Mode de transfert .....	75
A.2.4. Epargne .....	79
A.2.5. Crédit .....	82
A.2.6. Intérêt pour l'épargne risque agricole .....	83
A.2.7. Analyse genre .....	84
A.2.8. Résumé des constats .....	85
A.3. Questionnaire de l'enquête quantitative .....	86



# Liste des sigles et abréviations

AF	Fonds pour l'Adaptation/Adaptation Fund
AFD	Agence Française de Développement
AGIR	Alliance Globale pour la Résilience Au Sahel Et En Afrique De L'ouest
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANIDA	Agence Nationale d'Insertion et de Développement de l'Agriculture
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APIX	Agence nationale pour la Promotion de l'Investissement et des grands Travaux
ARC	African Risk Capacity
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
CAURIE-MF	Coopérative Autonome pour le Renforcement des Initiatives Économiques par la Microfinance
CC	Changements Climatiques
CCPA	Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide
CFAHS	Coopérative Fédérative des Acteurs de l'Horticulture du Sénégal
CNAAS	Compagnie National d'Assurance Agricole du Sénégal
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
DPV	Direction de la Protection de Végétaux
FENU	Fonds d'Équipement des Nations Unies
FIDA	Fond International de Développement Agricole
FFR	Financing Facility for Remittances
FNRAA	Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-Alimentaires
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
FONSIS	Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
GRA	Gestion des Risques Agricoles
IED Afrique	Innovation Environnement Développement Afrique
INP	Institut National de Pédologie
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISRA	Institut Senegalais de Recherches Agricoles
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAISD	Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement
PANA	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PARM	Platform for Agricultural Risk Management / Plateforme pour la Gestion des Risques Agricoles
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDE	Plan National de Développement de l'Élevage
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PRACAS	Programme de relance et d'accélération de la cadence de l'agriculture au Sénégal
PRODAC	Programme des Domaines Agricoles Communautaires
PSF	Prestataires de Services Financiers
RESOPP	Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal
RGPHE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage





SAED	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta.
SECNSA	Secrétariat Exécutif Conseil National de Sécurité Alimentaire
SFD	Système Financiers Décentralisés
SNSAR	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience
SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
SODEFITEX	Societe de Developpement et des Fibres Textiles

# Liste des encadrés, figures et tableaux

## Liste des encadrés

Encadré 1 : Transfert informel des migrants.....	77
--	----

## Liste des Figures

Figure 1 : Carte de l'espace agricole du Sénégal (Carte 6a IRD).....	16
Figure 2 : Carte des déclinaisons climatiques du Sénégal (Carte 0a IRD).....	19
Figure 3 : Nombre de points d'accès par type de population (rurale/urbaine) dans chaque région du Sénégal.....	38
Figure 4 : Accès aux services financiers - établissements financiers et opérateurs de téléphonie mobile.....	38
Figure 5 : Appréciation par le consultant du service de quelques banques pour les besoins des ménages ruraux.....	39
Figure 6 : Appréciation par le consultant du service de 8 SFD pour les besoins des ménages ruraux.....	41
Figure 7 : Synthèse des contraintes et opportunités par acteur .....	43
Figure 8 : Axes d'intervention envisageables.....	44
Figure 9 : Constitution et dissémination d'informations utiles aux ménages ruraux .....	47
Figure 10 : Digitalisation des produits financiers existants.....	48
Figure 11 : Conception d'un produit financier adossé à la réception de transferts de fonds.....	49
Figure 12 : Conception de services financiers accessibles en ligne .....	50
Figure 13 : Secteurs d'activité des ménages rencontrés.....	69
Figure 14 : Part des activités des ménages agricoles destiné à la consommation.....	70
Figure 15 : Niveau de satisfaction des ménages par rapport à leur activité (notes de 1 à 10 en abscisses, 10 étant une satisfaction totale).....	72
Figure 16 : Description du statut financier des ménages enquêtés.....	73
Figure 17 : Expérience d'une mauvaise saison des ménages enquêtés.....	73
Figure 18 : Types de soutien durant les périodes difficiles .....	74
Figure 19 : Solutions de secours mises en place par les ménages.....	75
Figure 20 : Principaux pays de provenance des transferts de fonds internationaux du panel d'enquêtés.....	75
Figure 21 : Plateformes utilisées pour le transfert formel des fonds .....	78
Figure 22 : Utilisation des fonds.....	79
Figure 23 : Capacité et utilisation de l'épargne des ménages enquêtés.....	80
Figure 24 : Niveau d'épargne, forme des placements et nombre de points d'accès par département (Louga).....	80
Figure 25 : Niveau d'épargne, forme des placements et nombre de points d'accès par département (Kolda).....	81
Figure 26 : Montant épargné par les ménages rencontrés.....	82
Figure 27 : L'accès au crédit des ménages enquêtés.....	82
Figure 28 : Utilisation du crédit par les ménages ayant eu recours au crédit .....	83
Figure 29 : Part des ménages qui épargne .....	83
Figure 30 : Résumé des constats liés au transfert d'argent comme instrument de gestion agricole.....	85

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des ménages agricoles selon le milieu de résidence.....	3
L'Etat peut également compter sur des acteurs spécialisés pertinents sur la question de gestion du risque agricole .....	22
Tableau 2 : classement des régions selon le potentiel d'habitants touchés par la sécheresse.....	27
Tableau 3 : Soldes migratoires interne et externe en valeurs par région entre 2008 et 2013.....	27
Tableau 4 : Ménages ruraux dépendant des transferts de fonds .....	28
Tableau 5 : Mesure de la pauvreté selon l'incidence par région.....	28
Tableau 6 : Classement par région et par critère.....	30
Tableau 7 : Taille de l'échantillon .....	31



Tableau 8 : Répartition des enquêtes dans la région de Louga .....	32
Tableau 9 : Répartition des enquêtes dans la région de Kolda .....	32
Tableau 10 : Avez-vous mis en place une stratégie pour anticiper ou réagir à de prochaines mauvaises saisons ?.....	35
Tableau 11 : Quelle forme prend cette stratégie ?.....	35
Tableau 12 : Epargnez-vous ?.....	36
Tableau 13 : Quelle forme prend cette épargne ?.....	36
Tableau 14 : Pour quelle(s) raison(s) épargnez-vous ?.....	36
Tableau 15 : Avez-vous reçu du crédit ces dernières années ?.....	37
Tableau 16 : Superficie utilisée pour les activités agricoles .....	70
Tableau 17 : Risques/chocs/événements ayant affecté vos activités dans les dernières 5-10 années.....	71
Tableau 18 : Fréquences des chocs naturels.....	71
Tableau 19 : Les raisons de la non satisfaction de la situation actuelle.....	72
Tableau 20 : Provenance de l'aide reçue suite à une mauvaise saison .....	74
Tableau 21 : Mode de transfert des fonds pour les ménages enquêtés.....	76
Tableau 22 : Forces et faiblesses des types de transfert .....	78
Tableau 23 : Liste des freins à l'accès au crédit.....	84
Tableau 24 : Pratiques d'épargne par genre.....	84
Tableau 25 : Capacités d'épargne par genre .....	84

# Résumé exécutif

## Pourquoi associer transferts de fonds et gestion des risques agricoles ?

Les exploitants des régions dans lesquelles se sont déroulées nos enquêtes (Kolda et Louga) sont 97% à avoir souffert d'une mauvaise saison, et à constater que les crises s'accroissent. Ils estiment que cette situation ne leur permet pas de subvenir convenablement aux besoins des personnes à leur charge (8 en moyenne), d'autant plus que leurs exploitations sont de taille très modeste (1 ha en moyenne).

En parallèle, ils sont plus de 30% à recevoir des transferts de fonds, nationaux et internationaux, pour faire face aux difficultés du quotidien. Ces transferts leur permettent essentiellement de maintenir leur niveau de consommation (couverture des besoins essentiels) dans un raisonnement financier à très court terme compte tenu de l'urgence des besoins d'une part, et du manque de solutions alternatives pour investir, d'autre part. Les ménages bénéficiaires de transferts ont beau apparaître en meilleure posture pour investir en réponse aux chocs agricoles, ils sont bridés, au même titre que les autres ménages, par le manque d'accessibilité des services financiers et non financiers pertinents pour mettre en œuvre des stratégies efficaces de GRA. Ils se contentent de diversifier leurs activités par du petit commerce.

Gérer les risques agricoles peut consister à :

- Investir dans des techniques plus durables
- Investir dans des spéculations plus adaptées
- Epargner et/ou s'assurer pour anticiper une récolte inférieure aux attentes, ce qui suppose également d'être mieux informé sur les intrants adaptés, les prix du marché, les prévisions météorologiques, etc.

Mais toutes ces solutions ne sont pas forcément connues ou accessibles en milieu rural, et les ménages peinent également à joindre les deux bouts.

Canaliser une partie des transferts de fonds vers ces utilisations vertueuses, en les rendant accessibles, ce qui crée de plus des opportunités de services rentables pour les opérateurs privés (institutions de financement, solutions mobiles, etc.), constitue ainsi une piste sérieuse pour répondre au défi des risques agricoles.

Associer transferts de fonds et risques agricoles dans le contexte rural du Sénégal revient à réfléchir à la manière dont l'argent envoyé par la famille peut servir de levier pour dépasser les urgences du quotidien et anticiper l'impact des aléas climatiques et des catastrophes naturelles, qui réduisent les sources de revenus, en investissant à plus long terme.

Cela permet également, à travers la niche potentielle des ménages recevant les transferts de fonds, de susciter davantage d'intérêt de la part des opérateurs privés pour distribuer des services adaptés et rentables en milieu rural, bénéficiant au final à toutes les catégories de ménages.



## Quel est l'enjeu ? et le potentiel ?

Le potentiel est réel. 2 millions de sénégalais ruraux dépendent de l'envoi des fonds des migrants internationaux, qui ont atteint au total, pour l'ensemble des ménages sénégalais, 2 milliards de dollars en 2016 (soit 13.5% du PIB)<sup>1</sup>.

Au niveau domestique, si les montants envoyés/reçus sont moins importants (25 000 FCFA depuis d'autres régions contre 150 000 FCFA d'autres pays) et moins fréquents qu'à l'international, le nombre de familles concernées est plus conséquent, la moitié des ménages sénégalais ruraux ayant reçus des transferts d'argent d'autres provinces en 2014 selon l'étude Findex. L'instrument de transfert prédominant est l'espèce et les canaux dominants de distribution sont les sociétés de transfert rapide avec une prévalence croissante de l'informel en milieu rural. La digitalisation des transferts par mobile a cependant accéléré les transferts domestiques (avec Wari par exemple) ou internationaux (avec Orange par exemple) formels. Mais les opérateurs de transferts ne parviennent pas à capitaliser sur cette tendance pour offrir aux ménages récipiendaires des produits bancaires ou solutions d'investissement adaptées à leurs besoins : moins d'un tiers de ces ménages ont développé une relation formelle avec une institution financière.

Du point de vue des ménages ruraux issus de l'échantillon de l'enquête, seule une faible proportion de ces sommes est consacrée à de l'investissement (en raison notamment de la précarité des ménages). Mais 73% des individus qui reçoivent des fonds ont mis en place une stratégie de mitigation des risques, bien que perfectible contre 22% des autres. Les ménages bénéficiaires des transferts représentent donc une catégorie ayant une capacité plus marquée et une appétence plus prononcée pour mettre en œuvre des stratégies de gestion des risques agricoles.

Ces stratégies de GRA restent cependant précaires, elles consistent essentiellement à diversifier les activités en finançant une activité commerciale et à épargner en nature (achat d'animaux ou liquide). Elles comportent leurs propres risques et n'apportent pas de réponse structurelle aux chocs climatiques (amélioration des techniques augmentant les rendements et diminuant la vulnérabilité aux nuisibles, changement pour une spéculation mieux adaptée, meilleure connaissance et achats d'intrants recommandés, assurance, épargne non risquée en numéraire, etc.).

L'enjeu consiste ainsi à rendre accessible ou à créer des solutions d'investissement plus viables qui incitent les ménages à canaliser une plus grande part des fonds vers ces alternatives et en conséquence d'être moins vulnérables vis-à-vis de chocs et risques.

## Qu'est-ce qui empêche ce potentiel de s'exprimer pour les ménages ?

Les ménages sont confrontés à un enclavement financier et à des difficultés d'accès aux informations et intrants adaptés :

- Excentrées des comptoirs financiers, les populations rurales n'ont pas connaissance ou accès aux outils d'épargne et d'assurance disponibles sur le marché. Quand bien même, les sommes en jeu ne justifient pas de longs déplacements (28% des ménages ne peuvent mettre de côté qu'entre 500 et 1 000 francs CFA à la fois). On remarque cependant que les ménages utilisant des services de transfert formels (20% de notre échantillon seulement) sont 2 à 3 fois plus susceptibles d'épargner et d'avoir obtenu un crédit (de manière formelle ou informelle).
- Faute d'information, de conseils avisés et d'accès à des intrants adaptés, les investissements des ménages pouvant engager des stratégies pour atténuer les conséquences financières des chocs agricoles produisent des effets limités.

<sup>1</sup> Rapport Mécanisme de financement pour le transfert de fonds au Sénégal, FIDA

En conséquence, en période où ils sont surliquides (soit après les récoltes pour l'ensemble des ménages mais aussi lors de la réception de fonds, les « bons » mois, pour ceux qui en reçoivent), ces ménages ont des difficultés à identifier et à envisager les meilleures solutions pour utiliser avec efficacité leurs fonds.

## Pourquoi ces solutions ne leur parviennent pas ?

Ce panorama est complété, du point de vue de l'offre, de cette manière :

- Les intermédiaires financiers traditionnels (banques, SFD, Poste) voient dans le service « au dernier km » un coût qui ne sera pas rentabilisé par les capacités des ménages ruraux. Leur modèle reste basé sur des agences physiques et des produits réservés aux commerçants ou salariés.
- Les prestataires de services financiers numériques « modernes » basés sur la téléphonie mobile disposent d'une pénétration rurale plus forte mais ont une gamme de service très étroite et ne comblent que partiellement les besoins des ménages ruraux.
- Les services financiers et ceux non financiers d'information ou de support agricole ne sont pas intégrés.
- Les ménages bénéficiaires des transferts de fonds ne sont pas nécessairement perçus comme une clientèle de niche dont le potentiel économique permettrait de rentabiliser, en cascade, des interventions vers les ménages non bénéficiaires.

## Comment permettre de renforcer l'utilisation productive ou utile des transferts de fonds ?

3 axes d'intervention nous semblent nécessaires :

- Renforcer l'accessibilité aux services financiers formels existants et à l'information en zones rurales. Cela peut se faire par :
  - La digitalisation des solutions de transferts de fonds, d'épargne, de crédit et d'assurance existantes, qui augmenteront les points d'accès disponibles dans les zones reculées.
  - L'élargissement de la gamme de services disponibles auprès des plateformes de services dématérialisés pour aller vers des activités financières.
  - La conception de répertoires qualifiés sur les intrants disponibles et d'annuaires des intermédiaires, revendeurs et acheteurs pour faciliter la mise en réseau des acteurs de la chaîne de valeur au bénéfice des producteurs.
  - Encourager une réflexion sur la révision des cadres réglementaires applicables aux opérateurs bancaires et de téléphonie mobile pour développer des services combinés en particulier les conditions sous lesquelles des établissements non bancaires sont autorisés à distribuer des services de transferts internationaux.
- Développer de nouveaux produits financiers adaptés aux conditions des zones rurales. Ceci peut prendre la forme :
  - D'une offre de financement et d'assurance agricole disponible digitalisés et accessibles au dernier km.
  - D'un mécanisme d'épargne, de garantie et/ou d'assurance alimenté par une ponction sur les transferts de fonds des ménages en recevant.
- Renforcer les capacités des populations en matière de culture d'épargne et de gestion des risques climatiques. Cette activité est transversale et nécessaire pour accélérer l'adhésion aux solutions précédentes.<sup>11</sup>



# 1. Introduction et contexte

---

## 1.1. Introduction

Ce document présente les résultats de l'étude « *Les transferts d'argent comme instrument de gestion des risques agricoles au Sénégal* », commandité par le programme PARM-NEPAD (Platform for Agricultural Risk Management) avec l'appui technique de l'équipe FFR.

Après avoir rappelé les caractéristiques de l'agriculture au Sénégal, identifié la nature des risques et cartographié toutes les parties prenantes intervenant sur ces sujets (**Partie 1**), nous avons mené une vaste enquête dans deux régions (Louga et Kolda) et auprès des autorités compétentes (méthodologie disponible dans la **Partie 2**).

Ces sondages quantitatifs auprès de ménages ruraux, ainsi que des entretiens qualitatifs (avec les communautés villageoises, établissements financiers, opérateurs mobiles, bailleurs, ministères et agences publiques) nous ont permis de :

- Constaté la situation des ménages ruraux, et d'observer les différences de comportements en matière de gestion des risques agricoles, selon que les ménages peuvent s'appuyer ou non sur des transferts de fonds de leurs proches. Ce diagnostic a fait ressortir les opportunités et besoins prioritaires du point de vue de la demande (**Partie 3-1**).
- Dresser l'état des lieux de l'offre en services financiers, en considérant tant les mécanismes de transferts que la gamme de produits financiers complémentaires disponibles et accessibles (**Partie 3-2**).
- La comparaison des besoins des ménages ruraux avec l'offre formelle disponible, nous a permis d'identifier les initiatives à renforcer et les services à créer pour favoriser l'utilisation des transferts de fonds au service d'une meilleure anticipation et réaction aux chocs agricoles (**Partie 3-3**).
- Ces recommandations ont été converties en programme opérationnel, incluant les partenariats à envisager, la gouvernance et organisation du dispositif et son plan d'investissement (**Partie 4**).

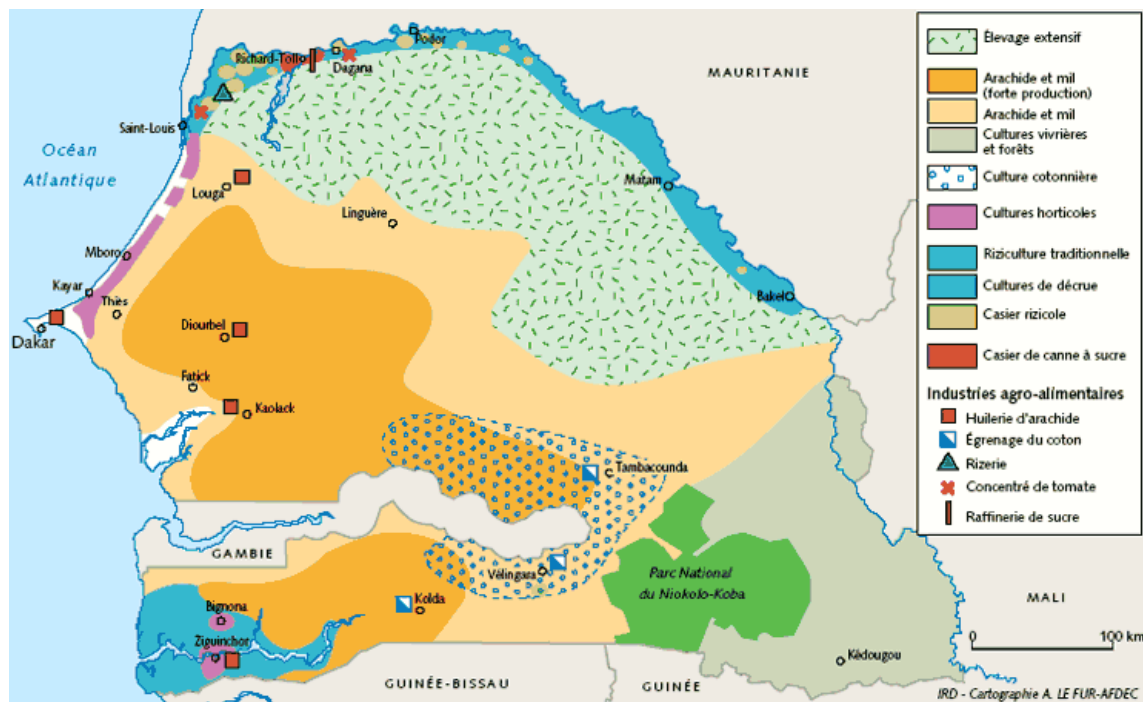
## 1.2. Contexte agricole du Sénégal

**Le développement de l'agriculture est au cœur de la stratégie de développement économique et sociale du Sénégal en l'occurrence le Plan Sénégal Emergent (PSE) à travers le Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture au Sénégal (PRACAS).**

**Le Sénégal est un pays à vocation agricole, dont l'essentiel des cultures sont de rente et vivrières.** A part une agriculture commerciale tournée vers l'exportation et quelques groupes agroindustriels, les producteurs agricoles sont pour l'essentiel de petits exploitants dont la plupart combinent cultures de rente et cultures vivrières de subsistance tout en possédant des animaux, en élevage extensif et, plus rarement, intensif.

En termes de production, les cultures pratiquées restent majoritairement vivrières (91%) et portent, pour l'essentiel, sur le mil (38%), le niébé (24%), le maïs (20%), le riz (9%) et le sorgho (8%). La principale culture industrielle (9%) est l'arachide (75%). Ces cultures sont pratiquées essentiellement en période hivernale (58,1%). La pratique de la culture horticole intervient surtout en contre saison froide et porte généralement sur l'oignon cultivé (40,1%), le piment (35,5%), l'aubergine amère (28,4%), le chou (27,2%) et l'aubergine douce (26,3%). En contre saison froide, l'oignon (38,3%) et le piment (37,3%) restent les cultures les plus pratiquées (RGPHAE 2014). L'horticulture se développe le long du littoral dans la zone des Niayes et dans les terres irriguées le long du fleuve Sénégal où la culture du riz progresse aussi fortement.

**Figure 1 :** Carte de l'espace agricole du Sénégal (Carte 6a IRD).



Source: IRD.

**L'équilibre macro-économique du Sénégal est fortement lié à l'agriculture qui est également la principale source d'emploi.** Le secteur agricole sénégalais fait vivre près de 755 532 ménages agricoles<sup>2</sup>, en particulier dans les zones rurales (73,8% des effectifs). Egalement, 95% des exploitations agricoles du Sénégal sont de type familial et il s'agit de la forme dominante produisant la majeure partie des aliments d'origine nationale et des produits

<sup>2</sup> ANSD : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), 2013





primaires exportés. Par ailleurs, la main d'œuvre évoluant dans l'agriculture qui représente 53% de la population active ne génère que 16% du PIB en moyenne alors que celle employée dans l'industrie et les services génère 84% du PIB. L'autoconsommation et les mauvaises techniques agricoles, qui engendrent des rendements faibles ou une plus grande vulnérabilité aux chocs climatiques, expliquent en partie cette faible productivité.

**Tableau 1** : Répartition des ménages agricoles selon le milieu de résidence.

Zone	Urbain	Urbain	Rural	Rural	Ensemble	Ensemble
Région	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	59 865	94,1	3 736	5,9	63 601	8,4
Ziguinchor	12 242	28,8	30 298	71,2	42 540	5,6
Diourbel	6 888	10,8	57 031	89,2	63 919	8,5
Saint-Louis	23 933	33,7	47 056	66,3	70 989	9,4
Tambacounda	7 669	16,2	39 814	83,8	47 483	6,3
Kaolack	11 669	20,1	46 468	79,9	58 131	7,7
Thies	29 830	30,9	66 757	69,1	96 587	12,8
Louga	9 355	13,0	62 676	87,7	72 031	9,5
Fatick	7 095	12,3	50 473	87,7	57 568	7,6
Kolda	10 333	20,2	40 764	79,8	51 097	6,8
Matam	7 507	17,6	35 180	82,4	42 687	5,6
Kaffrine	4 376	10,0	39 540	90,0	43 916	5,8
Kedougou	2 335	18,4	10 329	81,6	12 664	1,7
Sedhiou	4 995	15,5	27 324	84,5	32 319	4,3
Sénégal	198 086	26,2	557 446	73,8	755 532	100,0

Source : ANSD, RGPHAE 2013.

### 1.3. Les transferts de fonds au Sénégal

Le Sénégal est profondément marqué par ses migrations, particulièrement en milieu rural. Portée par la croissance des trente glorieuses, l'industrie française a massivement fait appel à de la main d'œuvre étrangère pour soutenir son développement. D'importants corridors de migrations en sont nés dans les années 1960 dont celui entre le Sénégal et la France. Les politiques de regroupement familial et l'ouverture de nouveaux axes de migration avec d'autres pays du Nord (Espagne, Italie, Etats-Unis, etc.) sont venus peser sur la balance migratoire sénégalaise, historiquement déjà impactée par l'expatriation de ses ressortissants dans le reste Afrique (Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Gabon et Congo). Avec un taux d'émigration estimé à 2.7% par l'OCDE, on compterait 350 000 sénégalais résidant à l'étranger mais ce chiffre n'intègre pas les nouvelles générations nées dans le pays d'accueil.

En interne, il est estimé qu'environ 15% de la population totale du pays (1,9 millions de personne sur les 13 millions de résidents) n'habite plus dans sa région de naissance d'après le dernier recensement national de 2013.

De fait, les populations rurales sénégalaises ont fréquemment un proche parti tenter sa chance ailleurs, parfois avec l'appui de la communauté, et qui en retour a une obligation morale de soutenir financièrement la famille restée sur place.

C'est ainsi que plus de 2 milliards d'euros transitent ainsi de l'étranger vers le Sénégal<sup>3</sup>, soit l'équivalent d'environ 13.5% du PIB du pays. Il s'agit d'un atout considérable pour le pays (en termes de soutien aux populations pauvres mais aussi d'équilibre de la balance des paiements), qui augmente de manière continue – sous l'impulsion des sénégalais retraités rapatriant leurs avoirs au pays, mais dont la progression risque de s'inverser avec les freins généralement constatés à l'immigration en ce moment et l'arrivée des descendants des migrants, moins tenus de subvenir aux besoins du village d'origine. Il est donc important de maximiser les effets de ces transferts de fonds dès aujourd'hui.

On estime que la moitié de ces sommes transite de manière formelle par des intermédiaires accrédités (Western Union, MoneyGram, etc.) quand l'autre moitié emprunte des voies informelles. L'enquête BCEAO de 2013<sup>4</sup> tend à prouver que 1,2% des sommes transférées sont consacrées à l'investissement productif, le reste subvenant à des besoins de consommation immédiate. Augmenter la proportion des envois d'argent dévolus à des activités productives constitue ainsi un enjeu de taille dans lequel s'inscrit cette étude.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'annexe 5.2.3 qui étudie les modalités de transfert et leur utilisation pour les personnes interrogées dans notre échantillon, et au rapport « Cartographie des zones de migration et des entreprises rurales soutenues par les migrants sers et le » commanditée par le FIDA en 2016.

## 1.4. Nature et évolution des risques agricoles

Le secteur agricole au Sénégal est affecté par plusieurs risques et contraintes répertoriées et priorisées dans des études récentes :

- Une analyse menée par la Banque Mondiale<sup>5</sup> sur demande du Gouvernement du Sénégal, essentiellement centrée sur les productions végétales, a identifié comme risques majeurs **l'irrégularité des pluies** (et, dans les cas extrêmes, la sécheresse) qui représente 50% des pertes de productions ainsi que **les maladies végétales et les ravageurs** (surtout les invasions acridiennes) dont l'impact au niveau de la production est estimé à 25%.
- Cette étude a été complétée par une revue des risques prioritaires affectant les sous-secteurs de la pêche et de l'élevage<sup>6</sup>, menée par PARM-NEPAD sur demande du Gouvernement du Sénégal. Cette dernière a notamment identifié, en ce qui concerne la pêche, les risques liés aux **activités illicites et non déclarées**, les **surcoûts d'exploitation** par rapport aux prix du marché et les **intempéries**. En matière d'élevage, sont ressortis les risques liés aux intrants (approvisionnement en eau, fourrage et aliments pour le bétail), **les feux de brousse** et les variations climatiques (déficits et excédents pluviométriques et températures extrêmes).

**Les catastrophes météorologiques dominent les préoccupations des exploitants sénégalais. L'agriculture sénégalaise étant essentiellement de type pluvial, très irrégulière et disparate, sa production est sujette à de fortes variations.** Selon la Direction Nationale de la Météorologie, la moyenne pluviométrique annuelle au Sénégal est de 687 mm, la saison des pluies s'étendant au maximum de juin à octobre. Les variations interannuelles sont fortes en termes de volume et de date de début et de fin de saison des pluies, et les disparités géographiques sont également très marquées. On distingue quatre zones climatiques: (i) le Nord avec un régime sahélien (pluies de 300 mm/an environ sur moins de trois mois/an et harmattan pendant neuf mois) ; (ii) la côte Nord-Ouest avec un régime sub-canarien sec et des alizés abaissant les températures, ainsi que le volume des pluies et leur durée; (iii) la Casamance avec un régime sub-guinéen (pluies de 1 300 à 1 800 mm/an et des températures élevées) ; (iv) le centre avec un régime soudanien (pluies augmentant de l'Ouest vers l'Est de 700 à 1 300 mm/an sur six à sept mois). Des précipitations mal réparties et nettement inférieures à la moyenne ont donné lieu à des conditions non-favorables aux cultures dans la majorité du centre et du nord du Sénégal. Des pertes importantes au niveau des céréales et des cultures de rente, des activités agricoles de contre saison (qui dépendent de l'irrigation) beaucoup moins importantes et des baisses de revenu résultant des ventes de bétail sont prévues.

3 Migration et transfert de devises, Banque Mondiale, 2016

4 « Synthèse des résultats des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA », BCEAO, 2013

5 Banque Mondiale, Risk Assessment Study Senegal 2015

6 PARM 2016, Évaluation des risques agricoles des sous-secteurs pêche et élevage

**Figure 2 :** Carte des déclinaisons climatiques du Sénégal (Carte Oa IRD).



Source: IRD.

En 2017, les précipitations cumulées ont été moyennes ou supérieures à la moyenne sur l'ensemble du territoire, à l'exception du centre du Sénégal, où les précipitations ont été 20-50% inférieures à la moyenne 1983-2015.

La saison 2016 a été marquée par une mauvaise répartition géographique et temporelle des précipitations, un démarrage tardif et un arrêt précoce dans la quasi-totalité du pays et des précipitations irrégulières<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Rapport de fin de saison 2016, African risk review

Les études de vulnérabilité aux changements climatiques (CC) effectuées au Sénégal ont porté sur les productions agricoles, les zones côtières, les ressources en eau, le tourisme et la pêche. Il ressort de ces études que la variabilité climatique a largement affecté les productions agricoles au Sénégal. A l'instar des autres pays du Sahel, le Sénégal a connu 17 années de sécheresse sur une période de 30 ans. Cette situation de sécheresse chronique aura fini d'installer un processus de désertification quasi irréversible au vu de l'ampleur de la dégradation des écosystèmes qui a entraîné la chute des rendements agricoles, les défrichements de nouvelles terres, l'appauvrissement des populations rurales et de leur migration vers les centres urbains sans emplois.

Les agriculteurs sont durement pénalisés par le dérèglement du climat : des saisons des pluies plus courtes et plus aléatoires et la recrudescence de phénomènes météorologiques extrêmes, comme les sécheresses et les inondations, les pénalisent déjà. Malgré de longues heures d'un labeur harassant, de nombreux agriculteurs ne parviennent pas à cultiver de quoi nourrir leurs familles. Selon des prévisions, le changement climatique pourrait entamer encore davantage les rendements dans l'avenir, jusqu'à 25 %.

Les ressources en eau sont aussi fortement affectées par la variabilité climatique. Cet impact se traduit par une baisse de 30 à 40 % de la pluviométrie au cours des trois dernières décennies et un glissement notoire et général des isohyètes vers le sud en quatre ans seulement.

Les zones côtières aussi ne sont pas épargnées. La presqu'île du Cap-Vert, très vulnérable aux Changements Climatiques, risque de perdre plus de 50% de ses plages. L'estuaire du Saloum déjà très vulnérable aux inondations surtout dans sa partie deltaïque risque de se faire engloutir près de la moitié de ses écosystèmes à l'horizon 2050, selon un scénario catastrophe.

La conjugaison de tous ces facteurs présente le Sénégal comme un pays très vulnérables aux changements climatiques dont l'impact financier est chiffré à plusieurs centaines de milliards de FCFA.

Source : IIED, Banque Mondiale, Adaptation aux Changements Climatiques

**Mais le changement climatique affecte tous les sous-secteurs, et ses effets s'intensifient.** Les impacts complexes du changement climatique pourraient présenter des risques considérables pour les secteurs économiques majeurs, le bien-être humain ainsi que le milieu biophysique au Sénégal. Ils auront particulièrement des effets négatifs sur la santé humaine, la pauvreté, la sécurité alimentaire, les ressources en eau et la zone littorale. Le diagnostic met en évidence trois domaines prioritaires de vulnérabilité : l'agriculture, la ressource en eau et la zone côtière. Dans ce secteur l'effet conjugué de la diminution de la pluviométrie et de l'augmentation de la température affecte négativement les rendements agricoles et la productivité du secteur de l'élevage. La réduction possible de la surface des terres agricoles aurait pour conséquence la baisse de 30% de la production céréalière à l'horizon 2025<sup>8</sup>. Des impacts sont également attendus sur le secteur de l'élevage avec des conflits entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès aux ressources. Egalement, les perturbations marines impactent les ressources halieutiques et la résilience des communautés de pêcheurs. On observe une migration et une diminution des stocks de certaines espèces qui jouent un rôle prépondérant dans l'alimentation, les économies locales et l'exportation. Une étude de COMFISH/USAID fait par exemple état de la diminution du stock de sardinelles au Sénégal en conséquence directe de ces perturbations. Ceci fragilise les communautés de pêcheurs et détériore la sécurité alimentaire.

Depuis 1980, le secteur agricole a subi au moins dix (10) grands chocs affectant sa production. Les tendances montrent, sur 12 cultures étudiées, une perte de production d'environ 4,82 millions de tonnes depuis 33 ans, pour une valeur estimée à 1,40 milliards de dollars, soit 3,9% du PIB agricole sur une base annuelle moyenne<sup>9</sup>. Bien que l'incidence annuelle moyenne des chocs sur le PIB soit relativement modeste (moins de 4%), les impacts réels quand ils se produisent peuvent entraîner des pertes de l'ordre de 10% à 20% du PIB du secteur. Ainsi, selon cette analyse, l'agriculture sénégalaise subit des pertes supérieures à 10 % de la valeur brute de la production une année sur cinq ou six en moyenne en raison des risques naturels. L'irrégularité des précipitations et/ou la sécheresse provoquent des baisses d'environ 50% des rendements agricoles dans les régions touchées. Les maladies et les ravageurs, notamment les criquets pèlerins, aggravent cette baisse de 25%<sup>10</sup>.

8 Entretien avec le MAER.

9 Entretien avec le commissariat de la sécurité alimentaire.

10 <http://fr.allafrica.com/stories/201606290244.html>



## 1.5. Politiques/stratégies/programmes en cours dans le secteur

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement sénégalais a développé des politiques, stratégies et programmes ciblés :

- **Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA).** L'objectif de réduire la vulnérabilité des systèmes de production et de mieux anticiper les risques qui pourraient découler des perturbations climatiques a conduit le Sénégal à l'adoption en 2006 du Plan National d'Adaptation au Changement climatique (PANA) qui décline différentes stratégies d'adaptation. Le PANA a été élaboré, validé et mis en œuvre pour accompagner les acteurs du monde rural et assurer un meilleur suivi des écosystèmes. Il s'articule autour de projets et programmes comme l'initiative d'implantation des bassins de rétention et d'édification de la grande muraille verte. La recommandation de la réduction de la période des semis et l'utilisation des variétés à cycle court est également une composante du plan. Le Gouvernement du Sénégal veut respecter son engagement final vis-à-vis de la communauté internationale et du Système des Nations Unies. Le ministère de l'Environnement a entamé son processus national pour la mise à jour de sa Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN), en Contribution déterminée au niveau national (CDN). Ce document constituait une intention du pays à prendre part à l'effort global d'atténuation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, dans le cadre de l'Accord de Paris.
- **PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE (PNIA).** Il a été élaboré afin de traduire en actions les objectifs de la Politique Agricole Commune de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP), mais aussi les orientations retenues dans ses documents de politique et de stratégie en cours et en perspective pour l'agriculture. Le processus de formulation du PNIA 1 a été lancé officiellement le 14 février 2008, avec l'implication de toutes les parties prenantes au développement rural ou au secteur agricole au sens large. Les composantes et sous-composantes des six programmes prioritaires retenus par la table ronde de février 2010 sont répartis autour de huit objectifs stratégiques, à savoir : (i) réduire les risques climatiques par la maîtrise de l'eau, (ii) préserver et gérer durablement les autres ressources naturelles, (iii) augmenter la production et améliorer fortement la productivité globale des facteurs, (iv) valoriser les produits agricoles par leur transformation, (v) améliorer l'accès aux marchés des produits agricoles, (vi) renforcer la recherche pour générer et transférer de nouvelles technologies dans la production, la transformation et la commercialisation, (vii) renforcer significativement les capacités des différents acteurs, et (viii) assurer un pilotage et une coordination efficace de la mise en œuvre du PI.
- **PROGRAMME D'ACCELERATION DE LA CADENCE DE L'AGRICULTURE SENEGALAISE (PRACAS) :** La déclaration de politique générale du Premier Ministre du 28 octobre 2013 accorde une grande importance à la nécessité d'accélérer le processus de transformation de l'agriculture pour accroître la productivité et la compétitivité afin que celle-ci devienne le moteur de l'économie sénégalaise. Afin d'atteindre ces objectifs macroéconomiques, un Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) est mis en place. A cet effet, le Gouvernement du Sénégal a fixé les grandes orientations agricoles portées par le Plan Sénégal Emergent (PSE), qui à l'horizon 2035 et à moyen terme dès 2018, va apporter des réponses pertinentes pour placer l'économie sénégalaise sur une trajectoire de croissance durable de 7% par an. Des réformes critiques et cinq projets phares structurants sont proposés dans l'axe 1 « Transformation structurelle de l'économie et Croissance » du PSE, notamment : (i) Mise en place de 100-150 projets d'agrégation ciblés sur les filières à hautes valeurs ajoutées et l'élevage ; (ii) Développement de trois corridors céréaliers ; (iii) Mise en place de 150-200 projets de soutien à l'agriculture familiale ; (iv) Restructuration de la filière arachide ; et (v) Création de trois agropoles intégrés, pour stimuler l'investissement privé national et étranger, diversifier les moteurs de la croissance et renforcer la résilience de l'économie. Le programme vise spécifiquement les trois aspirations déclinées dans l'axe 1 du PSE « Transformation structurelle de l'économie et croissance » : (i) renforcer la sécurité alimentaire du Sénégal et rééquilibrer une balance commerciale dégradée par les importations de produits alimentaires, (ii) développer des filières intégrées compétitives à haute valeur ajoutée, et (iii) préserver les équilibres socio-économiques et dynamiser l'économie rurale. Le PRACAS est articulé autour de 4 filières prioritaires pour la période 2014-2017 : (i) Autosuffisance en Riz : 1600 000 T en 2017, (ii) Autosuffisance en oignon : 350 000 T en 2016, (iii) Optimisation des performances de la filière arachidière : 1 000 000 T en 2017 et (iv) Développement de la

filrière de fruits et légumes de contre-saison : 157 000 T à exporter en 2017. Sa stratégie de mise en œuvre tourne autour de l'intensification des productions agricoles, de la maîtrise de l'eau, de la Recherche agricole - Formation - Conseil agricole et rural, de la valorisation et mise en marché des produits agricoles et la gestion de la qualité.

- **PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PNDE).** Le PNDE a été développé en 2013 dans le cadre de la Loi d'Orientation Agro sylvo pastorale. Il s'érige en plan d'action de la Stratégie Nationale de Développement de l'élevage au Sénégal développée en novembre 2012. Les principaux objectifs du Gouvernement restent : a) l'amélioration des productions animales en veillant à la santé du cheptel et la modernisation des systèmes de production animale ; b) la sécurisation de l'élevage à travers la sécurisation des systèmes d'élevage pastoraux, la gestion des ressources pastorales, l'identification du cheptel, la lutte contre le vol de bétail, la promotion de l'assurance agricole et le renforcement des infrastructures et équipements pastoraux, c) l'amélioration des conditions de mise en marché des produits animaux par le renforcement et la modernisation des infrastructures et équipements de transformation et de commercialisation d) le renforcement de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale et le renforcement le cadre institutionnel, par le renforcement des capacités d'intervention des services d'élevage, la mise en place d'un système de collecte et de gestion des données sur l'élevage et l'appui institutionnel aux organisations professionnelles du secteur. Le plan définit ainsi le cadre de référence pour les interventions en direction du développement de l'élevage et de mise en cohérence des différentes initiatives qui se développent au sein du secteur.
- **LA LETTRE DE POLITIQUE SECTORIELLE DE DEVELOPPEMENT DES PECHEES ET DE L'AQUACULTURE.** Articulée au PSE, la LPSDPA a pour ambition de réformer au préalable la gouvernance du secteur et du système actuel de gestion. Sa vision se décline comme suit : « Un secteur, moteur durable de croissance et d'inclusion sociale tout en assurant l'alimentation de la population ». Pour une mise en œuvre réussie de la politique sectorielle, les valeurs fondamentales et principes directeurs suivants ont été déclinés : (i) la transparence, la performance et l'équité dans la gouvernance du secteur conformément aux approches et directives de la FAO et divers autres instruments internationaux précités ; (ii) la participation des parties prenantes dans la préparation des programmes opérationnels à court terme, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ; (iii) le partage des connaissances et de l'information nécessaires à la gestion durable des ressources halieutiques et des écosystèmes ; (iv) le renforcement du développement décentralisé des activités de pêche et l'aquaculture ; (v) la réduction des disparités d'ordre géographique ainsi que de celles liées au genre ; (vi) le respect des engagements internationaux souscrits au titre de la coopération halieutique bilatérale et multilatérale. Son objectif global est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, à la croissance économique et au développement local. D'une manière plus spécifique, les objectifs à atteindre en matière de pêche et d'aquaculture seront principalement de : gérer durablement les ressources halieutiques et restaurer les habitats ; développer l'aquaculture et promouvoir la valorisation de la production halieutique.
- **STRATEGIE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE RESILIENCE (SNSAR).** Elle a pour objectif d'assurer aux populations sénégalaises une sécurité alimentaire durable et une meilleure résilience face aux chocs à l'horizon 2035. La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience s'inscrit dans une perspective de lutte contre l'insécurité alimentaire, les risques de catastrophes et la dégradation des moyens d'existence des ménages vulnérables. Elle s'appuie sur des leviers de création de moyens d'existence durable pour les populations vulnérables, notamment en milieu rural et en zone périurbaine. La finalité recherchée est de leur faciliter l'accès à une alimentation saine et durable et de renforcer leurs capacités de résilience face aux chocs ponctuels.

Par ailleurs, le Sénégal, à l'instar des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, a adhéré à l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR). L'alliance a été mise en place au terme d'une consultation de haut niveau qui a réuni les parties prenantes de la Communauté internationale, en vue de faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles qui frappent la sous-région. Elle a pour objectif de renforcer la résilience des pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest face aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes. L'Alliance part du principe que, si les interventions d'urgence sont indispensables pour sauver des vies lors de crises telles que celles survenues en 2005, 2010 et 2012-2013, le moment est venu de redoubler les efforts pour aider les populations de la région, et notamment les plus vulnérables, à mieux affronter ces crises répétées.



L'Etat peut également compter sur des acteurs spécialisés pertinents sur la question de gestion du risque agricole :

Sigle	nom	Activités et domaine d'intervention
<b>ISRA</b>	institut senegalais de recherches agricoles	Institut de recherche scientifique et technique appliquée, visant à générer des connaissances et de technologies appropriées pour atteindre l'objectif de sécurité alimentaire des populations Organes associés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laboratoire National de Recherches sur les Productions Végétales (LNRPV) ;</li> <li>- Bureau d'analyses macro-économiques (BAME) ;</li> <li>- Centre d'études régionales pour l'amélioration de l'adaptation à la sécheresse (CERAAS) ;</li> <li>- Centre National de recherche Agronomique de Bambey (CNRA) ;</li> <li>- Centre de Recherche Agricole Saint Louis.</li> </ul>
<b>ANACIM</b>	agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie	Elle est née de la fusion des ex-agences de l'aviation civile et de la météorologie. L'ANACIM est régie par deux organes : le Conseil de Surveillance et la Direction Générale. Depuis 2011, l'ANACIM mène en partenariat avec les services techniques de l'agriculture (DA, ISRA, BAME, DPV), les décideurs locaux (mairie et préfet), les organisations paysannes ainsi que la presse (radio communautaire) un projet de fourniture de services climatiques pour le secteur de l'agriculture pluviale, financé par le Climate Change Agriculture and Food Security (CGIAR/CCAFS). Elle accompagne et exécute beaucoup de projets/programme d'information sur le climat pour le secteur de l'agriculture.
<b>RESOPP</b>	reseau des organisations paysannes et pastorales du senegal	Le Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP) est une union de coopératives rurales légalement reconnue dont les membres pratiquent principalement l'agriculture et l'élevage ainsi que les activités de transformation et de commercialisation qui y sont liées. Certains membres du RESOPP s'adonnent aussi à la transformation de produits halieutiques. Le RESOPP a été créé avec l'appui du PADER en 2002 et est depuis 2010 appuyé par le PASA MESOCC. Le RESOPP comprend des coopératives rurales CORAD (Ndioum), COORAP (Pambal), COOPAM (Mbour), COOPAKEL (Louga), COOPAD (Sédhiou), COORDEC (Koungheul) et une coopérative d'épargne et de crédit COOPEC-RESOPP (dont le siège est à Thiès) créée en décembre.
<b>IED AFRIQUE</b>	innovation environnement developpement afrique	IED Afrique est une organisation indépendante, à but non lucratif, basée au Sénégal, qui capitalise une quinzaine d'années d'expérience en Afrique de l'Ouest francophone. Elle intervient sur les problématiques de développement durable et de citoyenneté en Afrique en mettant l'accent sur les innovations méthodologiques et participatives. Avec beaucoup d'expérience dans le « knowledge sharing » et la capitalisation IED Afrique met en œuvre plusieurs programmes à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Programme sur l'Agriculture Durable à Faibles Apports Externes (AGRIDAPE) a débuté en 2003 à travers un partenariat entre ILEIA aux Pays-Bas et IED Afrique. Son objectif est de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'agriculture écologique durable ;</li> <li>- La Décentralisation des Fonds Climat (DFC) appuie les populations locales au Mali et au Sénégal afin qu'elles deviennent plus résilientes au changement climatique, grâce à des fonds d'adaptation localement contrôlés ;</li> <li>- PRESA est un projet multi-pays de 5 ans financé par le Centre de recherche en développement international (CRDI) du Canada et le Departement for International Development (DFID) du Royaume-Uni dans le cadre de l'Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et Asie (IRCAAA). Le projet vise à comprendre la façon dont le changement climatique présente aussi bien des menaces et que des opportunités pour les économies des zones semi-arides et comment les interventions et investissement politiques peuvent créer un développement économique plus équitable et résilient.</li> </ul>
<b>ITA</b>	institut de technologie alimentaire	Recherche en alimentation et nutrition visant à développer de nouvelles ressources alimentaires adaptées aux consommateurs, à partir des produits locaux à forte valeur nutritive. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Générer une valeur ajoutée aux produits alimentaires locaux à travers leur transformation et l'assurance qualité pour atteindre la sécurité alimentaire et augmenter les exportations ;</li> <li>- Développer des programmes destinés aux communautés locales, aux populations, en particulier en augmentant les transferts des résultats de recherche, en produisant des supports techniques pour faciliter l'industrialisation ;</li> <li>- Assurer la sécurité alimentaire, l'assurance et le contrôle de qualité des produits agroalimentaires ;</li> <li>- Améliorer l'état nutritionnel des populations ;</li> <li>- Assurer une formation aux professionnels, aux agents des corps de métiers, entre autres.</li> </ul>
<b>SAED</b>	societe nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve senegal	La SAED a pour mission le développement de l'Agriculture Irriguée en rive gauche du fleuve Sénégal et de la Falémé à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La maîtrise d'Ouvrage Déléguée de l'Etat pour les investissements publics en matière d'aménagement et d'infrastructures hydro agricoles ;</li> <li>- Le conseil et l'appui des différentes catégories socioprofessionnelles et des collectivités locales concernées, directement ou indirectement, par l'agriculture irriguée.</li> </ul>
<b>SODAGRI</b>	societe de developpement agricole et industriel du senegal	Société Anonyme à participation publique majoritaire chargée de la promotion des projets agricoles, industriels et d'infrastructures à l'intérieur du Sénégal. Elle poursuit actuellement 2 programmes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la riziculture pluviale et irriguée dans le Sénégal Oriental et la Casamance naturelle ;</li> <li>- Travaux de réhabilitation du périmètre ANAMBE et la remise en état des barrages du confluent et Niandouba ANAMBE (PRACAS).</li> </ul>
<b>DPV</b>	direction de la protection des végétaux	Unité technique centrale du dispositif de surveillance, de contrôle et de lutte phytosanitaire, appui les producteurs pour le diagnostic des problèmes phytosanitaires, gestion partagée en cas de calamités
<b>ANIDA</b>	agence nationale d'insertion et de developpement agricole	Création et mise en valeur de fermes agricoles modernes intégrées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de domaines agricoles communautaires ;</li> <li>- Faciliter l'accès des promoteurs au foncier agricole aménagé ;</li> <li>- Accompagnement des exploitants.</li> </ul>
<b>ANCAR</b>	agence nationale de conseil agricole et rural	Agence spécialisée dans la promotion et le conseil dans le secteur agricole et rural décentralisé à la demande : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'innovations techniques en réponse aux besoins des producteurs ;</li> <li>- Renforcement des capacités des organisations de producteurs ;</li> <li>- Appui aux producteurs dans tout le processus d'élaboration ;</li> <li>- Mise en œuvre et évaluation du conseil agricole et rural.</li> </ul>

(...)



(...) Sigle	nom	Activités et domaine d'intervention
<b>APIX</b>	agence nationale pour la promotion de l'investissement et des grands travaux	Agence dédiée à la facilitation et à l'attraction des investisseurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition permanente d'informations économiques, commerciales et technologiques,</li> <li>- Accueil et accompagnement des investisseurs à toutes les étapes,</li> <li>- Assistance pour les formalités d'immatriculation et d'obtention des diverses autorisations administratives, Orientation vers les structures de financement et dans la recherche de partenariat et la résolution de problèmes administratifs</li> </ul>
<b>AF</b>	Fonds pour l'Adaptation/Adaptation Fund	Le fond a pour objectif de permettre aux pays en développement considérés comme vulnérables au changement climatique d'accéder directement aux ressources du fonds en obtenant une accréditation, sans avoir à passer une institution multilatérale, une première dans le système de l'aide au développement. Ainsi, le Sénégal premier pays a accédé au fonds à travers le Centre de Suivi Écologique (entité du Ministère de l'environnement), désigné comme institution nationale de mise en œuvre, a démontré sa mobilisation en faveur de la lutte contre le changement climatique, mais aussi, sa volonté de s'autonomiser par rapport aux institutions multilatérales et aux ONG internationales de développement.
<b>FNRAA</b>	fonds national de recherches agricoles et agro-alimentaires	Fonds dédié au financement de projets de recherche agricoles et agroalimentaire jugés pertinents et validés par le Gouvernement et ses partenaires
<b>FONGIP</b>	fonds de garantie des investissements prioritaires	Fonds de garantie, visant à améliorer les conditions de financement des opérateurs économiques intervenant dans les filières prioritaires
<b>FONSIS</b>	fonds souverain d'investissements stratégiques	Fonds souverain initialement doté de 500 milliards de FCFA, dont la feuille de route consisté à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des investissements directs ou indirects permettant d'accélérer le développement du tissu économique national ;</li> <li>- Développer de champions nationaux dans les secteurs clés ;</li> <li>- Revaloriser les actifs transmis ;</li> <li>- Accélérer le développement de l'activité de capital-investissement.</li> </ul>
<b>CNCAS</b>	caisse nationale de crédit agricole du senegal	Cncas s'active dans la mobilisation de l'épargne, le financement des activités du secteur primaire (agriculture, pêche, élevage, artisanat) et les métiers de la banque : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement campagne agricole ;</li> <li>- Assurer la promotion de la sécurité alimentaire à travers les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, la pêche, la transformation, le stockage et la commercialisation des produits alimentaires.</li> </ul>
<b>CNAAS</b>	compagnie nationale d'assurance agricole du senegal	Elle a été créée en juillet 2008 et a obtenu l'avis favorable de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) de la CIMA. La CNAAS est une compagnie d'assurances spécialisée dans la couverture des risques agricoles. Sa réalisation fait du Sénégal un pionnier en matière de couverture des risques agricoles dans la zone CIMA.
<b>SODEFITEX</b>	société de développement et des fibres textiles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'assurer l'encadrement des producteurs, la conception et l'exécution des programmes de multiplication de semences, le traitement et la mise en place des semences sélectionnées, ainsi que l'achat et la distribution des autres facteurs de production ;</li> <li>- développer l'agro-industrie cotonnière afin de contribuer au développement économique et social du Sénégal ;</li> <li>- développer une offre de services en développement rural durable et en ingénierie agro-industrielle ;</li> <li>- professionnaliser les producteurs grâce notamment à l'alphabétisation, à la formation professionnelle et à l'information des agriculteurs ;</li> <li>- rendre attractif le monde rural par l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations.</li> </ul>
<b>INP</b>	institut national de pédologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relever la productivité des terres ;</li> <li>- Renforcer le niveau de technicité des producteurs ruraux ;</li> <li>- Maîtriser l'occupation des sols et enfin améliorer la qualité des produits agricoles ;</li> <li>- Contribuer au développement économique et social et à l'éradication de la pauvreté par l'amélioration de la base productive agricole et par la formation des producteurs sous l'angle de l'aptitude des terres.</li> </ul>
<b>SECNSA</b>	secrétariat exécutif du conseil national de sécurité alimentaire	Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) assiste le Premier Ministre dans la définition de la politique et des stratégies nationales de sécurité alimentaire et, dans le cadre du Système d'Alerte Précoce, collecte, traite, analyse et diffuse des informations relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition afin de mieux prévenir et gérer les crises.
<b>CCPA</b>	cadre de concertation des producteurs d'arachide	Le Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide est une organisation paysanne de producteurs qui regroupe 48 Groupements Inter villageois de Producteurs d'Arachide (GIPA) pour 8000 adhérents. Le CCPA regroupe des organisations de producteurs des régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine, Tambacounda et Kédougou. Les GIPA sont la charpente du CCPA et sont formés d'environ 150 exploitations familiales. La fonction principale des GIPA est la commercialisation de l'arachide, la production de semences et la transformation de l'arachide
<b>CFAHS</b>	coopérative federative des acteurs de l'horticulture du senegal	La Coopérative Fédérative des Acteurs de l'Horticulture du Sénégal (CFAHS) a été mise en place le 26/OCTOBRE/2010 avec la mission de « fédérer les acteurs de l'horticulture aux fins de devenir une organisation forte, autonome et crédible capable de satisfaire durablement tant en quantité qu'en qualité les marchés nationaux, régionaux et internationaux au profit de ses membres et du développement national.





## 2. Objectifs et methodologie de l'étude

### 2.1. Objectifs de l'étude

Dans le cadre du partenariat MAER -PARM-NEPAD et en cohérence avec l'approche holistique de Gestion des Risques Agricoles (GRA), a des instruments pertinents de gestion des risques ont été identifiés à travers une série d'études de faisabilité sur la mise en place de tels instruments. Suite aux études ayant été menées sur l'identification des principaux risques agricoles, trois axes de réflexion sont nés :

1. Le renforcement des capacités d'auto-évaluation des risques agricoles par les producteurs agricoles à travers l'appui des conseils agricoles.
2. L'accès à l'information essentielle par les producteurs agricoles à travers les nouvelles technologies.
3. L'accès aux services financiers par l'utilisation des transferts d'argent familiaux, objet de ce rapport.

C'est ce troisième point qui fait l'objet de ce présent rapport. Face à la recrudescence des risques agricoles, les transferts de fond sont considérés comme un levier non négligeable mais actuellement sous-exploité pour financer les investissements et techniques qui minimisent l'impact du changement climatique.

En effet, un nombre important de ménages agricoles reçoit de l'argent de proches ailleurs au Sénégal ou à l'étranger<sup>11</sup>. Ces transferts ont lieu de manière ponctuelle, pour faire face à des imprévus et impondérables mais aussi régulièrement, pour maintenir un niveau de vie décent, notamment lorsque les récoltes ne suivent plus.

L'importance des dépenses, et des comportements majoritairement réactifs, rendent ces populations dépendantes du filet de sécurité que constituent ces transferts. Mieux utilisés et avec une meilleure capacité d'anticipation des risques agricoles, ces transferts pourraient pourtant permettre une plus grande autonomisation des populations.

Ce rapport vise ainsi à analyser le potentiel des transferts d'argent et leur rôle et leur tant qu'instrument transversal pour minimiser les risques agricoles.

Ses objectifs spécifiques consistent à :

1. Développer une étude comportementale des ménages ruraux afin d'établir une catégorisation des usages directs et indirects des transferts d'argent comme instruments de gestion des risques agricoles
2. Cartographier les prestataires de services financiers et leur capacité à couvrir les besoins des ménages ruraux en termes de transferts d'argent mais également d'autres services financiers et d'information d'aide à la prise de décision.
3. Etablir un programme d'intervention engageant les organisations publiques sénégalaises et les partenaires au développement ainsi que le secteur privé pour optimiser l'utilisation des transferts d'argent comme instrument de gestion des risques agricoles.

Il a été basé sur une vaste enquête quantitative et qualitative dans deux régions du Sénégal (Louga et Kolda), et des entretiens approfondis avec les parties prenantes du sujet (Ministères, organisations paysannes, institutions financières, opérateurs privés, opérateurs de transferts de fonds, etc.).

<sup>11</sup> Pour le Sénégal et sa population les transferts d'argent sont particulièrement importants avec 3 ménages sur 5 comptant un membre de leur famille émigré à l'étranger et les transferts d'argent internationaux représentant 11% du PIB (FIDA 2014). En milieu rural, aux transferts internationaux qui concernent 1/3 des ménages, s'ajoutent les transferts domestiques qui concernent 2/3 des ménages (CGAP 2013).

## 2.2. Méthodologie d'enquête quantitative - échantillonnage

### 2.2.1. Avant-propos et limites de notre approche

Pour tenir compte de contraintes de temps, nos enquêtes et entretiens sur le terrain n'ont pu se concentrer que sur deux régions du Sénégal (Louga et Kolda). Elles ont été sélectionnées pour leurs caractéristiques pertinentes avec l'objet de l'étude et représentatives de la diversité du Sénégal (notamment leur profil migratoire et agricole - voir méthode de sélection ci-dessous). Nous sommes cependant conscients que toutes les spécificités régionales n'ont pas pu être capturées en procédant ainsi, ne permettant pas une extrapolation nationale parfaite.

S'il est décidé de procéder à la mise en œuvre des programmes pilotes issus de cette étude, nous recommandons ainsi de mener des enquêtes complémentaires dans les autres régions du Sénégal. Celles-ci permettront de valider le potentiel spécifique à une région et les spécificités à prendre en compte pour ajuster les outils et actions et viser un plus grand impact.

Ceci étant dit, nous avons dû opérer un choix de deux régions pour entamer nos travaux. Celui-ci s'est fait à travers 5 critères développés par nos soins :

1. La vulnérabilité des régions aux aléas climatiques (classement des régions selon le nombre de ménages ruraux potentiellement touché par les chocs).
2. L'importance des migrations (internes et internationales) par région (part de la population régionale habitant dans d'autres régions du Sénégal ou à l'étranger).
3. Le nombre de ménages ruraux dépendant des transferts de fonds dans ces régions (nombre de ménages recevant déjà de l'argent de leur proche habitant d'autres régions ou l'étranger).
4. Le taux de pauvreté (au sens de l'ANSD).
5. La présence des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), afin de jouer au maximum sur les synergies envisageables pour le futur programme.

Pour chaque critère, nous avons retenu les 5 régions ressortant en tête auxquelles nous avons affectée une note. La somme de ces notes a révélé, selon notre approche, que les régions de Kolda et Louga conjuguèrent vulnérabilité aux chocs climatiques et potentiel né des migrations.

### 2.2.2. Méthodologie de sélection des régions de l'enquête

#### 2.2.2.1. La vulnérabilité des régions aux aléas climatiques

Les chocs climatiques et les catastrophes naturelles (sécheresses répétées, inondations, périls acridiens) fragilisent davantage la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages exposés. Les risques liés à la sécheresse affectent plus les populations rurales qui s'adonnent à l'agriculture au sens large (culture, pêche, élevage, etc.).

La mutuelle panafricaine de Gestion des Risques (ARC), dans le « *Plan opérationnel du Sénégal 2015/2016*<sup>12</sup> », a déterminé que les régions suivantes étaient les plus vulnérables à la sécheresse, sur la base de critères incluant la pluviométrie et le calendrier agricole : Kédougou, Kolda, Matam, Saint-Louis (département Podor), Sédhiou, Tambacounda, Ziguinchor. Le critère sécheresse a été considéré du fait qu'elle représente un des principaux risques frappant le domaine agricole et ses sous-secteurs, et en génère de nouveaux de manière indirecte (feux de brousse, rareté des intrants, etc.). Toutefois son poids est limité dans le choix final pour ne pas pénaliser les régions frappées par des risques distincts.

Parmi ces 7 zones, le nombre d'habitants vivant en milieu rural a été identifié, pour aboutir au classement des régions où la sécheresse aurait le plus grand impact quantitatif.

<sup>12</sup> [http://www.africanriskcapacity.org/wp-content/uploads/2017/03/OP\\_Pool3\\_Senegal-Operational-Plan\\_FR-1.pdf](http://www.africanriskcapacity.org/wp-content/uploads/2017/03/OP_Pool3_Senegal-Operational-Plan_FR-1.pdf)

**Tableau 2** : classement des régions selon le potentiel d'habitants touchés par la sécheresse.

Région	Population totale (RGPHAE 2013)	Population rurale (RGPHAE 2013)	Part de la population rurale dans la population totale
1. Tambacounda	661 191	519 871	79%
2. Saint-Louis	881 706	496 905	56%
3. Kolda	642 286	492 818	77%
4. Matam	540 329	442 754	82%
5. Sédhiou	442 756	365 980	83%
6. Kédougou	136 379	113 829	83%
Total/Moyenne	13 0334 665	7 405 914	57%

Source / Référence rapport annuel - Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition - The African Risk Capacity (ARC) - SENEGAL.

### 2.2.2.2. L'importance des migrations (internes et internationales) par région

Ce critère permet de classer les régions selon leur solde migratoire (différence entre les départs et les arrivées au sein d'une même région). Il identifie ainsi les régions disposant du plus grand nombre de personnes nées sur son territoire et l'ayant quitté, en distinguant les habitants ayant émigré vers les autres régions du Sénégal et vers l'international.

**Tableau 3** : Soldes migratoires interne et externe en valeurs par région entre 2008 et 2013.

	Emigration internationale	Immigration internationale	Solde international	Immigration interne	Emigration interne	Solde interne	Solde total
1. Louga	7 815	1 714	-6 101	26 854	52 428	-25 574	-31675
2. Kaolack	5 748	2 410	-3 338	32 148	57 156	-25 008	-28346
3. Saint-Louis	15 765	3 695	-12 070	30 405	35 658	-5 253	-17323
4. Kaffrine	1 936	1 017	-919	17 048	32 829	-15 781	-16700
5. Thiès	14 616	3 695	-10 921	75 877	80 154	-4 277	-15198
6. Matam	22 735	3 266	-19 469	16 408	11 658	4 750	-14719
7. Kédougou	869	750	-119	4 297	14 941	-10 644	-10763
8. Kolda	8 436	3 106	-5 330	17 398	21 255	-3 857	-9187
9. Tambacounda	9 278	2 677	-6 601	24 723	26 742	-2 019	-8620
10. Sédhiou	4 098	1 339	-2 759	12 846	18 662	-5 816	-8575
11. Dakar	49 898	20 401	-29 497	151 590	126 524	25 066	-4431
12. Ziguinchor	4 467	4 819	352	26 903	31 608	-4 705	-4353
13. Fatick	3 883	1 928	-1 955	31 590	32 078	-488	-2443
14. Diourbel	15 357	2 784	-12 573	133 996	60 390	73 606	61033
Total	164 901	53 601	-111 300	602 083	602 083	-	-111 300

Source : FIDA 2015, Cartographie des zones de migration et des entreprises rurales soutenues par les migrants sénégalais.

### 2.2.2.3. Le nombre de ménages ruraux dépendant des transferts de fonds

Les résultats du recensement de 2013 révèlent qu'en milieu rural, 41,9% des foyers n'ont pas de proches migrants, que 30,6% en ont au niveau national et que 27,5% en ont à l'international. En complément, l'étude du CGAP<sup>13</sup> (2013) a conclu que 71,25% des migrants internationaux envoient des fonds, pour 43% des migrants nationaux. L'ensemble de ces données permet de classer les régions ainsi selon ce critère :

**Tableau 4** : Ménages ruraux dépendant des transferts de fonds.

Région	Pop. rurale	Taille moyenne des ménages ruraux	Nombre de ménages ruraux	Nombre de ménages ruraux avec migrant national	Nombre de ménages ruraux avec migrant internat.	Personnes rurales dépendant potentiellement de l'envoi de fonds des migrants en milieu rural (est.)		
						Valeur	% pop. rurale	% pop. totale
1. Diourbel	1 257 586	6	139 732	42 758	38 426	375 906	30%	26%
2. Thiès	916 752	7	101 861	31 170	28 012	274 027	30%	16%
3. Louga	684 511	9	76 057	23 273	20 916	204 608	30%	24%
4. Kaolack	622 115	8	62 212	19 037	17 108	167 361	27%	18%
5. Fatick	603 903	10	60 390	18 479	16 607	162 462	27%	23%
Tamba.	519 871	10	51 987	15 908	14 296	139 856	27%	21%
Saint-Louis	496 905	9	62 113	19 007	17 081	167 097	34%	19%
Kolda	492 818	9	54 758	16 756	15 058	147 309	30%	23%
Kaffrine	481 115	10	48 112	14 722	13 231	129 430	27%	24%
Matam	442 754	9	44 275	13 548	12 176	119 110	27%	22%
Sédhiou	365 980	10	33 271	10 181	9 150	89 505	24%	20%
Ziguinchor	296 895	10	42 414	12 979	11 664	114 101	38%	22%
Kédougou	113 829	7	16 261	4 976	4 472	43 746	38%	32%
Dakar	110 880	11	18 480	5 655	5 082	49 715	45%	2%
Total	2 801 176	-	319 683	97 823	87 913	2 184 233	31%	21%

### 2.2.2.4. Le taux de pauvreté

Le Sénégal se caractérise par un niveau de pauvreté qui touche environ 46,7% des ménages selon l'ANSD. L'analyse de la pauvreté au niveau régional montre une forte disparité entre les régions en termes de niveau de vie. Il semble par ailleurs que les régions ayant connu le plus d'émigration internationale aient un niveau de pauvreté moindre que les autres.

**Tableau 5** : Mesure de la pauvreté selon l'incidence par région.

	Incidence de la pauvreté (%)
1. Kolda	76.6
2. Kédougou	71.3
3. Sedhiou	68.3 (...)
4. Fatick	67.4

13 Consultative Group to Assist the Poor - <http://www.cgap.org/>



(...)	Incidence de la pauvreté (%)
5. Ziguinchor	66.8
6. Kaffrine	63.8
7. Kaolack	61.7
8. Tambacounda	60.4
9. Diourbel	48.9
10. Matam	45.2
11. Thiès	41.3
12. Saint-Louis	39.5
13. Louga	26.8
14. Dakar	26.1
Moyenne	46.7

### 2.2.2.5. Contribution de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Ce critère s'inscrit dans la volonté de créer des synergies avec les programmes déjà mis en œuvre au Sénégal dans le secteur de l'agriculture. Après analyse, 7 programmes significatifs et pertinents avec les enjeux de l'étude ont été identifiés :

1. Le gouvernement du Sénégal dans le secteur de l'agriculture des investissements à hauteur de 153,947 milliards de FCFA avec le projet d'équipement du monde rural, le programme national d'autosuffisance en riz (corridors céréalières), le programme national d'insertion et de développement agricole, le programme Développement Agricole Durable et Sécurité Alimentaire, le programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC), le Programme de Développement Inclusif et Durable de l'Agro-business, l'Appui à la sécurité alimentaire à Louga, Kaffrine et Matam (PTIP/PSE).
2. Banque mondiale & FMI, un programme de 125 milliards de FCFA centralisé sur la région de **Louga** (Keur momar Sarr)
3. L'AFD va injecter 30 milliards de FCFA dans les régions de **Kolda, Kédougou et Tambacounda** pour toucher 1200 hectares dans le bassin de l'Anambé à travers le Projet Tiers Sud/Beydaare
4. FIDA, Programme Support to Agricultural Development and Rural Entrepreneurship Programme sur **Kolda, Kédougou, Tambacounda et Matam** pour 32,3 millions de dollars
5. FIDA, Programme Agricultural Value Chains Support Project - Extension au niveau de **Louga, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine** pour 34.7 millions de dollars
6. **USAID**, 20 millions de dollars, Projet Naatal Mbay, le projet cible les populations de la **Vallée du fleuve Sénégal**, celles du sud du **bassin arachidier** et celles de la **Casamance**
7. L'Union Européenne qui a déboursé 19 millions d'euros en appui budgétaire sectoriel au Ministère de l'agriculture (portée nationale)
8. Le projet Offre de Services Intégrés en milieu Rural pour l'Inclusion Sociale de l'UE qui vise à renforcer l'action en milieu rural du RESOPP, une Union de Coopératives désormais présente dans 8 régions d'intervention : **Thiès, Louga, Saint-Louis, Kaffrine, Sédhiou, Kaolack, Tambacounda, Fatick**
9. Le projet Beydaare (amélioration de la compétitivité des filières agricoles et de la sécurité alimentaire dans le Tiers-Sud du Sénégal) appuyé par l'UE pour 47 millions d'euros et qui couvre **Tambacounda et Kolda**.



## Classement final

A l'ensemble de ces données, la pondération indiquée dans le tableau ci-dessous a été appliquée pour arriver à la sélection finale. Considérant que les régions du Sénégal étaient toutes vulnérables aux chocs climatiques, l'accent a été mis sur les variables complémentaires :

**Tableau 6** : Classement par région et par critère.

Thème :	Vulnérabilité	Migrations	Transferts	Pauvreté	PTF	Score total
Pondération :	10% (1 point)	15% (1,5 point)	30% (3 points)	15% (1,5 point)	30% (3 points)	
Louga		1,5 point	1,8 point		3 points	6,3
Kolda	0,6 point <sup>14</sup>			1,5 point	2,4 points	4,5
Kédougou				1,2 point	1,8 point	3,0
Diourbel			3 points			3,0
Thiès		0,3 point	2,4 points			2,7
Kaolack		1,2 point	1,2 point			2,4
Tambacounda	1 point				1,2 point	2,2
Saint-Louis	0,8 point	0,6 point				1,4
Fatick			0,6 point	0,6 point		1,2
Sédhiou	0,2 point			0,9 point		1,1
Matam	0,4 point				0,6 point	1,0
Kaffrine		0,9 point				0,9
Ziguinchor				0,3 point		0,3
Dakar						0,0

Louga et Kolda sortent en tête du classement, tout en présentant des profils très complémentaires : Kolda est une région très vulnérable dont les habitants sont assez pauvres et principalement concernée par l'émigration interne (les migrants sont établis dans d'autres régions du Sénégal). Louga est une région moins vulnérable à la pauvreté, en partie grâce à des transferts de fonds importants de sa population à l'étranger. Les deux régions sont très majoritairement agricoles et bénéficient d'un soutien important des bailleurs de fonds et d'appuis de l'Etat.

Grâce à ces profils distincts mais présentant des angles d'approche chacun intéressant pour l'étude, il devient possible de procéder à une extrapolation sommaire à l'échelle nationale (voir toutefois la recommandation de mener des études complémentaires dans les autres régions avant d'y démarrer une activité).



## 2.2.3. Méthodologie statistique de l'enquête

### 2.2.3.1. Population-cible

Au sein des 2 régions choisies, ont été ciblées les personnes exerçant principalement des activités dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche et résidant au Sénégal en mai 2017 (au moment de l'enquête).

### 2.2.3.2. Taille de l'échantillon

La taille finale de l'échantillon a été déterminée en deux étapes.

- **Etape 1 : Calcul de la taille de l'échantillon comme pour une population infinie**

Pour une marge d'erreur tolérée ( $\epsilon$ ) de 5 %, la taille  $n_1$  de l'échantillon a été déterminée par la formule simplifiée.

$$n_1 = \frac{1}{(\epsilon^2)}$$

- **Etape 2 : Prise en compte de la composition composite de la cible et des pertes**

Pour tenir compte de la dispersion géographique de la cible, de la méthode de sélection sur le terrain, la taille de l'échantillon ( $n_2$ ) est multipliée par 1,3 (design-effect<sup>14</sup>). Une marge de 10 % a été prévue pour d'éventuelles pertes (questionnaires incomplets, refus de répondre ou abandon).

**Tableau 7 :** Taille de l'échantillon.

	Taille attendue (par calcul)	Taille enquêtée (en inverse)
Taux d'erreur ( $\epsilon^2$ )	5 %	4,86 %
$n_1$	400	423
Taille espérée	520	
Taille finale de l'échantillon	572	555

### 2.2.3.3. Plan de sondage

L'approche utilisée est celle d'une enquête par sondage à trois degrés<sup>15</sup>. L'unité de sondage au premier degré est la région. **Deux** régions ont été choisies selon les scores obtenus : Louga et Kolda.

Le deuxième degré consiste à tirer aléatoirement **cinq** des communes dans chaque région sélectionnée au premier degré.

Au troisième degré, dans chaque commune choisie au deuxième degré, 3 à 4 villages ayant au moins un ménage agricole ont été visités quand la taille des villages sont conséquentes. Dans les communes à micro-villages (Commune de Linkering), le nombre de villages visités est plus élevé. Est considéré comme ménage agricole, tout ménage qui a déclaré pendant le RGPHAE 2013 pratiquer l'une au moins des activités suivantes : les cultures temporaires (pluviales, horticoles), l'élevage, etc. En pratique, dans le cadre de cette étude, c'est un ménage qui pratique soit l'agriculture, la pêche ou l'élevage.

14 Le design effect ou EPS, pour Effet du Plan de Sondage, désigne un ajustement qui accroît la valeur de la variance des paramètres pour diminuer le taux d'erreur, notamment dans les méthodes de choix randomisé, comme c'est le cas ici.

15 Voir questionnaire à la partie 5.4.

**Tableau 8** : Répartition des enquêtes dans la région de Louga.

Departement	Commune	Village	Nombre de ménages enquêtés	
Kebemer	Ndande	Andoulaye	17	
		Niokhoul Fall	14	
		Niokhoul Beye	14	
		Thiye Thiye	11	
	Loro	Darou Khoudoss	14	
		Kabdou	14	
		Mbamba Nguirane	15	
		Ndiobene Loro	13 (...)	
		Keur Momar Sarr	Feto	13
			Medina	14
Keur Aya	14			
Ganket	14			
Louga	Sakal	Thiambene	14	
		Niari Dakhar	14	
		Sakal	13	
		Keur Meissa Gueye	14	
	Syer	Syer 3	19	
		Guidick	19	
		Malla Takk	18	

**Tableau 9** : Répartition des enquêtes dans la région de Kolda.

Departement	Commune	Village	Nombre de questionnaires par ménage	
Kolda	Bagadagji	Missira Kamarang	14	
		Bagadagji	14	
		Medina Saidou Ba	14	
	Mampatim	Wackilare Koyel	14	
		Sinthiango Sadio	12	
		Medina Meta	13	
		Velingara Nafa	13	
	Medina Yero Foulah	Fafa Courou	Mampatim	13
			Sare Bakary	14
			Medina Sounkarou	14
Sare Yeroyel			14	
Fafa Courou			18	
Velingara	Linkering	Linkering	17	
		Lislam	16	
		Demba Gnama	5	
	Kandiaye	Missira Samba	8	
		Kandiaye	19	
		Medina Cherif	7	
		Temento Alladiye	19	
		Yericoye	15	
Sare Shaibou	6			





### 2.2.4. Constitution de l'équipe terrain

Pendant deux journées, les candidats-enquêteurs ont été formés à la maîtrise des spécificités de cette étude et aux critères de réussite d'une collecte de données. Des tests avaient permis l'identification des points de renforcement des enquêteurs et leur degré de familiarité avec les outils de collecte des données. Les candidats qui répondaient le mieux aux critères définis ont été sélectionnés pour participer à l'enquête.

25 enquêteurs ont été recrutés et répartis en équipes de 2 ou 3 afin de créer des conditions d'encouragement mutuel durant toute la collecte des données.

### 2.2.5. Déroulement de la collecte et de la saisie des données

A chaque commune fut affectée une équipe d'enquêteurs. Après les formalités d'usage auprès des autorités administratives locales, chaque enquêteur passe de maison en maison pour l'administration des questionnaires sous format papier. Tout est mis en place pour que chaque village entamé finisse le jour même. Pendant ou à la fin de chaque journée d'enquête, le superviseur réalise un contrôle de qualité des données collectées dans la journée pour s'assurer de la qualité requise.

Un système d'information a été mis en place pour permettre la saisie et consolidation en ligne des questionnaires remplis. Outre les scripts de contrôle de cohérence intégrés aux masques de saisie, la saisie a été monitorée pour le suivi personnalisé de chaque agent de saisie et le contrôle de la fidélité de saisie. A la fin de la saisie, la base de données a été consolidée pour les besoins de valorisation des données par l'analyse sous STATA ou Microsoft Excel.

## 2.3. Méthodologie d'enquête qualitative – focus groups

Des exercices d'entretiens collectifs ont également été organisés pour valider la cohérence des réponses au questionnaire et approfondir les thèmes les plus pertinents par village. Les questions étaient volontairement courtes et claires. Elles étaient ouvertes et ont stimulé le travail du groupe. Les questions allaient du domaine le plus général au plus spécifique. Les premières réunions ont également servi à vérifier si le questionnement (du focus group et dans le questionnaire d'enquête) était compréhensible et à y apporter quelques ajustements.

Compte-rendu et analyses :

**Première étape :** cette étape est une phase de collecte. Il s'agit de transcrire ce qui a été dit immédiatement après la séance. Les commentaires des modérateurs sont identifiés. Les paroles de chaque intervenant, retranscrites mot à mot, doivent être bien individualisées de même que tous les aspects non verbaux. Il a fallu compter 8 heures de transcription pour une 1 heure d'entretien.

**Deuxième étape :** phase d'analyse proprement dite. Une procédure systématique a été déterminée au préalable dans le protocole. Il n'y a pas de séparation entre la collecte et cette phase d'analyse : dès la collecte du premier groupe, une première analyse a permis de mieux préciser les questions du second groupe. L'analyse portait aussi bien sur le verbal que le non verbal et l'émotionnel. Elle s'est faite sans a priori et est restée focalisée sur le thème et les questions clés. L'analyse dite de « la table longue » a été utilisée : le principe de base consiste à analyser les transcriptions de paroles des participants (verbatim) qui sont découpées, classées, comparées et confrontées. Tous ces verbatim sont étiquetés en fonction de l'idée abordée, comparée et confrontée. Le « comment? » et le « pourquoi? » sont abordés sans préjugés. Tout est « valide » : même une seule idée minoritaire est « vraie ».

## 3. Constats recensés

### 3.1. Etat des lieux des ménages ruraux

**Les populations ciblées par l'étude dépendent presque entièrement d'activités agricoles, exercées de manière informelle sur de petits périmètres et en grande partie dans des buts d'autoconsommation.** Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans la vie socio-économique du Sénégal et notamment dans les régions ciblées par l'étude. Ces activités sont le plus souvent menées dans l'informel (94% des ménages enquêtés) et destinées à la consommation. Dans la grande majorité, les producteurs agricoles sont de petits exploitants (moins de 2 hectares) qui cultivent la terre sur des régimes fonciers coutumiers et pratiquent des assolements traditionnels.

#### Particularités par région

**Kolda :** Les ménages de Kolda sont 95% à évoluer dans l'agriculture majoritairement en tant qu'employés à temps partiel. Bénéficiant surtout de famille installée dans d'autres régions du Sénégal, 50% des transferts qu'ils reçoivent constituent un don. Dans 71% des cas, la transaction se fait de main à main. Les transferts prennent deux formes dans des proportions équivalentes : envois réguliers, et envois ponctuels en cas de difficulté financière. Dans les deux cas de figure, les sommes reçues sont inférieures à 50 000 FCFA pour 65% des personnes interrogées.

**Louga :** Les personnes rencontrées à Louga exercent presque toutes une activité agricole (98.6% des sondés), mais elles sont plus nombreuses à être employées à temps plein ou à leur compte. Elles disposent d'une part plus importante de proches résidant à l'étranger. Ces derniers transfèrent des fonds sous forme de don dans 70% des cas, en utilisant majoritairement des moyens formels. Les sommes reçues lors de difficultés financières sont plus importantes (dans 1/3 des cas la somme est supérieure à 100 000 FCFA) mais équivalentes aux chiffres de Kolda sur les transferts réguliers (inférieure à 50 000 FCFA dans 50% des cas).

*Plus de détails à l'annexe 5.1.*

Leurs revenus doivent couvrir les dépenses d'un grand nombre de personnes à charge (8 personnes par foyer en moyenne), d'événements coûteux et de mauvaises récoltes fréquentes (72% des ménages déplorent un choc touchant leur exploitation chaque année, essentiellement lié à la pluviométrie).

**D'après le dernier recensement, un tiers des ménages ruraux peut compter sur des transferts de fonds qui leur permettent d'améliorer leur quotidien et de faire face aux chocs agricoles.** 31% de la population rurale<sup>16</sup> (soit près de 2 millions de personnes) ont un proche ayant émigré, qu'il soit installé dans une autre région du Sénégal ou à l'international capable d'envoyer des fonds. Sur l'échantillon étudié, 73% des ménages recevant des transferts mettent en place une stratégie de mitigation des chocs agricoles contre 22% des ménages ne recevant pas de transferts, marquant un vrai clivage. De ce fait, les ménages qui reçoivent des transferts de fonds semblent bien plus disposés à penser à une stratégie pour anticiper les mauvaises saisons.

16 ANSD, RGPAAE 2013.

**Tableau 10 :** Avez-vous mis en place une stratégie pour anticiper ou réagir à de prochaines mauvaises saisons ?

	Ménages ne recevant pas de transferts	Ménages recevant des transferts				
		Total des ménages recevant des transferts	Sous-catégorie canal		Sous-catégorie origine	
			Transferts de fonds informels	Transferts de fonds formels	Transferts domestiques	Transferts internationaux
Oui	22%	73%	68%	78%	69%	80%
Non	78%	27%	32%	22%	31%	20%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Pour les ménages recevant des fonds, cette stratégie consiste d'abord à diversifier les activités par du petit commerce de biens courants (cosmétiques, habits, bijoux, etc.) et à sécuriser de meilleurs intrants (40%). Au final, on observe une substitution des migrants aux aides du gouvernement et des organisations non gouvernementales (ONG) locales dans le cas de la réception de fonds.

**Tableau 11 :** Quelle forme prend cette stratégie ?

	Ménages ne recevant pas de transferts	Ménages recevant des transferts				
		Total des ménages recevant des transferts	Sous-catégorie canal		Sous-catégorie origine	
			Transferts de fonds informels	Transferts de fonds formels	Transferts domestiques	Transferts internationaux
Epargne	34%	32%	35%	27%	34%	27%
Changement de culture	28%	20%	23%	18%	20%	21%
Aide du gouvernement	20%	7%	7%	7%	7%	8%
Soutien d'une association	5%	0%	0%	1%	1%	0%
Autres : achats intrants et diversification des activités	13%	40%	35%	47%	39%	44%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

20% du total des fonds reçus est mis de côté au titre de cette stratégie. Le reste des fonds s'agrège au budget du ménage pour améliorer le quotidien à court terme et augmenter le niveau de dépenses sociales.

Un lien évident n'a pas été constaté entre la mise en place d'une stratégie par les populations et le montant, la fréquence ou l'origine des transferts de fonds, ni d'autres facteurs socio-démographiques. La prise de conscience qu'il est possible d'investir autrement semble simplement plus élevée chez les personnes exposées à de l'information, de la formation, ou de l'observation pratiques de techniques chez les autres. Ceci suggère qu'un travail important de renforcement des capacités est indispensable au succès de nouveaux produits tournant autour de la Gestion des Risques Agricoles.

**Les transferts de fonds offrent aux ménages de plus grandes capacités d'épargne et de crédit, notamment quand la famille se trouve à l'étranger, mais leur utilisation n'est pas optimale faute d'accès à des services financiers formels.** Les ménages recevant des transferts de fonds disposent de plus de ressources que ceux qui n'en reçoivent pas et ont ainsi une capacité d'épargne plus importante (ils sont 65% à épargner contre 33% des ménages sans transfert).

**Tableau 12 : Epargnez-vous ?**

	Ménages ne recevant pas de transferts	Ménages recevant des transferts				
		Total des ménages recevant des transferts	Sous-catégorie canal		Sous-catégorie origine	
			Transferts de fonds informels	Transferts de fonds formels	Transferts domestiques	Transferts internationaux
Oui	33%	65%	61%	70%	59%	78%
Non	67%	35%	39%	30%	41%	22%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La manière d'épargner ne subit cependant pas de modification profonde, ni dans sa façon de faire (achat d'animaux ou liquide à proportions presque égales 50/50 dans les deux cas de figure) ni dans ses motifs (cérémonie, construction, etc.) par rapport aux ménages ne bénéficiant pas de transferts.

**Tableau 13 : Quelle forme prend cette épargne ?**

	Ménages ne recevant pas de transferts	Ménages recevant des transferts				
		Total des ménages recevant des transferts	Sous-catégorie canal		Sous-catégorie origine	
			Transferts de fonds informels	Transferts de fonds formels	Transferts domestiques	Transferts internationaux
Nature (Animaux)	47%	51%	52%	49%	49%	53%
Liquide	48%	45%	43%	47%	48%	39%
Solution mobile	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Autre (tontine)	5%	4%	5%	4%	2%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

On note cependant que les ménages recevant des fonds de l'étranger (20% de l'échantillon) et/ou formels (25% de l'échantillon) dédient une part plus importante de leur épargne (quelle qu'en soit la source) à la prévention des risques agricoles (45% et 42% contre 39% de l'épargne en moyenne), bien qu'ils représentent une minorité dans l'échantillon. Favoriser la formalisation des transferts assurerait ainsi une meilleure familiarité avec les outils financiers et des propensions plus importante à y avoir recours pour lutter activement contre les risques agricoles.

**Tableau 14 : Pour quelle(s) raison(s) épargnez-vous ?**

	Ménages ne recevant pas de transferts	Ménages recevant des transferts				
		Total des ménages recevant des transferts	Sous-catégorie canal		Sous-catégorie origine	
			Transferts de fonds informels	Transferts de fonds formels	Transferts domestiques	Transferts internationaux
Cérémonie (baptême, Mariage)	32%	29%	34%	23%	34%	18%
Travaux de construction	11%	12%	11%	12%	11%	13%
En cas de perte agricole <sup>18</sup>	38%	39%	36%	42%	36%	45%
Achat des vêtements/Bijoux	4%	1%	2%	1%	1%	2%
Autres	15%	19%	17%	22%	18%	22%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

17 Voir Annexe 5.2.2 sur les causes des pertes agricoles des personnes sondées pour de plus amples détails.

Ces mêmes ménages recevant des fonds sont en effet moins réfractaires au crédit et à l'idée d'épargne agricole (45% ont eu recours à un crédit contre 19% des ménages ne recevant pas de transfert), la réception de transferts les ayant davantage accoutumés au système formel et à la culture bancaire. Cette proportion est encore plus importante lorsque ces fonds proviennent de l'étranger et de canaux formels.

**Tableau 15** : Avez-vous reçu du crédit ces derniers années ?

	Ménages ne recevant pas de transferts	Ménages recevant des transferts				
		Total des ménages recevant des transferts	Sous-catégorie canal		Sous-catégorie origine	
			Transferts de fonds informels	Transferts de fonds formels	Transferts domestiques	Transferts internationaux
Oui	19%	45%	40%	52%	40%	57%
Non	81%	55%	60%	48%	60%	43%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les transferts de fonds ponctuels (environ 18% du total de tous les transferts dans notre échantillon) sont très souvent une question d'urgence personnelle ou familiale (cérémonies de décès, de naissance, de baptême et de mariage essentiellement) ou faisant suite à un dégât sur la propriété exploitation (feu de brousse, inondation, sécheresse). Les fonds sont alors utilisés pour surseoir au besoin ou/et maintenir le niveau de consommation habituel. Les ménages sollicitent leur famille lorsque les réserves arrivent à épuisement ou périssent, ils espèrent une réponse en 48h.

Les transferts de fonds réguliers constituent un complément, un filet de sécurité stable quand les recettes fluctuent ou n'équilibrent pas les dépenses. Ainsi, dans ces cas également, l'utilisation du transfert est destinée à la consommation immédiate. L'épargne personnelle est principalement constituée lors des récoltes agricoles en fin de saison.

Dans la section suivante, la question des services financiers disponibles en milieu rural du point de vue de l'offre a été étudiée.

## 3.2. Etat des lieux de l'offre en services financiers envers les ménages ruraux

**Malgré un potentiel important d'inclusion financière, les établissements financiers éprouvent des difficultés à apporter des solutions à ces populations.** Que cela soit par manque de points d'accès, parce que les produits ne répondent pas toujours aux réalités du monde rural en particulier pour le crédit (en termes de calendrier de décaissement et de remboursement, de conditions d'éligibilité et d'exigence de garantie, ou encore de montants proposés) et ou à cause de réticences envers les financiers, les ménages ruraux ne fréquentent que rarement ces établissements préférant recourir à des solutions informelles et/ou communautaires, ou mobiles pour les transferts de fonds. Pour l'épargne en particulier, s'ajoutent à ces perceptions assez négatives le fait objectif que les sommes en jeu (de l'ordre de 500 à 1500 FCFA selon notre étude) ne justifient pas non plus de longs déplacements pour les déposer/retirer, perpétuant l'enclavement financier des zones rurales.

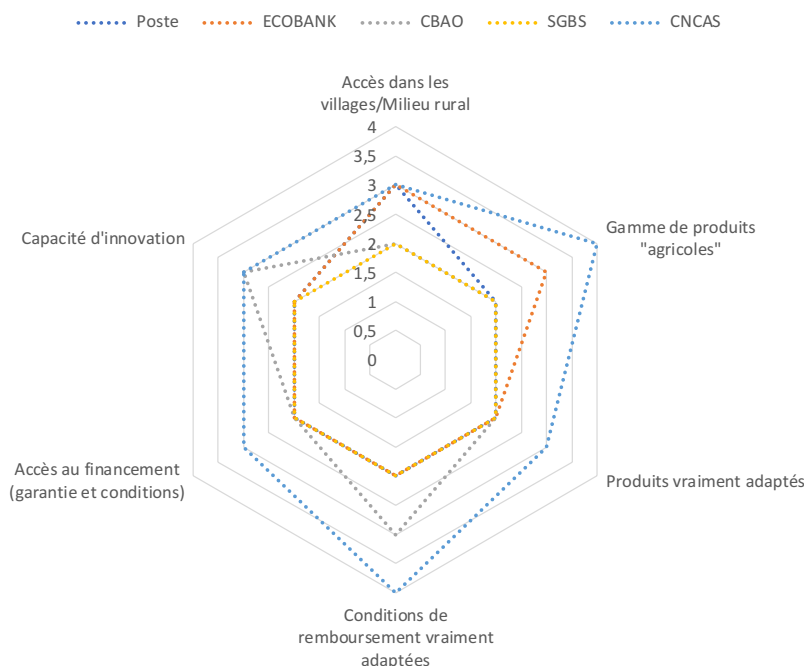


Le graphique ci-après mesure le positionnement de 5 banques vis-à-vis des critères clés des ménages ruraux :

- L'existence d'une gamme de produits appropriés à l'agriculture,
- Leur pertinence,
- L'adaptabilité des conditions de remboursement,
- Leur accessibilité physique, les conditions d'éligibilité,
- Et la capacité à innover de ces acteurs.

Les notes sont l'appréciation du consultant sur la base de rencontre avec ces institutions et d'enquêtes auprès des ménages ruraux.

**Figure 5** : Appréciation par le consultant du service de quelques banques pour les besoins des ménages ruraux.



### Les SFD couvrent mieux les provinces sénégalaises mais ne parviennent pas jusqu'aux villages les plus modestes

Les SFD couvrent mieux les provinces avec des agences physique de proximité, mais également avec des innovations comme la mise en place de réseaux de correspondant avec MICROCRED. Cependant, l'accès au financement des petits producteurs reste freiné par des taux d'intérêt qui restent très élevés, et la complexité du statut des garanties. Les cycles de remboursement ne s'adaptent pas non plus toujours aux cycles de production (les récoltes, et donc rentrées d'argent, intervenant souvent plusieurs mois après le début des remboursements) et les agents de crédit sont rarement des spécialistes du secteur agricole et se cantonnent à des évaluations financières, sans appréhension technique des projets (pas de prise en compte des risques agricoles notamment).

Cependant, quelques acteurs mettent en places des stratégies leur permettant de pourvoir organiser la collecte de fonds dans les villages les plus difficiles d'accès.

## UNCDF/CAURIE - Digitalisation de la procédure de collecte de l'épargne chez CAURIE au Sénégal

Les services numériques facilitent aujourd'hui le travail des SFD et rendent les opérations moins pénibles pour les ménages (en termes de temps et de distance). Exemple de l'initiative UNCDF/CAURIE :

Dans les locaux de La Coopérative Autonome pour le Renforcement des Initiatives Économiques par la Microfinance (CAURIE-MF) les agents de collecte se préparent pour les Bancs Villageois (BV). Le BV est une réunion de 30 à 100 femmes issues de groupements communautaires de base qui bénéficient de produits de micro-crédits et d'épargne reposant fondamentalement sur la gestion participative et sur la caution solidaire à travers les mécanismes de groupes de solidarité. Les agents, munis de tablettes se connectent au serveur de l'institution pour extraire et sauvegarder les données dont ils ont besoin pour la collecte du jour, de manière à pouvoir y accéder sans connexion Internet. Nous sommes loin des jours où il fallait venir la veille, s'installer dans la salle des archives pour trouver le dossier du groupement à visiter, rechercher le dernier rapport de réunion et imprimer des pages et des pages à remplir sur place. Le programme UNCDF MM4P accompagne l'institution dans son projet de finance digitale par l'acquisition de quarante tablettes, le développement d'une application mobile adaptée et un soutien technique pour son implémentation. Sur le terrain, le parcours des agents de collecte est simplifié et les bancs villageois prennent une autre tournure.

Source : UNCDF newsletter

**Limites :** *Cet effort de digitalisation n'en est qu'à ses débuts et touche aujourd'hui un nombre limité de ménages ; son impact pourra grandir à mesure que la démarche se généralise et que les opportunités de partenariat entre les SFD, les fournisseurs de services numériques et les opérateurs en téléphonie mobile deviennent plus évidentes.*

## MICROCRED - La mise en place de réseaux d'agents Baobab

Afin de mettre ses produits et ses services à la disposition de l'ensemble de la population, Microcred développe, outre des agences physiques et des points de service, des réseaux d'agents Baobab. Afin de fiabiliser et faciliter la mission de ses gestionnaires de portefeuille, Microcred développe une suite d'applications web et mobiles permettant une gestion optimisée des portefeuilles de crédit. Ce développement permet à Microcred d'optimiser les coûts, de réduire les risques de fraudes mais aussi de réduire le temps alloué à l'administration. Accessibles sur smartphones, ces applications sont déployées à l'ensemble des gestionnaires de portefeuille du Groupe. Le Groupe a choisi de développer des canaux de distribution alternatifs, reposant en particulier sur des réseaux de correspondants et l'utilisation des nouvelles technologies pour outiller ces correspondants.

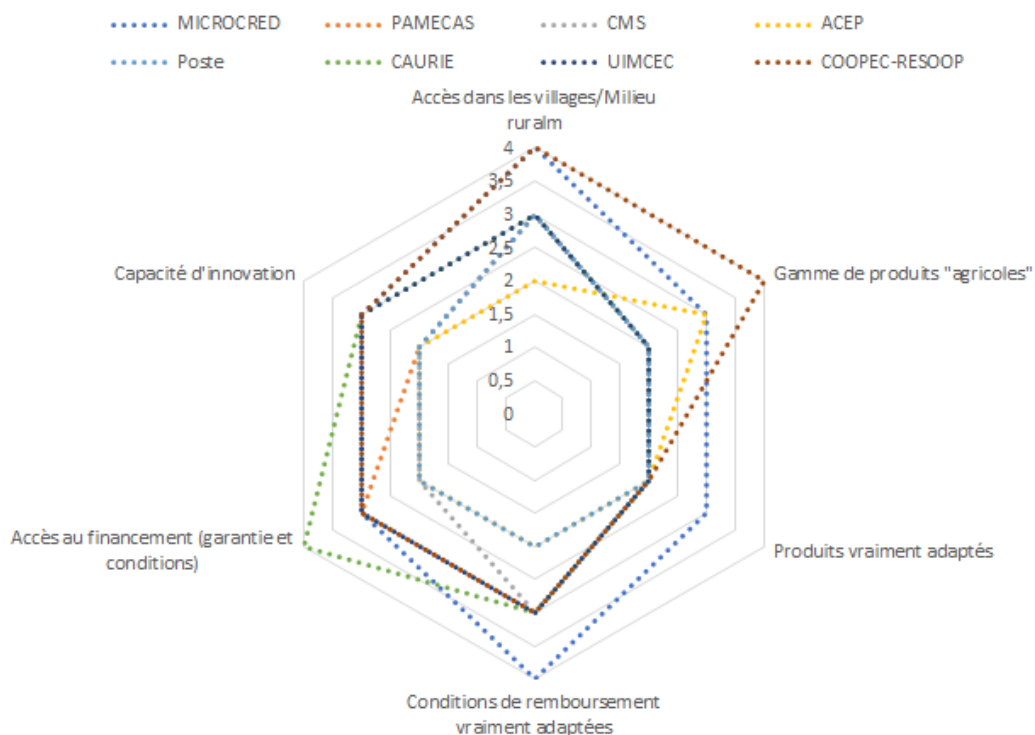
**Limites :** *Malgré une meilleure couverture, ces agents ne parviennent pas toujours jusqu'au « dernier kilomètre » pour toucher les ménages ruraux, ce qui reste frein en termes d'accessibilité*

Le tableau ci-dessous matérialise le potentiel plus important des SFD à proposer des solutions accessibles et adaptées aux ménages ruraux, malgré des progrès à fournir.





**Figure 6** : Appréciation par le consultant du service de 8 SFD pour les besoins des ménages ruraux.



Ce graphique mesure le positionnement de 8 SFD vis-à-vis des critères clés des ménages ruraux : l'existence d'une gamme de produits appropriés à l'agriculture, leur pertinence, l'adaptabilité des conditions de remboursement, leur accessibilité physique, les conditions d'éligibilité, et la capacité à innover de ces acteurs. Les notes sont l'appréciation du consultant sur la base de rencontre avec ces institutions et d'enquêtes auprès des ménages ruraux.

**En parallèle, la priorité donnée par le Gouvernement au secteur agricole et ses perspectives importantes de développement attirent l'intérêt des prestataires de services en finance digitale**

Au Sénégal, le réseau téléphonique couvre 66% du territoire et est accessible à 91% de la population, pour un taux de pénétration de plus de 110%<sup>18</sup>. Ceci ouvre une opportunité pour les SFD d'améliorer l'offre de services financiers, notamment en milieu rural, à travers les technologies de l'information et de communication, notamment le mobile banking ou le correspondant banking (qui recourt à des agents tiers) et d'accroître de manière substantielle l'inclusion financière. Dans le même temps, la compétition dans le champ des services financiers s'en retrouve exacerbée. Les plateformes WARI et Orange Money offrent aujourd'hui une couverture importante au niveau national pour envoyer et recevoir les transferts de fonds, contrairement aux banques et SFD qui ne peuvent rivaliser, mais le potentiel des opérateurs mobiles comme instrument financier de gestion des risques agricoles reste à développer. En effet, pour l'instant, au Sénégal, ces plateformes proposent essentiellement des services de paiement de factures et de transfert d'argent mais pas de service d'épargne sur portefeuille électronique ni ne distribuent de produits d'assurance ou de crédit. Elles offrent la possibilité de faire circuler des informations de marché, et de favoriser les transactions d'achat et de vente sans logistique autre que celle de disposer d'un téléphone mobile et d'avoir accès au réseau télécom. Leur potentiel comme outil intégrant les services financiers et informationnels de gestion des risques agricoles reste à exploiter comme par exemple au travers partenariats avec la CNCAS pour proposer une offre financière adaptée dans un premier temps.

<sup>18</sup> Taux de pénétration : Il est obtenu en divisant le nombre total de clients par la population du Sénégal qui est estimée à 13.508.715 habitants lors du dernier recensement général.

## WARI & ORANGE MONEY – Nouvelles possibilités d'accès aux services financiers de base

Au Sénégal, la tendance est nouvelle et l'opérateur historique, Orange, avec Orange Money, ouvre les frontières de la finance digitale et propose un service opérationnel au Sénégal. Aujourd'hui, il est plus simple d'envoyer ou de recevoir de l'argent via son compte Orange Money et ce service se popularise progressivement depuis les dernières années. Dans d'autres pays, Orange et d'autres opérateurs en téléphonie mobile ont développé, en partenariat avec des banques, des suites complètes de services financiers digitaux. Une autre révolution avec le nouvel entrant, Wari, une plateforme technologique développée par Cellular Systems International(CSI). Wari s'adresse à la couche de la population non bancarisée (+90%). Ce sont +65000 transactions effectuées par ses 2 000 points de vente au Sénégal. Wari a récemment acquis la plateforme de l'opérateur mobile Tigo offrant des services financiers numériques (Tigo Money). Tigo offre par ailleurs la distribution de services de micro-assurance vie et frais d'hospitalisation développés par BIMA un intermédiaire spécialisé dans la distribution de services de micro-assurance par mobile.

Les services financiers digitaux par mobile sont en train d'être vulgarisés dans d'autres pays africains. La *banquemobile* offre deux avantages essentiels par rapport aux autres canaux de distribution : 1) elle réduit l'impact des coûts fixes dans la rentabilité rendant de ce fait les clients « du bas de la pyramide » effectuant des transactions de petite taille et peu nombreuses rentables/bancables, et 2) la confiance s'installe plus facilement dans la mesure où le client peut contrôler en temps réel son solde et développe un relationnel avec un agent en proximité directe avec son lieu de vie. En surmontant ces deux obstacles, la banque mobile peut contribuer à repousser la frontière des possibilités d'accès aux services financiers de base et à couvrir un large éventail de la population, mais aussi à changer positivement l'économie de l'activité bancaire de détail.

**Limites :** *Malgré leur assise nationale, ces opérateurs ne sont pas en mesure d'offrir des produits financiers (épargne, crédit, assurance, etc.)*

## Enfin, des prestataires de services numériques permettent d'ores et déjà de démocratiser l'accès à l'information

Mais ces services se limitent à diffuser de l'information technique simple et mettre en relation les acteurs de la chaîne de valeur agricole, des conditions utiles à la gestion des risques agricoles mais insuffisantes pour résoudre tous les problèmes sans outils financiers intégrés derrière. Des restrictions réglementaires les empêchent de délivrer des services financiers, qu'il est toutefois permis d'imaginer en partenariat avec une institutions bancaires disposant des agréments.

Parmi les acteurs les plus dynamiques, on peut compter sur Manobi qui a développé plusieurs applications qui informent les producteurs des prix en temps réel, qui envoient des alertes météorologiques ou qui mettent en relation acheteurs et vendeurs. Ce dernier point est également le crédo pris par m-louma, une plateforme de marché en ligne qui renseigne le producteur sur l'état de la demande.

Enfin, MyAgro avait mené au Sénégal un projet pilote de d'achat d'intrants échelonné par mobile, une approche est intéressante mais dont le modèle seul semble trop étroit pour être durable.

## 3.3. Conséquences et recommandations générales

En plus de l'enquête quantitative, lors des focus groups, les ménages recevant des transferts de fonds disent mieux vivre dans le court terme, ils sont en effet moins vulnérables aux chocs financiers des différents aléas marquant chaque saison agricole et peuvent diversifier leurs activités. Mais leur résilience et leur autonomie ne semblent pas s'améliorer à long terme : moins dépendants des aides du gouvernement, ils produisent toujours essentiellement pour l'autoconsommation (2/3 des ménages consomment plus de 50% de leur production) et sans que leur exploitation ne grandisse. Ces effets limités au court terme trouvent plusieurs explications :

- Excentrés des comptoirs des banques et IMF, qui n'ont pas toujours de produits de transferts, de crédit et d'épargne intégrés et adaptés à leurs réalités, les ménages agricoles ne disposent pas de solution unique pour satisfaire leurs différents besoins financiers et doivent composer, le cas échéant, entre plusieurs opérateurs parfois distants ;



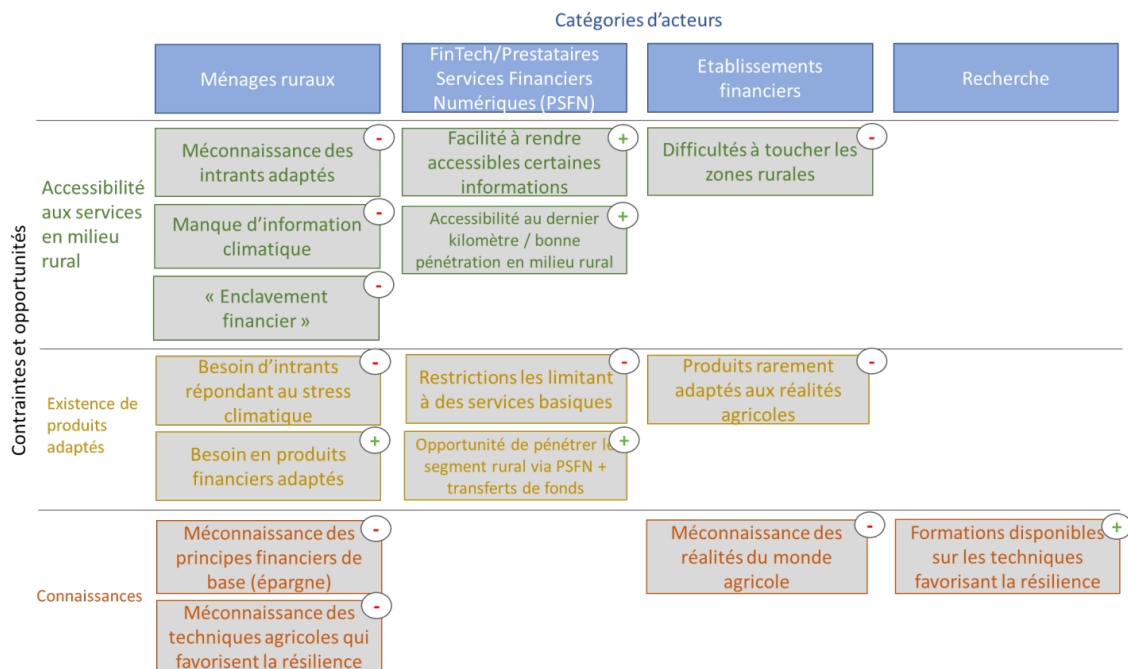
- Faute d'information, de conseils avisés et d'accès à des intrants adaptés, les investissements des ménages pour atténuer leur vulnérabilité aux chocs agricoles produisent des effets limités ;
- Après la vente de leur récolte, les ménages vivent une période où ils sont surliquides, mais ils peinent à identifier les meilleures solutions pour placer ou investir leurs fonds ;

Du côté de l'offre, il a été observé que :

- Les intermédiaires financiers traditionnels (banques, SFD, Poste) voient dans le service « au dernier km » un surcoût qui ne sera pas rentabilisé par les capacités des ménages ruraux. Leur modèle reste basé sur des agences physiques et des produits réservés aux commerçants ou salariés.
- Les prestataires de services financiers numériques « modernes » basés sur la téléphonie mobile disposant d'une pénétration rurale plus forte mais ont une gamme de services financiers limités et ne comblent que partiellement les besoins des ménages ruraux.
- Les services financiers et ceux non financiers d'information/support agricole ne sont pas intégrés.
- Les ménages recevant des transferts de fonds ne sont pas nécessairement perçus comme une clientèle de niche dont le potentiel économique permettrait de rentabiliser, en cascade, des interventions vers les ménages ne recevant pas de transferts. Mais le regroupement de la diaspora transférant de l'argent en associations et le rôle que peuvent jouer les coopératives et organisations paysannes sur place pour rassembler les exploitants ruraux, laissent entrevoir des possibilités pour faire des économies d'échelle.

En synthèse, chaque catégorie d'acteurs (ménages, Prestataires de Services Financiers Numériques, Etablissements financiers, Recherche) est confrontée à ses propres contraintes s'il agit seul. D'autres peuvent faire créer des opportunités, encore faut-il pouvoir combiner les services. Ces contraintes et opportunités ont été classées par type d'acteur selon 3 problématiques : l'accessibilité, les caractéristiques des produits et les connaissances.

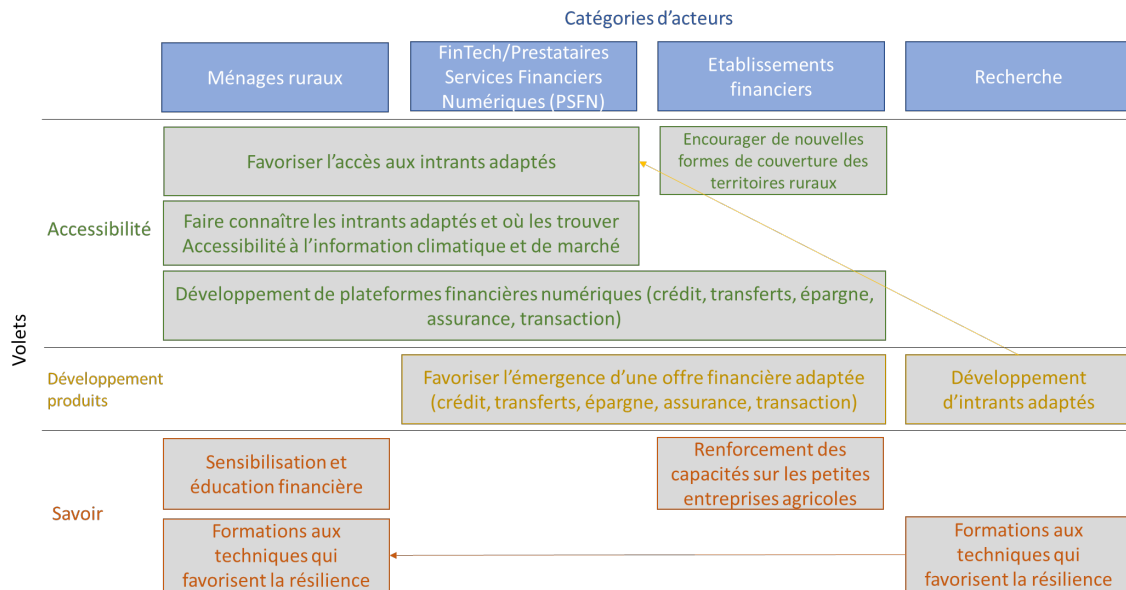
**Figure 7** : Synthèse des contraintes et opportunités par acteur.



En ayant recours à des partenariats, il devient possible de créer une offre conjointe pour surmonter ces obstacles. Les actions à mener pour solutionner les contraintes et tirer parti des opportunités caractérisant les ménages bénéficiaires des transferts de fonds ainsi que les différents prestataires de services financiers et non financiers peuvent s'organiser autour de trois axes d'intervention :

- Améliorer l'accessibilité des services, avec un souci majeur de proximité et selon un mode de distribution aussi intégré que possible (i) des transferts avec d'autres services financiers complémentaires et (ii) des services financiers avec des services non financiers (d'information, de conseils, etc.)
- Adapter les services financiers, non financiers et les intrants agricoles existant pour une meilleure adéquation aux besoins et aux réalités des ménages ruraux ; Développer les capacités pour faciliter l'appropriation par les ménages ruraux de services et méthodes de distribution innovantes

**Figure 8** : Axes d'intervention envisageables.



Ces actions doivent dorénavant être opérationnalisées et mises en synergie :

**Les axes d'intervention sont indissociables**, les transferts de fonds ne peuvent être un levier important de lutte contre le risque agricole que s'il existe au préalable une offre de services (financiers et non-financiers) dans lesquels ils peuvent investir pour rendre leur exploitation plus résiliente. Les ménages ruraux dépensent une part importante des sommes reçues en consommation immédiate parce qu'ils n'ont pas forcément d'alternatives de placement, de financement ou encore d'assurance.

Une fois que des propositions crédibles et efficaces existent pour faire face aux risques agricoles, il devient envisageable de travailler à canaliser davantage les transferts de fonds vers ces opportunités.

**Du point de vue opérationnel**, ces actions seront d'autant plus efficaces qu'elles reposent sur des produits ayant déjà fait leur preuve et sur des partenariats gagnant-gagnant entre acteurs apportant des valeurs ajoutées réciproques. La mise en œuvre de solutions innovantes requiert la mise en place de partenariats encore inédits et/ou de produits nouveaux tant du côté de l'offre que de la demande. Ces innovations, pour réussir, nécessitent, dans une première phase, des approches pilotes testées à petite échelle avant de consolider les leçons apprises pour un passage durable à l'échelle. C'est dans cet esprit que les recommandations ont été conçues.



## 3.4. Pour aller plus loin

### Articulation avec les actions des associations de migrants

Les transferts de fonds plus entre individus peuvent être un levier d'investissement pour les ménages ruraux du Sénégal, il serait très pertinent de mener une réflexion parallèle sur les actions collectives des migrants.

Les associations de migrants sénégalais sont souvent le reflet de l'organisation territoriale au pays. Les premières générations de migrants ont fédéré une très grande partie de la population expatriées au sein d'associations liées au village d'origine. **L'association apparaît ainsi comme un moyen efficace de mobilisation de la diaspora, pour faciliter la promotion des outils et activités du programme découlant de cette étude auprès des personnes qui envoient les fonds.** Menant des actions communautaires à visée sociale (constructions d'écoles de cases de santé, de mosquées, de puits, acheminement de matériel, etc.), elles évoluent progressivement, à la faveur de l'arrivée des nouvelles générations vers des investissements davantage productifs. L'étude sur l'accompagnement des ressortissants sénégalais établis en France dans la réalisation d'investissements productifs collectifs au Sénégal (AFD, 2012<sup>19</sup>) a fait ressortir les constats et recommandations suivants :

1. L'avènement des deuxièmes et troisièmes générations d'émigrés a opéré une prise de conscience de la nécessité de mener des projets collectifs davantage tournés vers l'économie. Les infrastructures sociales ne génèrent pas de recettes mais engendrent des coûts d'entretien, qui puisent dans les fonds propres des associations de migrants. Développer des projets économiques rémunérateurs permet de générer des revenus qui pourraient prendre en charge des investissements sociaux. C'est en résumé le message que portent les plus jeunes sénégalais de l'étranger. Ces initiatives sont encouragées par le PAISD<sup>20</sup> ou encore l'exemple de l'entreprise Niokolo Transports<sup>21</sup> mise en place pour les ressortissants de Kédougou.
2. Les motivations ne sont jamais purement commerciales. Les investissements productifs collectifs de la diaspora évoluent mais sans perdre leur visée sociale. Les motivations sont désormais de créer des emplois pour freiner l'exode rural, de pérenniser les projets, de fournir des biens ou services manquants ou encore de former les jeunes.
3. L'échelle des projets transcende le cadre villageois. L'organisation de la diaspora par regroupement par village d'origine a parfois créé des réflexions en silo et donné naissance à des incohérences et doublons. Les jeunes générations ont tendance à réfléchir à l'échelle régionale, ce qui permet une répartition plus logique des investissements.
4. Les migrants n'ont que faiblement connaissance des dispositifs de soutien et programmes d'accompagnement sur place. Leurs investissements ont rarement lieu en concertation avec les services de l'Etat.
5. Le choix des projets se fait souvent selon une vision étroite des opportunités locales, et cible principalement la production agricole.

L'étude, en adoptant une approche par les chaînes de valeur, propose aux migrants d'investir dans les activités supports à la production agricole, en anticipant son développement et pour éviter une concurrence avec les initiatives locales. Cette manière de procéder garantit un développement plus harmonieux et un apport à plus grande valeur ajoutée des associations de migrants (expertise requise différente et non forcément disponible sur les activités support, montants plus importants à investir, etc.). Un catalogue de projets, porteurs à destination des migrants, adapté à chaque région de la vallée du fleuve Sénégal, a été produit pour favoriser l'adoption de cette démarche.

Il est ainsi souhaitable, en parallèle des actions qui seront menées pour faire des transferts de fonds des outils de lutte contre le risque agricole, d'associer les programmes d'accompagnement des projets de la diaspora, pour promouvoir la création d'opportunités qui rendront accessibles pour les populations rurales les intrants, connaissances et moyens de lutter plus efficacement contre les chocs climatiques. Ces associations ont un rôle à jouer en investissant dans des activités économiques qui participent à une meilleure gestion des risques agricoles :

**Si la capacité à contrer les risques agricoles est en partie limitée par la difficulté à se procurer les outils adéquats, les associations de migrants peuvent être incitées à investir dans la provision de solutions locales adaptées.**

<sup>19</sup> Disponibles en téléchargement : <http://www.rmda-group.com/France-Senegal-Assistance-to-the.html>

<sup>20</sup> <http://www.codev.gouv.sn/>

<sup>21</sup> <http://www.niokolotransports.com/>

## 4. Programme

---

Après analyse des documents et des données issues des enquêtes, un programme comportant trois composantes (accessibilité, développements produits et savoir) est proposé. Des suggestions d'ancrage institutionnel du programme pour sa mise en œuvre opérationnelle et un budget d'investissement par composante et des objectifs de contribution par type d'acteurs sont également déclinés.

### 4.1. Composantes

#### 4.1.1. Composante accessibilité

Les activités de cette composante visent à renforcer et faciliter l'accès aux services financiers formels (transferts de fond, solutions d'épargne, crédit et assurance, etc.), ainsi qu'aux intrants et informations adaptés pour les ménages ruraux (en termes de prix et de modalités correspondants aux cycles agricoles).

##### Activité 1

Encourager la mise en place d'un environnement réglementaire plus favorable pour accroître l'accessibilité aux transferts formels en milieu rural

**Idée générale :** Les cadres réglementaires nationaux et internationaux ont des effets directs sur les possibilités des acteurs bancaires et de téléphonie mobile, de développer de nouveaux services. Ainsi la BCEAO a-t-elle récemment bloqué les transferts internationaux transitant par Orange Money. De même Wari ne peut opérer que sur le territoire national. L'idée de cette activité est, à travers une étude de la réglementation actuelle, d'identifier les avantages et inconvénients de réformes visant à ouvrir les transferts internationaux à de nouveaux opérateurs et de nouveaux modèles de partenariat et d'envisager les limites et opportunités de mesures incitatives pour faciliter l'utilisation productive des transferts de fonds.

Cette activité prendrait la forme d'une étude objective confiée à un ou des spécialistes et l'organisation d'un atelier pour en divulguer et débattre les résultats. Des activités de dissémination et lobbying des recommandations auraient ensuite lieu.

##### Partenariats à envisager :

- BCEAO
- Ministère de l'Economie et des Finances
- FIDA/FFR
- Banque Africaine de Développement (à travers son fonds Migration et développement qui mène actuellement une étude sur les transferts par mobile)
- Global system for mobile communications association (GSMA)

##### Priorité haute

Activité à lancer à court terme

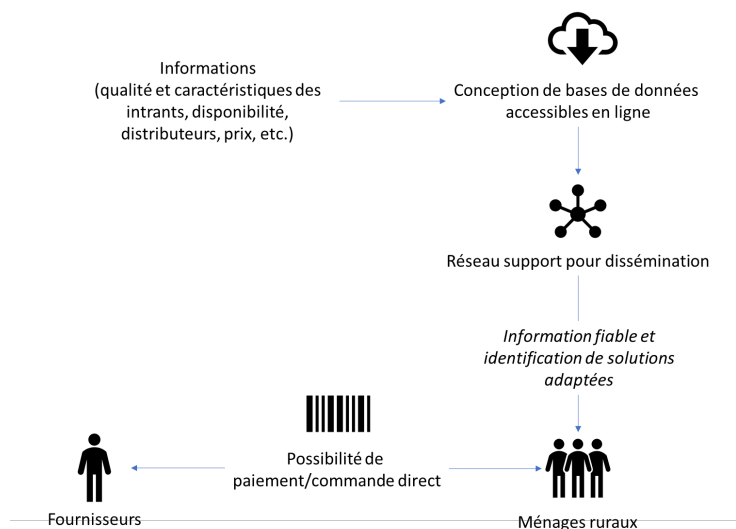
## Activité 2

Faciliter les connaissances et l'accès aux services financiers numériques existants (transfert, paiement, autres le cas échéant), aux fournisseurs d'intrants de qualité et informations adaptées<sup>22</sup> pour les ménages ruraux.

**Idée générale :** agréger et diffuser les informations disponibles, notamment à travers :

- La conception d'un répertoire qualifié des intrants (semences, matériel agricole, etc.) disponibles au Sénégal, caractérisées selon leur qualité et valeur ajoutée / adaptabilité par rapport aux spécificités climatiques des régions.
- La réalisation d'un annuaire des intermédiaires / revendeurs pour se les procurer mais aussi des acheteurs pour écouler la production.
- L'articulation avec les possibilités de paiement direct par les utilisateurs de services de transferts (tant émetteurs que bénéficiaires).
- Un comparateur des services financiers, qui fait correspondre les besoins et les profils des ménages l'utilisant aux solutions correspondantes et disponibles dans leur région

**Figure 9 :** Constitution et dissémination d'informations utiles aux ménages ruraux.



### Partenariats à envisager :

- ISRA pour appuyer sur le volet recherche et mise à disposition des caractéristiques des semences
- Direction de l'Agriculture (DA)
- Direction de la Modernisation de l'Équipement Rural (DMER)
- MANOBI
- Les organisations paysannes pour le regroupement des acteurs
- ORANGE, WARI et TIGO pour leur réseau et le paiement direct
- Partenaires identifiés par l'étude PARM-CIRAD

### Priorité haute

Activité pilote à lancer à court terme

<sup>22</sup> A mettre en perspective avec l'étude sur l'accès à l'information PAM-CIRAD (MAER).

### Activité 3

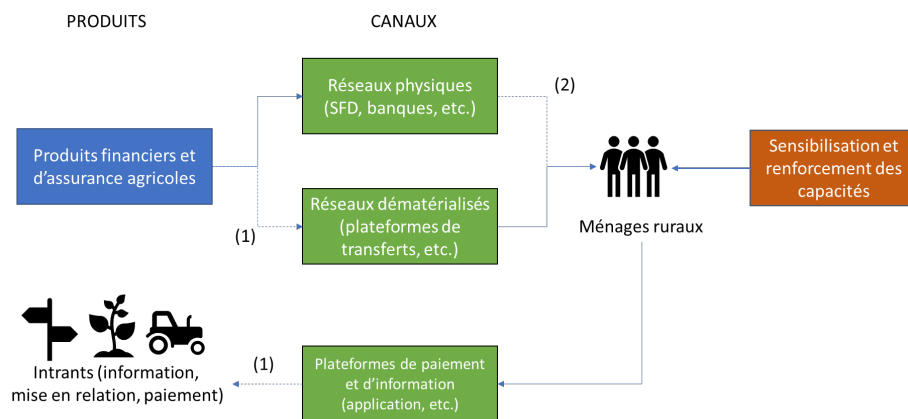
Rendre les services financiers formels accessibles dans les villages reculés par leur digitalisation

**Idée générale :** Il s'agit d'augmenter les points d'accès auprès des ménages ruraux afin de distribuer les services financiers existants et pertinents (intégrant les transferts de fonds) pour les ménages ruraux en recourant à la digitalisation des opérations, et d'élargir la gamme de services complémentaires offerts par les réseaux dématérialisés. L'activité se concentre sur :

- Les plateformes de services dématérialisés afin de diversifier la gamme de services financiers ou à valeur ajoutée distribués
- Les SFD afin de transformer leurs réseaux physiques en plateforme numérique afin d'augmenter leur couverture nationale.

Par cette activité, il est également attendu que l'attrait pour le secteur formel soit renforcé. Des activités de sensibilisation sont indispensables auprès des Prestataires de Services Financiers et des ménages (assurées par la composante 3 dans leur cas).

**Figure 10 :** Digitalisation des produits financiers existants.



#### Partenariats à envisager :

- UNCDF afin de bénéficier de leur programme « mobile money for the poor » sur les sujets de sensibilisation
- Caurie et UIMCEC en tant que réseaux physiques (participant au programme UNCDF)
- ORANGE et TIGO pour la mise en place d'une plateforme pour dissémination d'information et le paiement d'intrants éventuellement
- WARI pour son réseau dématérialisé

#### Priorité haute

Activité pilote à lancer à court terme

Extension à envisager à moyen terme si concluant



## 4.1.2. Composante développement produits

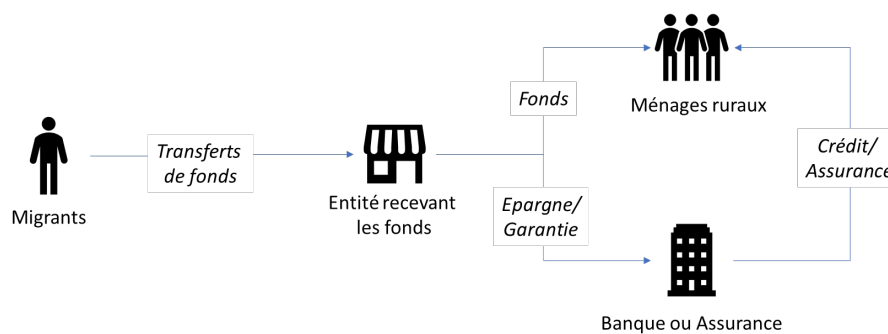
Les activités de cette composante visent à élaborer un package d'offres intégrées de produits financiers (crédit, assurance, épargne, transferts, paiements, etc.) et adaptées aux ménages ruraux, reposant sur un système de distribution décentralisé.

### Activité 1

Développement d'un produit financier basé sur la réception de transferts internationaux

**Idée générale :** Il s'agit de mettre en place un mécanisme permettant, lors de transferts d'argent, de réaliser une épargne automatique, de souscrire à une assurance, et/ou d'accéder aux crédits de façon plus aisée en cas de choc climatique. Une portion de l'argent reçu est automatiquement mise de côté comme garantie, apport ou épargne afin de permettre les investissements nécessaires à une agriculture plus durable et résiliente. Alternativement, pour des prestataires disposant de plateforme numérique développée, développer des modèles de crédit scoring, intégrant dans le logarithme les flux de transferts comme facteurs positifs pour l'éligibilité au crédit.

**Figure 11 :** Conception d'un produit financier adossé à la réception de transferts de fonds.



#### Partenariats à envisager :

- MICROCRED et La Poste pour le développement de mécanismes transactionnels liant les transferts à d'autres services financiers
- Orange Money ou Tigo Money s'ils souhaitent s'engager sur des services de crédit scoring
- Western Union et MoneyGram pour intégrer ces dispositions à leur offre
- CNCAS, CNAAS et Planet Guarantee pour le développement de produits d'assurance liés
- Les associations des migrants pour adhésion et dissémination
- Les organisations paysannes pour le ciblage des ménages et acteurs

#### Priorité haute

Activité pilote à lancer à court terme

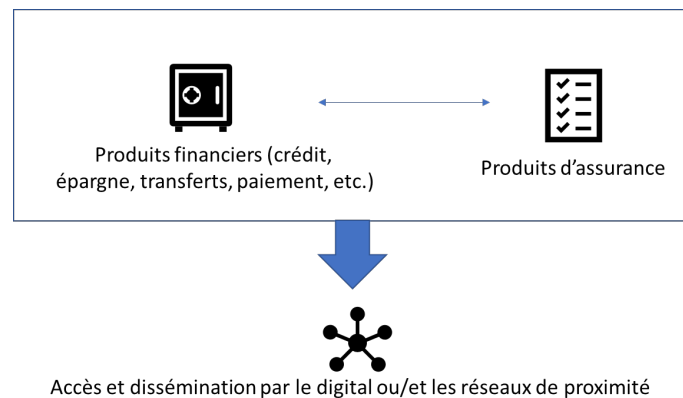
Extension à envisager à moyen terme si concluant

## Activité 2

Concevoir une gamme d'offres de financement et d'assurance formelles, adaptées aux besoins des ménages ruraux et disponibles sur support numérique

**Idée générale :** Il s'agit d'associer les savoir-faire des acteurs du financement et de l'assurance avec ceux des sociétés proposant des services digitaux pour concevoir puis distribuer des produits de financement agricole accessibles à distance via les réseaux mobiles et d'agents de proximité. Ceci conduit à renforcer l'attractivité des transferts formels (plus sûrs, et désormais demandant moins d'efforts).

**Figure 12 :** Conception de services financiers accessibles en ligne.



### Partenariats à envisager :

- Wari/Orange Money/Tigo pour l'élargissement de la distribution de services financiers et non financiers pour les petits producteurs
- CNCAS pour proposer des produits et des modèles de distribution adaptés (crédit et assurance) sur la base de leur forte expérience dans le secteur agricole
- CNAAS

### Priorité moyenne

Engager les démarches partenariales et de réflexion à court terme pour déploiement pilote à moyen terme



### 4.1.3. Composante savoir

Cette composante transversale vise à renforcer la capacité des acteurs et bénéficiaires en matière de gestion des risques climatiques dans la continuité du volet « renforcement des compétences en matière de gestion des risques agricoles » de PARM-Sénégal.

#### Activité 1

Renforcer la capacité des ménages ruraux à agir et réagir face aux risques agricoles, avec un accent particulier sur les aléas climatiques

**Idée générale :** Formation pour améliorer les techniques agricoles et habitudes des ménages ruraux pour prévenir, anticiper et mieux rebondir face à un choc climatique

**Partenariats à envisager :**

- ISRA
- ARD
- ANCAR
- SAED
- SODAGRI
- SODEFITEX
- Organisations paysannes et groupements de femmes

**Priorité haute** 🚩

Activité pilote à lancer à court terme  
Extension à envisager à moyen terme si concluant

#### Activité 2

Sensibilisation aux techniques d'épargne et éducation financière des ménages ruraux

**Idée générale :** Promouvoir une meilleure utilisation des fonds des ménages ruraux à travers la familiarisation avec les produits financiers et leur utilité. Ces actions doivent s'articuler avec les zones et produits développés dans les autres composantes

**Partenariats à envisager :**

- PAM/OXFAM pour leur projet 4R, une Initiative en faveur de la résilience des communautés rurales qui prend en compte ce volet
- GIZ dans son expérience et sa capacité à développer des modules d'éducation financières destinées aux ménages ruraux
- UCAD, ISRA, MAER, ANCAR dans la continuité de leur engagement auprès de PARM
- SAED, SODAGRI, SODEFITEX pour diffusion géographique
- FADSR, FNDASP, CNCAS pour l'élaboration des modules de formation

**Priorité moyenne** 🚩

Activité à lancer à moyen terme en fonction du degré de maturité des autres composantes

## 4.2. Ancrage institutionnel du programme

Le programme va se fonder sur une mobilisation large des autorités administratives, coutumières et religieuses, des associations, des groupements, des collectivités locales, des ONG, des populations, des partenaires techniques et financiers etc. Sa réussite est largement tributaire de la mise en œuvre d'un important programme de plaidoyer, de sensibilisation, de concertation permanente, de partage des informations et des responsabilités. Dans cette perspective, il sera mis en place un cadre partenarial qui regroupera l'ensemble des acteurs du sous-secteur et sera un mécanisme d'appui au Comité National de Coordination du MAER. Ses missions peuvent se résumer aux notions de concertation, de coordination, d'échange, de participation et de conseil pour aider le gouvernement à prendre les bonnes décisions sur la base de données contextualisées.

- **Supervision du Programme et Orientation Stratégique** : Il s'agira de s'assurer du respect des activités du programme et des normes de bonne gouvernance. L'organisme de supervision, le Comité de pilotage, devra constater la progression vers les objectifs du projet, donner son avis de non objection sur les décisions clés et faciliter la collaboration avec les autres PTF. Le Comité de pilotage du programme aura, entre autres, pour objectif :
  - Orientation stratégique du programme ;
  - Supervision technique du programme ;
  - Formulation d'avis de non objection pour les requêtes provenant du MAER ;
  - Coordination et partage avec les autres PTF sur les sujets concernés.
  - Bonne gouvernance du projet ;
  - Suivi de la réalisation des engagements des parties prenantes ;
  - Mise à jour de la stratégie et des orientations selon les résultats des diverses phases d'avancement.
- **Mise en œuvre du programme** : La mise en œuvre sera menée par le MAER, avec en son sein une unité de gestion de projet dédiée à cela. Il aura entre autres à mener :
  - Maîtrise d'ouvrage des diverses activités du programme ;
  - Développement de programmes de renforcement des capacités pour les bénéficiaires (ménages et institutions financières) ;
  - Communication et sensibilisation des parties prenantes ;
  - Signature des conventions tripartites avec les acteurs ;
  - Suivi du respect des conventions signées entre les parties prenantes ;
  - Identification et sélection des sites additionnels susceptibles de bénéficier du programme ;
  - *Engagement des dépenses.*
- **Exécution du programme** : Ces acteurs (sociétés de financement, opérateurs mobiles etc.) seront en charge de la réalisation de livrables que leur déléguera le MAER, selon les coûts, les délais et la qualité prévus. Ils s'assureront de développer les activités clés du programme et de la capitalisation des acquis. Ils auront entre autres à :
  - Signer des conventions tripartites avec les acteurs ;
  - Exécuter des activités sous-traitées du programme ;
  - Suivre et faire des remontées d'information auprès des acteurs, et bénéficiaires.

Par ailleurs, au niveau des Partenaires techniques et financiers, il sera important de mettre en place un groupe thématique sur ce volet afin de renforcer le partage d'information et les possibilités de synergie au niveau national : certains partenaires comme le PAM, FAO, GIZ, UE, AFD, Coopération technique italienne, etc.



## 4.3. Coût d'investissement du programme

### 4.3.1. Raisonnement pour la mise en œuvre et le chiffrage du programme

**Projets pilotes et extension :** Du fait que l'enquête a concerné seulement deux régions, il est recommandé pour chaque activité de commencer par monter un projet pilote (sur Louga et/ou Kola) les premières années. Ceci permet de mener en parallèle des études de faisabilité sur d'autres territoires pour déployer les activités ailleurs si elles sont concluantes les années d'après. En partant du principe que ces études de faisabilité seront prises en charge sur un autre budget.

**Flexibilité des activités et approche participative pour les affiner :** La réussite du programme dépend de l'implication de l'ensemble des partenaires techniques et financiers œuvrant sur ces thématiques. Pour ces raisons, le budget d'investissement reste estimatif et volontairement flexible. Il ne s'agit pas d'imposer une solution qui ne conviendrait pas à la philosophie et manière de faire de certains mais de concevoir ensemble la manière dont les objectifs peuvent être atteints. Les sommes proposées sont ainsi de grande masse qu'il faudra faire évoluer en fonction des pistes retenues et/ou des moyens des parties prenantes.

**Plan d'actions à court terme :** la conséquence immédiate de cette manière de procéder est d'organiser des rencontres multilatérales avec toutes les parties prenantes intéressées pour débattre de ce programme, le renforcer et commencer à proposer des engagements, techniques et financiers.

Plan d'actions prévisionnel

	An1				An2				An3				An4				An5			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<b>COMPOSANTE ACCESSIBILITE</b>																				
<i>Activité 1 : Encourager la mise en place d'un environnement plus favorable pour accroître l'accessibilité aux transferts formels en milieu rural</i>																				
Etude réglementaire sur les limites et les opportunités d'ouvrir les transferts internationaux à de nouveaux opérateurs																				
Symposium sur les limites et les opportunités d'ouvrir les transferts internationaux à de nouveaux opérateurs																				
<i>Activité 2 : Faciliter la connaissance et l'accès aux services financiers formels, intrants et informations adaptés pour les ménages ruraux</i>																				
Cartographie des intrants adaptés																				
Developpement d'une plateforme en ligne																				
Atelier technique																				
Test et mise en œuvre																				
Atelier de capitalisation																				
<i>Activité 3 : Rendre les services financiers formels accessibles dans les villages reculés par leur digitalisation</i>																				
Atelier de renforcement des capacités des SFD	1	1			1	1			1	1			1	1			1	1		
Mise à disposition de tablettes									Second partenaire											
Ateliers de sensibilisation des ménages									2 régions				2 régions				2 régions			
<b>COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DE PRODUIT</b>																				
<i>Activité 1 : Développement d'un produit financier basé sur la réception de transferts internationaux</i>																				
Atelier technique																				
Test et mise en œuvre + déploiement									2 régions				2 régions				2 régions			
<i>Activité 2 : Concevoir un produit financier adapté aux besoins des ménages ruraux disponible sur support numérique</i>																				
Atelier technique																				
Test et mise en œuvre + déploiement									2 régions				2 régions				2 régions			
<b>COMPOSANTE SAVOIR</b>																				
<i>Activité 1 : Renforcer la capacité des ménages ruraux à agir et réagir aux chocs climatiques</i>																				
Atelier de formation																				
Stage pratique																				
<i>Activité 2 : Sensibilisation aux techniques d'épargne et éducation financière des ménages ruraux</i>																				
Messages radio national et communautaire																				
Caravane d'information																				
Documentaire sur l'importance de l'épargne																				
Atelier de sensibilisation avec la diaspora																				
<b>TRANSVERSAL</b>																				
<i>Etudes complémentaires dans les autres régions</i>																				
	1 région	1 région				1 région	1 région			1 région	1 région			1 région	1 région			1 région	1 région	



**Cadre logique préliminaire :**

<b>Objectif global</b>	Utiliser les transferts de fonds pour accroître la pénétration d'outils financiers, existants ou potentiels, en milieu rural et permettre aux ménages d'accéder à des solutions techniques et financières réduisant les risques agricoles			
<b>Composantes</b>	Accessibilité	Produit	Savoir	
<b>Objectif Spécifique</b>	Encourager la mise en place d'un environnement plus favorable pour accroître l'accessibilité aux transferts formels en milieu rural	Rendre les services financiers pertinents accessibles dans les ménages ruraux	Développement d'un produit financier basé sur la réception de transferts internationaux	Concevoir une gamme d'offres de financement et d'assurance formelles, adaptées aux besoins des ménages ruraux et disponibles sur support numérique
<b>Impact</b>	Faciliter la connaissance et l'accès aux services financiers formels, intrants et informations adaptés pour les ménages ruraux	Rendre les services financiers pertinents accessibles dans les ménages ruraux	Développement d'un produit financier basé sur la réception de transferts internationaux	Concevoir une gamme d'offres de financement et d'assurance formelles, adaptées aux besoins des ménages ruraux et disponibles sur support numérique
<b>Activités et indicateurs de résultat</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener une étude sur les limites et les opportunités</li> <li>2. Mener un symposium sur les résultats et les recommandations possibles</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener 10 ateliers de renforcement des capacités des SFD</li> <li>2. Mettre à la disposition 500 tablettes</li> <li>3. Mener deux ateliers de sensibilisation (test dans 2 régions puis déploiement dans au moins deux autres)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener 10 ateliers techniques</li> <li>2. Faire une cartographie des intrants adaptés</li> <li>3. Développer une plateforme pour accueillir les informations et les partager</li> <li>4. Mener un atelier de capitalisation de la composante (test dans 2 régions puis déploiement dans au moins deux autres)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener 10 ateliers techniques avec les partenaires potentiels du produit (test dans 2 régions puis déploiement dans au moins deux autres)</li> <li>2. Test et mise en œuvre du produit</li> <li>3. Faire 500 spots/ messages radio national et communautaire</li> <li>4. Mener 10 Ateliers de sensibilisation avec la diaspora</li> </ol>
<b>Résultat attendu</b>	Meilleure accessibilité des ménages ruraux aux services financiers et non-financiers grâce aux transferts de fonds			
<b>Activités</b>	Encourager la mise en place d'un environnement plus favorable pour accroître l'accessibilité aux transferts formels en milieu rural	Faciliter la connaissance et l'accès aux services financiers formels, intrants et informations adaptés pour les ménages ruraux	Développement d'un produit financier basé sur la réception de transferts internationaux	Concevoir une gamme d'offres de financement et d'assurance formelles, adaptées aux besoins des ménages ruraux et disponibles sur support numérique
<b>Indicateurs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener une étude sur les limites et les opportunités</li> <li>2. Mener un symposium sur les résultats et les recommandations possibles</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener 10 ateliers de renforcement des capacités des SFD</li> <li>2. Mettre à la disposition 500 tablettes</li> <li>3. Mener deux ateliers de sensibilisation (test dans 2 régions puis déploiement dans au moins deux autres)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener 10 ateliers techniques avec les partenaires potentiels du produit (test dans 2 régions puis déploiement dans au moins deux autres)</li> <li>2. Test et mise en œuvre du produit</li> <li>3. Faire 500 spots/ messages radio national et communautaire</li> <li>4. Mener 10 Ateliers de sensibilisation avec la diaspora</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Atelier de formation pour 1000 chefs de ménages</li> <li>2. Faire 500 stages pratiques pour les agriculteurs (d'abord 2 régions, puis au moins 2 autres)</li> <li>3. Faire 500 spots/ messages radio national et communautaire</li> <li>4. Mener 10 Ateliers de sensibilisation avec la diaspora</li> </ol>

### 4.3.2. Composante accessibilité

COMPOSANTE ACCESSIBILITE									
Rubrique	Coûts unitaires CFA	Unité	N° d'unités par an	Coût total	An1	An2	An3	An4	An5
<i>Activité 1 : Encourager la mise en place d'un environnement plus favorable pour accroître l'accessibilité aux transferts formels en milieu rural</i>				180 000 000 CFA	120 000 000 CFA	60 000 000 CFA	- CFA	- CFA	- CFA
<i>Etude réglementaire sur les limites et les opportunités d'ouvrir les transferts internationaux à de nouveaux opérateurs</i>	60 000 000 CFA	Unité	1	60 000 000 CFA	60 000 000 CFA				
<i>Symposium sur les limites et les opportunités d'ouvrir les transferts internationaux à de nouveaux opérateurs</i>	60 000 000 CFA	Unité	1	60 000 000 CFA	60 000 000 CFA				
<i>Activité 2 : Faciliter la connaissance et l'accès aux services financiers formels, intrants et informations adaptés pour les ménages ruraux</i>				1 260 000 000 CFA	240 000 000 CFA	255 000 000 CFA	255 000 000 CFA	255 000 000 CFA	255 000 000 CFA
<i>Cartographie des intrants adaptés</i>	100 000 000 CFA	Unité	1	100 000 000 CFA	100 000 000 CFA				
<i>Développement d'une plateforme en ligne</i>	100 000 000 CFA	Unité	1	100 000 000 CFA	100 000 000 CFA				
<i>Atelier technique</i>	20 000 000 CFA	Unité	2	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA
<i>Test et mise en œuvre</i>	200 000 000 CFA	Unité	1	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA
<i>Atelier de capitalisation</i>	15 000 000 CFA	Unité	1	15 000 000 CFA		15 000 000 CFA	15 000 000 CFA	15 000 000 CFA	15 000 000 CFA
<i>Activité 3 : Rendre les services financiers formels accessibles dans les villages reculés par leur digitalisation</i>				450 000 000 CFA	114 000 000 CFA	74 000 000 CFA	114 000 000 CFA	74 000 000 CFA	74 000 000 CFA
<i>Atelier de renforcement des capacités des SFD</i>	25 000 000 CFA	Unité	2	50 000 000 CFA	50 000 000 CFA	50 000 000 CFA	50 000 000 CFA	50 000 000 CFA	50 000 000 CFA
<i>Mise à disposition de tablettes (augmentation des points d'accès)</i>	80 000 CFA	Unité	500	80 000 000 CFA	40 000 000 CFA		40 000 000 CFA		
<i>Atelier de sensibilisation</i>	12 000 000 CFA	Unité	2	24 000 000 CFA	24 000 000 CFA	24 000 000 CFA	24 000 000 CFA	24 000 000 CFA	24 000 000 CFA
<b>Grand total</b>	<b>1 890 000 000 CFA</b>								





### 4.3.3. Composante développement produits : Mettre le format word du tableau

COMPOSANTE ACCESSIBILITE									
Rubrique	Coûts unitaires CFA	Unité	N° d'unités par an	Coût total	An1	An2	An3	An4	An5
Activité 1 : Développement d'un produit financier basé sur la réception de transferts internationaux				1 040 000 000 CFA	720 000 000 CFA	600 000 000 CFA	600 000 000 CFA	600 000 000 CFA	600 000 000 CFA
Atelier technique	20 000 000 CFA	Unité	2	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA	- CFA	- CFA	- CFA	- CFA
Test et mise en œuvre	200 000 000 CFA	Unité	1	1 000 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA
Activité 2 : Concevoir une gamme d'offres de financement et d'assurance formelles, adaptées aux besoins des ménages ruraux et disponibles sur support numérique				1 040 000 000 CFA	240 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA
Atelier technique	20 000 000 CFA	Unité	2	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA	- CFA	- CFA	- CFA	- CFA
Test et mise en œuvre	200 000 000 CFA	Unité	1	1 000 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA
<b>Grand total</b>	<b>2 080 000 000 CFA</b>								

### 4.3.4. Composante savoir

Rubrique	Coûts unitaires CFA	Unité	N° d'unités par an	Coût total	COMPOSANTE SAVOIR				
					An1	An2	An3	An4	An5
<i>Activité 1 : Renforcer la capacité des ménages ruraux à agir et réagir aux chocs climatiques</i>				350 000 000 CFA	70 000 000 CFA	70 000 000 CFA	70 000 000 CFA	70 000 000 CFA	70 000 000 CFA
<i>Atelier de formation</i>	30 000 CFA	Personnes	1000	150 000 000 CFA	30 000 000 CFA	30 000 000 CFA	30 000 000 CFA	30 000 000 CFA	30 000 000 CFA
<i>Stage pratique</i>	80 000 CFA	Personnes	500	200 000 000 CFA	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA
<i>Activité 2 : Sensibilisation aux techniques d'épargne et éducation financière des ménages ruraux</i>				100 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA
<i>Messages radio national et communautaire</i>	300 000 CFA	Unité	50	75 000 000 CFA	15 000 000 CFA	15 000 000 CFA	15 000 000 CFA	15 000 000 CFA	15 000 000 CFA
<i>Caravane d'information</i>	2 500 000 CFA	Unité	2	25 000 000 CFA	5 000 000 CFA	5 000 000 CFA	5 000 000 CFA	5 000 000 CFA	5 000 000 CFA
<i>Documentaire sur l'importance de l'épargne</i>	500 000 CFA	Unité	5	12 500 000 CFA	2 500 000 CFA	2 500 000 CFA	2 500 000 CFA	2 500 000 CFA	2 500 000 CFA
<i>Atelier de sensibilisation avec la diaspora</i>	25 000 000 CFA	Unité	2	250 000 000 CFA	50 000 000 CFA	50 000 000 CFA	50 000 000 CFA	50 000 000 CFA	50 000 000 CFA
<b>Grand total</b>	<b>450 000 000 CFA</b>								



### 4.3.5. Frais de fonctionnement

Nb : Le calcul des salaires est effectué sur le net.

Rubrique	Coûts unitaires CFA	Unité	N° d'unités par an	Coût total	An1	An2	An3	An4	An5
<i>Ressources humaines</i>				318 000 000 CFA	63 600 000 CFA	63 600 000 CFA	63 600 000 CFA	63 600 000 CFA	63 600 000 CFA
<i>Coordonnateur de projet</i>	1 200 000 CFA	Mois	12	72 000 000 CFA	14 400 000 CFA	14 400 000 CFA	14 400 000 CFA	14 400 000 CFA	14 400 000 CFA
<i>Chef de projet 1</i>	800 000 CFA	Mois	12	48 000 000 CFA	9 600 000 CFA	9 600 000 CFA	9 600 000 CFA	9 600 000 CFA	9 600 000 CFA
<i>Chef de projet 2</i>	800 000 CFA	Mois	12	48 000 000 CFA	9 600 000 CFA	9 600 000 CFA	9 600 000 CFA	9 600 000 CFA	9 600 000 CFA
<i>Responsable administratif et financier</i>	600 000 CFA	Mois	12	36 000 000 CFA	7 200 000 CFA	7 200 000 CFA	7 200 000 CFA	7 200 000 CFA	7 200 000 CFA
<i>Responsable suivi et évaluation</i>	500 000 CFA	Mois	12	30 000 000 CFA	6 000 000 CFA	6 000 000 CFA	6 000 000 CFA	6 000 000 CFA	6 000 000 CFA
<i>Responsable du renforcement des capacités</i>	500 000 CFA	Mois	12	30 000 000 CFA	6 000 000 CFA	6 000 000 CFA	6 000 000 CFA	6 000 000 CFA	6 000 000 CFA
<i>Assistant administratif 1</i>	350 000 CFA	Mois	12	21 000 000 CFA	4 200 000 CFA	4 200 000 CFA	4 200 000 CFA	4 200 000 CFA	4 200 000 CFA
<i>Assistant administratif 2</i>	350 000 CFA	Mois	12	21 000 000 CFA	4 200 000 CFA	4 200 000 CFA	4 200 000 CFA	4 200 000 CFA	4 200 000 CFA
<i>Chauffeur</i>	200 000 CFA	Mois	12	12 000 000 CFA	2 400 000 CFA	2 400 000 CFA	2 400 000 CFA	2 400 000 CFA	2 400 000 CFA
<i>Ressources matérielles</i>				75 400 000 CFA	67 400 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA
<i>Véhicule 4X4</i>	18 000 000 CFA	Véhicule	1	18 000 000 CFA	18 000 000 CFA				
<i>Ordinateur portable</i>	600 000 CFA	unité	10	6 000 000 CFA	6 000 000 CFA				
<i>Ordinateur fixe</i>	250 000 CFA	unité	2	500 000 CFA	500 000 CFA				
<i>Mobilier complet</i>	5 000 000 CFA	Unité	8	40 000 000 CFA	40 000 000 CFA				
<i>Video projecteur</i>	250 000 CFA	Unité	2	500 000 CFA	500 000 CFA				
<i>Tablettes</i>	200 000 CFA	Unité	2	400 000 CFA	400 000 CFA				
<i>Maintenance matérielles</i>	2 000 000 CFA	unité	1	10 000 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA
<b>Fonctionnement</b>				138 100 000 CFA	27 620 000 CFA	27 620 000 CFA	27 620 000 CFA	27 620 000 CFA	27 620 000 CFA
<i>Consommables</i>	500 000 CFA	unité	1	2 500 000 CFA	500 000 CFA	500 000 CFA	500 000 CFA	500 000 CFA	500 000 CFA
<i>Location de bureaux</i>	1 500 000 CFA	mois	12	90 000 000 CFA	18 000 000 CFA	18 000 000 CFA	18 000 000 CFA	18 000 000 CFA	18 000 000 CFA
<i>Carburant</i>	400 000 CFA	mois	12	24 000 000 CFA	4 800 000 CFA	4 800 000 CFA	4 800 000 CFA	4 800 000 CFA	4 800 000 CFA
<i>Electricité &amp; Eau</i>	600 000 CFA	mois	6	18 000 000 CFA	3 600 000 CFA	3 600 000 CFA	3 600 000 CFA	3 600 000 CFA	3 600 000 CFA
<i>Internet</i>	60 000 CFA	mois	12	3 600 000 CFA	720 000 CFA	720 000 CFA	720 000 CFA	720 000 CFA	720 000 CFA
<i>Etudes &amp; Evaluation externe</i>				640 000 000 CFA	100 000 000 CFA	100 000 000 CFA	150 000 000 CFA	100 000 000 CFA	190 000 000 CFA
<i>Enquêtes dans les autres</i>	40 000 000 CFA	unité	2	400 000 000 CFA	80 000 000 CFA	80 000 000 CFA	80 000 000 CFA	80 000 000 CFA	80 000 000 CFA



<i>régions du Sénégal</i>													
<i>Evaluation mi-parcours</i>	50 000 000 CFA	unité	1	50 000 000 CFA				50 000 000 CFA					
<i>Evaluation finale</i>	50 000 000 CFA	unité	1	50 000 000 CFA									50 000 000 CFA
<i>Capitalisation (Etudes)</i>	40 000 000 CFA	unité	1	40 000 000 CFA									40 000 000 CFA
<i>Audit et certification des comptes</i>	20 000 000 CFA	unité	1	100 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA
<i>Grand total</i>	<i>1 171 500 000 CFA</i>												



### 4.3.6. Synthèse

En considérant une prise en charge par les secteurs publics et privés de respectivement 57% et 43%, les sommes à mobiliser par acteur se décomposent de la manière suivante :

Rubriques	Coût total		An1	An2	An3	An4	An5
	Public	Prive					
	1 420 000 000 CFA	1 100 000 000 CFA	480 000 000 CFA	510 000 000 CFA	510 000 000 CFA	510 000 000 CFA	510 000 000 CFA
<b>COMPOSANTE ACCESSIBILITE</b>							
<i>Activité 1 : Encourager la mise en place d'un environnement plus favorable pour accroître l'accessibilité aux transferts formels en milieu rural</i>	180 000 000 CFA	- CFA	120 000 000 CFA	60 000 000 CFA	- CFA	- CFA	- CFA
<i>Activité 2 : Faciliter la connaissance et l'accès aux services financiers formels, intrants et informations adaptés pour les ménages ruraux</i>	160 000 000 CFA	1 100 000 000 CFA	240 000 000 CFA	255 000 000 CFA	255 000 000 CFA	255 000 000 CFA	255 000 000 CFA
<i>Activité 3 : Rendre les services financiers formels accessibles dans les villages reculés par leur digitalisation</i>	1 260 000 000 CFA	- CFA	240 000 000 CFA	255 000 000 CFA	255 000 000 CFA	255 000 000 CFA	255 000 000 CFA
<b>COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DE PRODUIT</b>	480 000 000 CFA	1 600 000 000 CFA	960 000 000 CFA	800 000 000 CFA	800 000 000 CFA	800 000 000 CFA	800 000 000 CFA
<i>Activité 1 : Concevoir un produit financier adapté aux besoins des ménages ruraux disponible sur support numérique</i>	240 000 000 CFA	800 000 000 CFA	240 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA	200 000 000 CFA
<i>Activité 2 : Concevoir une gamme d'offres de financement et d'assurance formelles, adaptées aux besoins des ménages ruraux et disponibles sur support numérique</i>	240 000 000 CFA	800 000 000 CFA	720 000 000 CFA	600 000 000 CFA	600 000 000 CFA	600 000 000 CFA	600 000 000 CFA
<b>COMPOSANTE SAVOIR</b>	450 000 000 CFA	- CFA	90 000 000 CFA	90 000 000 CFA	90 000 000 CFA	90 000 000 CFA	90 000 000 CFA
<i>Activité 1 : Renforcer la capacité des ménages ruraux à agir et réagir aux chocs climatiques</i>	350 000 000 CFA	- CFA	70 000 000 CFA	70 000 000 CFA	70 000 000 CFA	70 000 000 CFA	70 000 000 CFA
<i>Activité 2 : Sensibilisation aux techniques d'épargne et éducation financière des ménages ruraux</i>	100 000 000 CFA	- CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA	20 000 000 CFA
<b>FONCTIONNEMENT</b>	1 171 500 000 CFA	- CFA	258 620 000 CFA	193 220 000 CFA	243 220 000 CFA	193 220 000 CFA	283 220 000 CFA
<i>Ressources humaines</i>	318 000 000 CFA		63 600 000 CFA	63 600 000 CFA	63 600 000 CFA	63 600 000 CFA	63 600 000 CFA
<i>Ressources matérielles</i>	75 400 000 CFA		67 400 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA	2 000 000 CFA
<i>Fonctionnement</i>	138 100 000 CFA		27 620 000 CFA	27 620 000 CFA	27 620 000 CFA	27 620 000 CFA	27 620 000 CFA
<i>Etudes &amp; Evaluation externe</i>	640 000 000 CFA		100 000 000 CFA	100 000 000 CFA	150 000 000 CFA	100 000 000 CFA	190 000 000 CFA
		57%					
		43%					
<b>TOTAL</b>	3 521 500 000 CFA	2 700 000 000 CFA	1 788 620 000 CFA	1 593 220 000 CFA	1 643 220 000 CFA	1 593 220 000 CFA	1 683 220 000 CFA
	6 221 500 000 CFA						

Note : ce budget est à consolider avec les plans d'intervention des deux autres études afin d'optimiser les coûts et d'envisager des actions conjointes. Les profils des ménages interviewés dans les deux régions révèlent une incertitude financière moins importante sur Louga, où les revenus sont plus réguliers et les parents à

# Bibliographie

---

## **FIDA 2014, Atelier “Transferts de fonds et développement au Sénégal” Dakar, 20-21 Mars 2014, Synthèse pays**

### **Résumé:**

Synthèse des données clés sur les transferts de fonds, leur utilisation et leur incidence en termes d'inclusion financière au Sénégal. L'atelier recense et compare également les principales sociétés de transfert d'argent présente dans le pays (parts de marché, points d'accès, coûts et adéquation de l'offre pour les populations rurales).

### **Lien:**

<https://www.ifad.org/documents/10180/dbe56de8-6a06-4782-9320-04953ba63e33>

## **FIDA 2015, Cartographie des zones de migration et des entreprises rurales soutenues par les migrants sénégalais**

### **Résumé:**

Rapport fournissant des données et des analyses sur la caractérisation des zones de migration rurales et les différents types d'entreprises rurales soutenues par des migrants. Il renseigne sur les spécificités régionales en termes de migrations, nationales et internationales (soldes, durée, raisons, montant des transferts de fonds, etc.), la segmentation des projets de la diaspora dans l'agriculture par profil d'expatriés, offrant enfin une estimation du montant d'investissement productif des migrants par région.

### **Lien:**

<https://www.ifad.org/documents/10180/6d9eb02b-822b-45d5-b1e9-72361c5d33e8>

## **Mix Market (cartographie des prestataires de services financiers inclusifs)**

### **Résumé:**

Carte de l'inclusion financière au Sénégal

### **Lien:**

<http://maps.mixmarket.org/senegal/fr/>  
<http://finclusionlab.org/country/senegal/analytics>

## **PARM 2016, Évaluation des risques agricoles des sous-secteurs pêche et élevage**

### **Résumé:**

Ce rapport s'inscrit dans la suite du rapport de la Banque Mondiale de 2015 pour dresser un inventaire des risques principaux spécifiques à la pêche et l'élevage et des outils de gestion de ces risques.



### ELEVAGE

Les principaux risques résident dans :

- Les intrants, et principalement l'approvisionnement en eau, fourrage et aliments)
- Les feux de brousse
- Les variations climatiques (déficits et excédents pluviométriques, températures)
- Les risques sanitaires (maladies et épidémies)
- Les risques liés aux marchés (prix)
- Le vol de bétail
- Les conflits avec les agriculteurs

Les mesures mises en œuvre inclus :

- Les documents stratégiques : SCA et DPES
- Le travail des agences spécialisées : CSE, CNAAS, ARC, CSA, CLVB, ANACIM
- Les outils de suivi et programmes de compensation : SNSE, OSB, etc.

### PÊCHE

Les principaux risques sont, par ordre de priorité :

- La pêche illicite non réglementée et non déclarée (INN)
- Les risques d'exploitation (surcoûts)
- Les risques météorologiques et climatiques (intempéries)
- La variabilité des conditions climatiques (température des eaux, courants, etc.)
- La pollution des plans d'eau
- Les pertes post-capture
- Le risque de restriction de l'accès aux ZEE
- Les risques politiques et institutionnels (quotas, etc.)
- Le risque lié au marché (respect des normes sanitaires ou de traçabilité)

Les mesures mises en œuvre inclus :

- Les documents stratégiques : LPSPA
- Le travail des agences spécialisées : ANACIM, DIC
- Les outils de gestion des risques et programmes dédiés : COMFISH, CC, autres outils de la LPSPA, etc.

### Lien:

[www.p4arm.org](http://www.p4arm.org)

## Banque Mondiale, Risk Assessment Study Senegal 2015

### Résumé:

Rapport d'évaluation et de priorisation des risques auxquels fait face le Sénégal et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour y remédier. Les principaux risquent sont :

- Les sécheresses sévères
- La variabilité pluviométrique
- La volatilité des prix
- Les épidémies
- LES incohérences politiques
- La difficulté d'accès aux intrants de qualité

Dans une moindre mesure, sont nommés les oiseaux, les feux de brousse, le vol, l'absence de normes, le risque d'insolvabilité de la contrepartie, les tempêtes, les variations de températures, les inondations et les conflits régionaux.

### Lien

<http://p4arm.org/app/uploads/2015/02/Senegal000AgriOctorOriskOassessment.pdf>







# Sénégal



# Annexes

## A.1. Particularités par région (Louga et Kolda)

---

l'étranger davantage enclin à donner des sommes importantes.

En termes de situation générale, la grande majorité des personnes rencontrées dans les deux régions étaient des chefs de ménage, avec davantage d'hommes que de femmes à Louga. Les familles sont toutes nombreuses (la moitié ayant plus de 5 enfants) et dépendantes de revenus agricoles. On note cependant une prépondérance de l'emploi à temps partiel sur Kolda quand les habitants de Louga sont davantage entrepreneurs et employés à temps plein.

En termes de transferts de fonds, Kolda est une terre d'émigration interne (intra-Sénégal), les transferts sont cependant réguliers mais moins importants ponctuellement (lors de crise). A l'inverse, les proches des habitants de Louga, dont une plus grande partie a émigré à l'international, peuvent donner davantage lorsqu'ils sont sollicités de manière ponctuelle. L'essentiel des dépenses financées par les transferts part en dépenses courantes même si l'on remarque environ 20% destinés au commerce ou à l'achat d'intrants agricoles et un potentiel d'épargne né des transferts d'environ 3% (1,3% pour Louga, 7% pour Kolda).

Cette épargne est surtout cumulée annuellement (bien que plus fréquemment sur Louga) et réparties entre l'achat d'animaux et la conservation de liquidités, avec des montants généralement plus importants sur Louga. Plus du tiers de cette épargne est accumulée en prévision de pertes agricoles.



<b>GENRE</b>		<b>CHEFF(E) DE MENAGE</b>		<b>SITUATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Hommes	55,4%	Oui	76,8%	Formelle	11,4%
Femmes	44,6%	Non	23,2%	Informelle	88,6%
<b>PROFESSION</b>		<b>SECTEUR D'ACTIVITE</b>		<b>PERSONNES A CHARGE (enfants)</b>	
Employé à temps plein	5,6%	Agriculture	48,5%	Aucun	3,6%
Employé à temps partiel	94,0%	Elevage	46,9%	1 à 5	44,6%
Employeur	0,4%	Pêche	0,0%	6 à 10	41,1%
		Commerce	3,7%	+ de 11	10,7%
		Autre	0,9%		

#### TRANSFERTS DE FONDS (95 ménages concernés, soit 34% de l'échantillon)

<b>ORIGINE</b>		<b>FORME</b>		<b>MOYEN</b>	
Du Sénégal uniquement	87,4%	Don	49,4%	Main à main	71%
De l'étranger uniquement	9,5%	Prêt avec intérêt	27,0%	Intermédiaire informel	5%
Des deux	3,2%	Prêt sans intérêt	20%	Mandat/Paste	8%
		Autre	4%	Transfert d'argent formel	12%
				Autres	4%
<b>REGULARITE</b>		<b>MONTANTS (envois réguliers)</b>		<b>MONTANTS (en cas de coup dur)</b>	
Tous les mois	5,1%	Moins de 50 000	64%	Moins de 50 000	69%
Tous les 2/3 mois	5,1%	50 001 à 100 000	24%	50 001 à 100 000	20%
Tous les 4/5 mois	8,2%	100 001 à 500 000	11%	100 001 à 500 000	11%
En cas de coup dur	54,1%	500 001 à 1 000 000	0%	500 001 à 1 000 000	0%
Fréquence régulière + coup dur	27,6%				

<b>UTILISATION</b>	
Achat de denrées alimentaires	28,0%
Achat de matériels agricoles pour préparer la saison	17,3%
Dépenses de santé	13,6%
Dépenses liées à l'éducation	10,7%
Vêtement, coiffure et autres effets de toilette	9,9%
Cérémonie, fêtes, occasions spéciales	8,6%
Épargne pas en liquidités	4,5%
Achat de marchandise pour le commerce	2,9%
Épargne en liquidités	2,5%
Dépenses de communication	1,6%
Dépenses de transport	0,4%
Payer les factures Eau Electricité	0,0%

#### EPARGNE (144 ménages concernés, soit 51,4% de l'échantillon)

<b>REGULARITE</b>		<b>FORME</b>		<b>MONTANTS</b>	
Mensuellement	9,5%	Nature (animaux)	44,3%	200 Fcfa	4,7%
Trimestriellement	3,4%	Liquide	52,5%	200-500 Fcfa	5,5%
Semestriellement	0,0%	Autre	3,2%	500-1000 Fcfa	33,9%
Annuellement	12,9%			2000 Fcfa	5,5%
Ponctuellement	51,7%			3000 Fcfa	0,0%
Autre	22,4%			4000 Fcfa	0,8%
				5000 Fcfa	10,2%
<b>OCCASIONS</b>				10000 Fcfa	7,9%
Cérémonie	31,9%			15000 Fcfa	2,4%
Travaux de construction	14,9%			20000 Fcfa	9,4%
En cas de perte agricole	36,3%			25000 Fcfa	3,9%
Achat de vêtements/bijoux	3,2%			30000 Fcfa	0,8%
Autres	13,7%			40000 Fcfa	0,8%
				50000 et plus Fcfa	14,2%

<b>GENRE</b>		<b>CHEFF(FE) DE MENAGE</b>		<b>SITUATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Hommes	75,2%	Oui	78,4%	Formelle	1,4%
Femmes	24,8%	Non	21,6%	Informelle	98,6%
<b>PROFESSION</b>		<b>SECTEUR D'ACTIVITE</b>		<b>PERSONNES A CHARGE (enfants)</b>	
Employé à temps plein	46,0%	Agriculture	47,6%	Aucun	5,4%
Employé à temps partiel	35,2%	Elevage	49,4%	1 à 5	46,2%
Employeur	21,8%	Pêche	1,4%	6 à 10	36,6%
		Commerce	0,4%	+ de 11	11,8%
		Autre	1,3%		

**TRANSFERTS DE FONDS (109 ménages concernés, soit 39% de l'échantillon)**

<b>ORIGINE</b>		<b>FORME</b>		<b>MOYEN</b>	
Du Sénégal uniquement	65,1%	Don	70,5%	Main à main	35,9%
De l'étranger uniquement	16,5%	Prêt avec intérêt	7,8%	Intermédiaire informel	8,5%
Des deux	18,3%	Prêt sans intérêt	10,9%	Mandat/Poste	8,5%
		Autre	10,9%	Transfert d'argent formel	40,8%
				Autres	6,3%
<b>REGULARITE</b>		<b>MONTANTS (envois réguliers)</b>		<b>MONTANTS (en cas de coup dur)</b>	
Tous les mois	24,8%	Moins de 50 000	69,7%	Moins de 50 000	54,1%
Tous les 2/3 mois	7,8%	50 001 à 100 000	17,1%	50 001 à 100 000	11,5%
Tous les 4/5 mois	6,2%	100 001 à 500 000	11,8%	100 001 à 500 000	27,9%
En cas de coup dur	51,2%	500 001 à 1 000 000	1,3%	500 001 à 1 000 000	4,9%
Fréquence régulière + coup dur	10,1%				

**UTILISATION**

Achat de denrées alimentaires	33,9%
Payer les factures Eau Electricité	17,7%
Achat de matériels agricoles pour préparer la saison	14,1%
Cérémonie, fêtes, occasions spéciales	6,3%
Achat de marchandise pour le commerce	5,7%
Dépenses de transport	4,7%
Dépenses de santé	4,7%
Vêtement, coiffure et autres effets de toilette	4,7%
Dépenses de communication	3,6%
Dépenses liées à l'éducation	3,4%
Epargne pas en liquidités	1,0%
Epargne en liquidités	0,3%

**EPARGNE (131 ménages concernés, soit 46,8% de l'échantillon)**

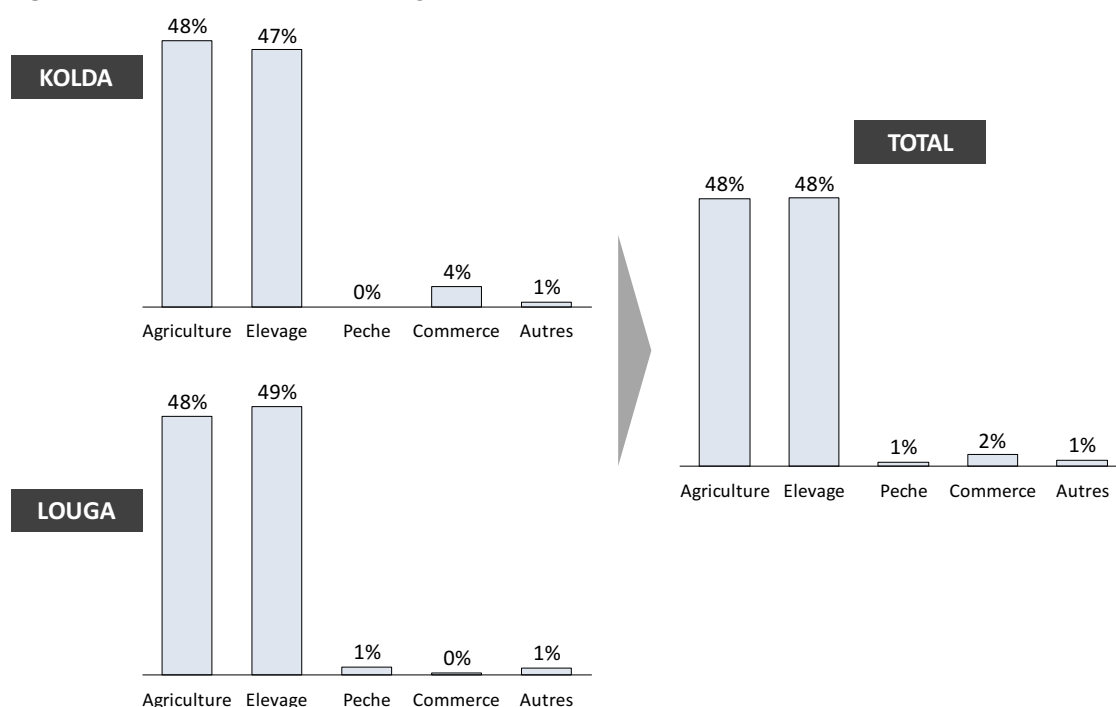
<b>REGULARITE</b>		<b>FORME</b>		<b>MONTANTS</b>	
Mensuellement	16,2%	Nature (animaux)	54,5%	200 Fcfa	6,8%
Trimestriellement	8,1%	Liquide	42,4%	200-500 Fcfa	3,4%
Semestriellement	0,0%	Autre	3,0%	500-1000 Fcfa	19,3%
Annuellement	33,8%			2000 Fcfa	3,4%
Ponctuellement	25,7%			3000 Fcfa	2,3%
Autre	16,2%			4000 Fcfa	1,1%
				5000 Fcfa	6,8%
<b>OCCASIONS</b>				10000 Fcfa	8,0%
Cérémonie	27,1%			15000 Fcfa	2,3%
Travaux de construction	11,5%			20000 Fcfa	6,8%
En cas de perte agricole	38,5%			25000 Fcfa	5,7%
Achat de vêtements/bijoux	2,4%			30000 Fcfa	3,4%
Autres	17,7%			40000 Fcfa	5,7%
				50000 et plus Fcfa	25,0%

## A.2. Particularités thématiques

### A.2.1. Situation professionnelle et financière et impact des chocs climatiques

Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans la vie socio-économique du Sénégal. Dans les régions de l'enquête, les occupations sont largement dominées par les activités productives de l'agriculture et de l'élevage. Bien que parfois couplées à d'autres activités, elles génèrent l'essentiel des revenus permettant la subsistance pour les ménages interrogés.

**Figure 13** : Secteurs d'activité des ménages rencontrés.



Cependant, ces activités sont le plus souvent menées dans l'informel, c'est ce qu'affirment en effet près de 94% des ménages enquêtés. Cette situation s'explique par le fait que les ménages ont comme objectif principal d'utiliser la production pour leur propre consommation, même si une partie de la production est destinée au marché.

Il faut comprendre que plus de 50% des ruraux, en général de très petits paysans pratiquant une agriculture de subsistance, vivent sous le seuil de pauvreté. Pas moins de 30% se disent affectés par l'insécurité alimentaire. L'informel a toujours été le moteur de l'économie sénégalaise avec près de 97% de l'économie sénégalaise est structurée par ce secteur et 3% par le secteur formel.

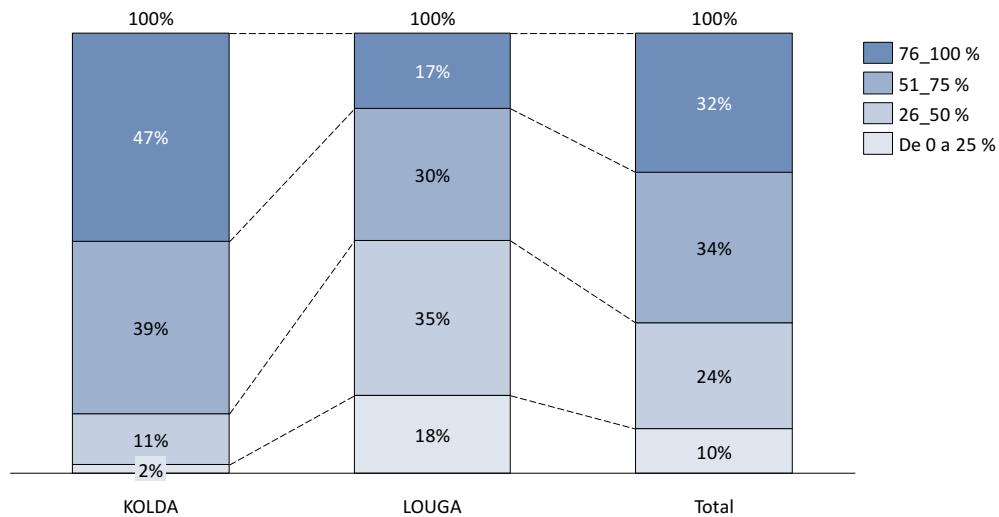
« Actuellement, nous ne faisons que survivre depuis des années, satisfaire ces besoins primaires devient de plus en plus difficile. »

Il devient incontournable de travailler avec ces acteurs et de les aider à développer davantage leurs activités, tant pour qu'ils consomment mieux que pour qu'ils puissent tirer davantage de leurs ventes.

Il existe en effet une distinction à noter entre les régions de l'enquête : à Kolda 86% des ménages ont dit réserver plus de 50% de leur production à l'autoconsommation. A Louga, ils ne sont que 47% à consommer plus de la moitié de leur production - le reste étant destiné à la vente. Cette situation s'explique pour la région de Kolda par son enclavement, en plus du niveau de pauvreté.

De ce fait, en l'absence d'une production suffisante, les ménages sont affectés tant dans leurs revenus que dans leur santé, ce qui aura pour conséquence malnutrition, famine, maladie, etc.

**Figure 14 :** Part des activités des ménages agricoles destiné à la consommation.



Dans la grande majorité, les producteurs agricoles sont de petits exploitants qui cultivent la terre sur des régimes fonciers traditionnels et pratiquent des assolements traditionnels. Au regard des résultats, la moitié de notre échantillon a moins de 2 hectares de parcelle à cultiver. Pour l'essentiel, ils cultivent dans des exploitations familiales ou individuelles.

**Tableau 16 :** Superficie utilisée pour les activités agricoles.

Périmètre	KOLDA	LOUGA	Total
1ha	34,4%	18,9%	26,8%
2ha	20,9%	19,2%	20,1%
3ha	11,7%	13,2%	12,5%
4ha	12,1%	7,9%	10,0%
5ha	14,7%	20,8%	17,7%
6ha-10ha	4,4%	11,3%	7,8%
11ha-15ha	0,7%	4,2%	2,4%
16ha-20ha	1,1%	1,9%	1,5%
> 20ha	0,0%	2,6%	1,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Ces exploitations sont victimes de divers aléas. Près de 41,6% des ménages expliquent que la rareté et les retards de la pluie constituent le premier choc qui affecte leur production. En second, nous avons les nuisibles avec 18% des cas. De manière générale, plus de 2/3 des risques, chocs et événements sont d'origine naturelle.

**Tableau 17 :** Risques/chocs/événements ayant affecté vos activités dans les dernières 5-10 années.

Evènements	Ménages enquêtés
Pluie (retard, rareté, etc.)	41,6%
Éléments nuisibles (parasite, criquet, vers, etc.)	18,0%
Manque de moyens techniques	10,9%
Qualité des semences	6,9%
Problèmes financiers	3,7%
Manque d'eau	3,2%
Problème de qualité du sol	3,2%
Mauvaise récolte	3,0%
Manques d'intrants (engrais, aliments, etc.)	2,5%
Faiblesse de revenus tirés	1,5%
Sécheresse	1,3%
Difficultés non précisées	0,8%
Perte d'animaux	0,7%
Vol	0,7%
Décès de parent proche	0,5%
Incendie	0,3%
Problème de stockage	0,3%
Inondation	0,3%
Interdiction étatique sur la pêche	0,2%
Maladie (santé)	0,2%
Total	100,0%

Ces chocs et événements sont fréquents. Près de 72,4% des ménages les déplorent chaque année, contre 18,4% tous les deux ans. Cette récurrence sans stratégie de mitigation met les ménages dans des difficultés importantes.

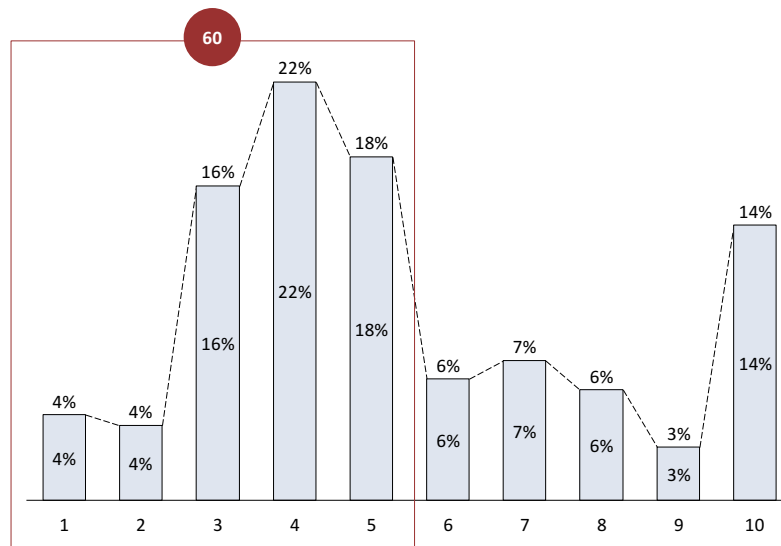
**Tableau 18 :** Fréquences des chocs naturels.

Fréquences des chocs climatiques	Ménages enquêtés
Chaque année	72,4%
Tous les 2 ans	18,4%
Autre	9,2%
Total	100,0%

Au regard de la situation que vivent les ménages enquêtés, 60% ont un niveau de satisfaction en deçà ou égale à la note de 5 (10 étant la note la plus élevée). En effet, ils soulèvent le combat continu pour sortir de cette situation qui est la résultante des chocs climatiques, du niveau de production insuffisant, de la taille de la famille, de l'enclavement, etc.

Un autre élément à prendre en compte est le niveau de pauvreté en milieu rural. La pauvreté est plus marquée dans le milieu rural (69%). La plupart des ménages ruraux pauvres se déclarent très pauvres. L'insécurité alimentaire, quant à elle, affecte près de neuf ménages sur vingt, soit, 44,9 %. Elle est surtout très répandue en milieu rural avec 54,8 %<sup>23</sup>.

**Figure 15** : Niveau de satisfaction des ménages par rapport à leur activité (notes de 1 à 10 en abscisses, 10 étant une satisfaction totale).



Trois raisons se distinguent comme facteur freinant la satisfaction des ménages enquêtés : le manque/accès aux ressources financières (35%), les effets du changement climatique (26,7%), et la faible maîtrise des techniques agricoles (15,10%).

**Tableau 19** : Les raisons de la non satisfaction de la situation actuelle.

Raisons de la non satisfaction	Ménages enquêtés
Ressources financières	35,00%
Effet du changement climatique (sécheresse, inondation...)	26,70%
Faible maîtrise des techniques agricoles	15,10%
Foncier (manque d'espace, infertilité des sols...)	8,70%
Manque de ressource (engrais, matériel, personnel)	2,80%
Problème de qualité de semence	2,00%
Maladie	0,30%
Manque de nourriture	0,70%
Insectes	0,40% (...)
Vol de bétails	0,10%
Autres	8,10%

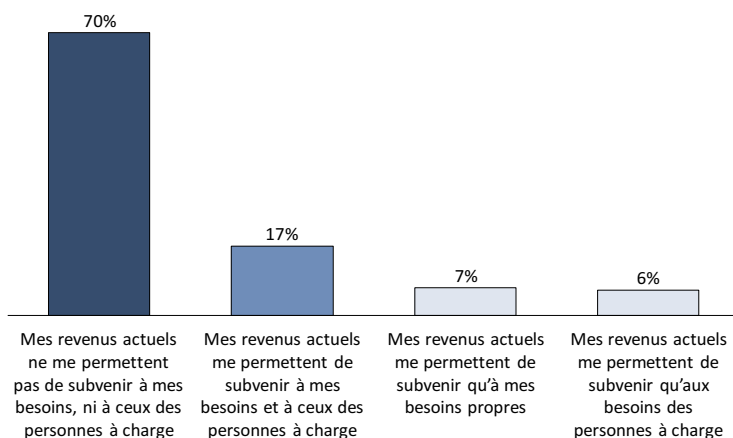
70% de notre échantillon décrivent leur statut financier actuel, sans prendre en compte les catastrophes naturelles, comme ne permettant pas à subvenir à leurs besoins, ni à ceux des personnes à leur charge. En conséquence, les revenus actuels restent insuffisants pour assumer le train de vie de la famille, souvent très importante (8 personnes par foyer en moyenne sur nos échantillons).

<sup>23</sup> Rapport 2014 de l'ANSD sur la pauvreté au Sénégal.





**Figure 16** : Description du statut financier des ménages enquêtés.



**SYNTHESE** : Les populations ciblées par l'étude dépendent presque entièrement d'activités agricoles, exercées de manière informelle sur de petits périmètres et en grande partie dans des buts d'autoconsommation. 72% des ménages déplorent un choc touchant leur exploitation chaque année. En conséquence, leur niveau de revenu, qui couvre tout juste les dépenses quotidiennes et doit nourrir des familles nombreuses, ne leur permet pas d'anticiper et de compenser par eux-mêmes ces aléas.

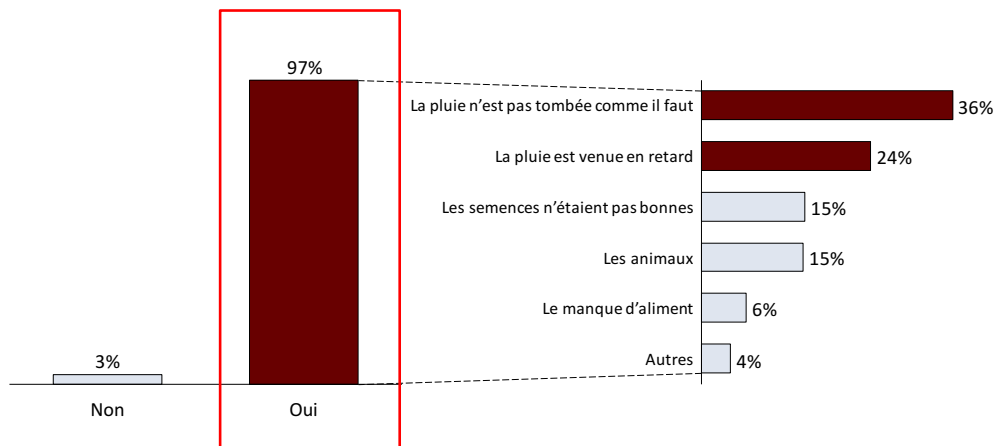
## A.2.2. Causes et solutions face au risque agricole

Au Sénégal, l'agriculture est essentiellement pluviale. Or, si la saison des pluies est désormais installée sur l'ensemble du pays cette année, elle a commencé avec beaucoup de retard et les pluies ont été moins abondantes qu'à l'accoutumée. 97% des ménages enquêtés s'estiment victimes d'une mauvaise saison, qui, dans 60% des cas est due au climat.

Faute d'alternative culturale, les aléas climatiques constituent une catastrophe pour le monde rural, qui peut difficilement miser sur d'autres variétés ou solutions pour compenser une mauvaise saison.

La saison 2016 a été marquée par une mauvaise répartition géographique et temporelle des précipitations, un démarrage tardif et un arrêt précoce dans la quasi-totalité du pays et des précipitations irrégulières<sup>24</sup>.

**Figure 17** : Expérience d'une mauvaise saison des ménages enquêtés.



<sup>24</sup> Rapport de fin de saison 2016, African risk review.

En moyenne, 20,8% des ménages enquêtés ayant subi une mauvaise saison affirment recevoir une aide extérieure. Ce soutien vient principalement du gouvernement, des associations/ONG, des parents à l'étranger, des parents au Sénégal et des voisins, avec les différences suivantes entre région :

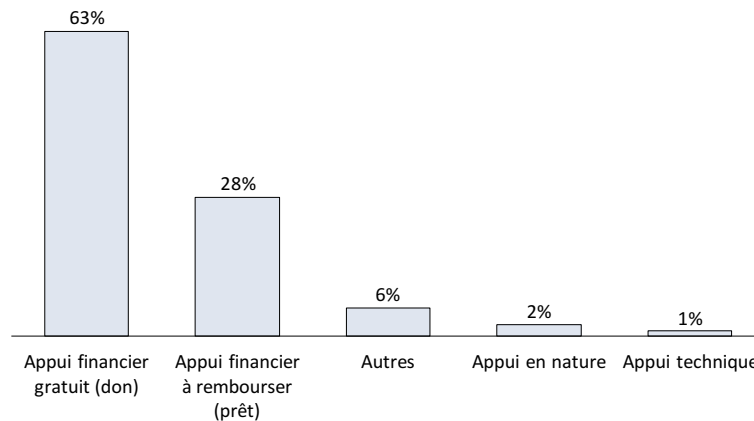
**Tableau 20** : Provenance de l'aide reçue suite à une mauvaise saison.

	KOLDA	LOUGA
Le gouvernement	41,2%	44,7%
Une association/ONG	29,4%	20,0%
Mes parents au Sénégal	17,6%	5,9%
Mes voisins	11,8%	3,5%
Mes parents à l'étranger	0,0%	11,8%
Autre	0,0%	14,1%
Total	100,0%	100,0%

Le plus souvent cette aide est faite sous forme de don financier (62,5%), de prêt financier (28,4%) et d'appui en nature (2,3%), et d'appui technique (1,1%). Les distributions alimentaires et l'aide financière ont permis de soutenir les familles vulnérables. Pendant les périodes de soudure, lorsque les aliments sont rares, l'aide financière permet aux familles d'acheter du riz, de l'huile, du sucre, du café, du poisson séché et des céréales. Le défi est aujourd'hui de rendre ses familles moins vulnérables en les aidant à renforcer leur autonomie.

Devant l'ampleur des besoins, l'accompagnement des ménages est certes utile pour compenser les mauvaises récoltes a posteriori mais il doit également proposer des pistes de mitigation des risques en amont, par de l'appui technique/transfert de connaissance afin de bien outiller ces derniers pour faire de meilleures productions, ou choisir des variétés plus adaptées aux contraintes climatiques.

**Figure 18** : Types de soutien durant les périodes difficiles.

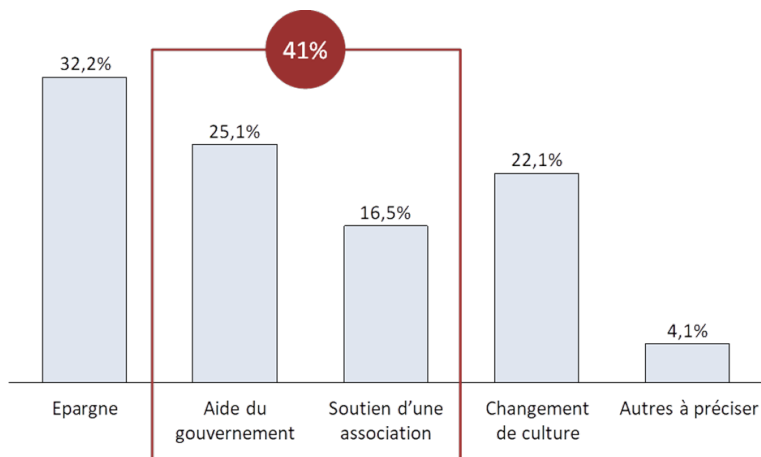


Cet accompagnement technique reste d'autant plus important que près de 52,2% des ménages enquêtés n'ont aucune stratégie de mitigation pour faire face aux risques agricoles. Et même si une solution de secours est mise en place, elle est plus axée sur l'épargne en nature (32,2%) en capitalisant sur de bonnes saisons et sur les transferts de fonds, l'attente de l'aide du gouvernement et association (41%), et le changement de culture (22,1%).

« C'est vrai que nous recevons de l'aide auprès des proches, organisations et autres, mais cela ne pourra pas perdurer, et cela nous pousse à dépendre d'eux, et vraiment, cette situation est stressante. Nous aurions préféré avoir plus de connaissances et de matériels permettant de mieux faire l'agriculture et de pouvoir produire assez pour la famille et le village. »



**Figure 19** : Solutions de secours mises en place par les ménages.

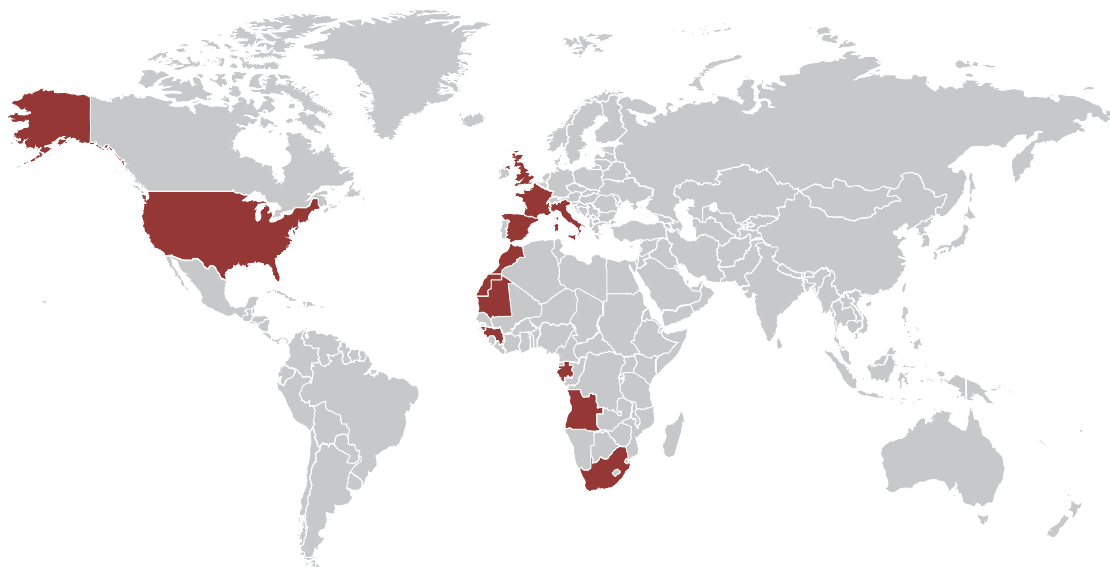


**SYNTHESE** : Le changement climatique affecte particulièrement la période et le niveau de précipitations des pluies au Sénégal. Les exploitations étant essentiellement pluviales, 97% des ménages estiment actuellement que la saison sera mauvaise. 21% d'entre eux peuvent néanmoins compter sur un appui extérieur, pour 2/3 en dons, qui provient essentiellement de l'Etat, des ONG ou de la famille installée en dehors du village. La moitié des ménages n'a pas de stratégie pour faire face à ces chocs ; l'autre moitié a recouru à l'épargne (32%), attend de l'aide de l'Etat ou des ONG (41%) ou pense à changer de culture (22%).

### A.2.3. Mode de transfert

Les ménages enquêtés ont livré l'aperçu de la destination des émigrés internationaux, reflétant des pays d'accueil à potentiel relativement élevé en capitaux migratoires.

**Figure 20** : Principaux pays de provenance des transferts de fonds internationaux du panel d'enquêtés.



L'Union européenne est de loin la première zone de provenance des sommes d'argent reçus par le Sénégal, suivie par les Etats-Unis, puis la zone UEMOA. Le reste provient des Emirats arabes, de l'Asie du sud-est et des autres régions du continent africain.

Près de 56,8% des fonds envoyés l'ont été sous forme de don/cadeau, 20,2% sous forme de prêt avec intérêt, et 16,7% sous forme de prêt sans intérêt. Les modes de transfert informels utilisés par les émigrés pour envoyer de l'argent au pays sont variés. Souvent le migrant porte l'argent lui-même (au moment de sa visite ou de son retour), ou le confie à un compatriote, parent ou ami, en partance pour un séjour dans le pays d'origine. Mais à côté, d'autres systèmes de compensation entre associés dans les pays d'origine et de destination semblent de plus en plus pratiqués.

**Tableau 21** : Mode de transfert des fonds pour les ménages enquêtés.

Mode de transfert	Ménages enquêtés
Main à main	56,5%
Intermédiaire informel	6,5%
Mandat/Poste	8,2% (...)
Transfert d'argent formel	24,1%
Autres	4,7%
Total	100,0%

Par ailleurs, les résultats de l'enquête nous révèlent que 63% des fonds reçus de l'extérieur sont effectués de manière informelle (main à main, réseau informel), 24,1% par réseau formel et 8,2% par mandat à la poste.

Le transfert informel domine ainsi fortement pour les ménages enquêtés.



### Encadré 1 : Transfert informel des migrants.

Lorsqu'un migrant retourne dans son pays d'origine, il sert souvent de « canal de transfert » pour les autres compatriotes qui lui donnent de l'argent ou des biens matériels à remettre à leur famille restée sur place. Ce mode d'envoi, qualifié de « valise », présente un avantage certain pour le migrant puisqu'il n'est assujéti à aucun coût de transaction. Toutefois, deux inconvénients majeurs peuvent être soulignés. Premièrement, ce mode de transfert ne permet pas de répondre à des besoins urgents du ménage d'origine dans la mesure où il dépend de la fréquence des retours des migrants vers le pays d'origine. D'autre part, il est pratiquement impossible de connaître la mesure exacte des sommes transférées et la nature des biens envoyés, à moins de recourir à des enquêtes régulières auprès des ménages d'origine.

Par ailleurs, d'autres modes de transferts sous forme de compensation entre associés dans le pays d'accueil et d'origine ont été mis en place à l'instigation des migrants. Il s'agit d'une diversité de structures informelles ou semi-formelles, fruit d'associations entre opérateurs économiques dans les pays d'accueil et d'origine, à travers des opérations de transferts de fonds et/ou de livraisons de divers produits commerciaux. Ces pratiques financières réduisent considérablement les problèmes de délai de transmission (système de compensation) et les coûts de transfert sont inférieurs à ceux adoptés par des sociétés de transferts puisque ces structures sont tenues par des migrants (Dieng, 2000 ; Tall, 1995). Ces opérateurs proposent aux migrants des services de transfert de fonds et de marchandises destinés à leurs familles et parents restés au pays. Leurs correspondants au Sénégal assurent les livraisons des produits ou de l'argent. Il n'y a pas de transfert régulier de fonds, seulement des livraisons de matériels en grande quantité, deux ou trois fois par an, les opérateurs fonctionnant ensuite par simple compensation (Penent, 2003).

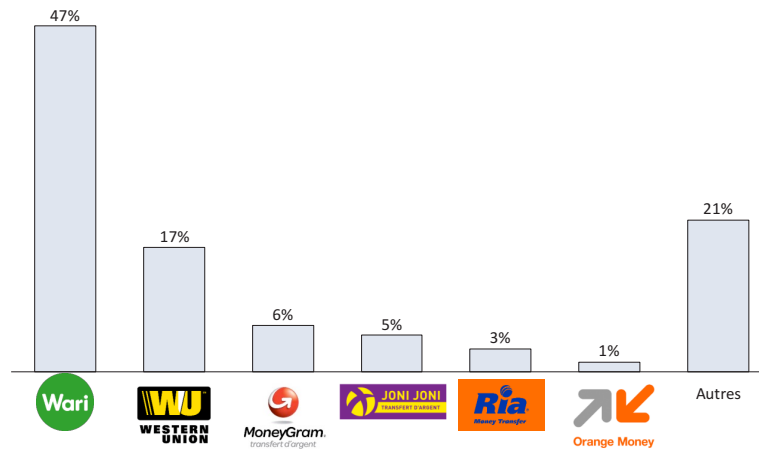
Ainsi, les circuits informels et semi-informels semblent jouer un rôle essentiel dans le fonctionnement du système financier dérivant de la migration internationale. Fondés sur la personnalisation des relations, ils s'intègrent dans la logique des acteurs sociaux, tout en manifestant une réelle capacité d'adaptation aux besoins de la clientèle, mais aussi à l'évolution aux techniques actuelles de communication. Les migrants usent de ces différents canaux de transferts parallèles pour plusieurs raisons : habitudes fortement ancrées dans la culture communautaire, méfiance envers le système bancaire et les autorités des pays d'accueil, coût élevé de transferts formels, etc. Cette complexité et cette variabilité des modalités de transferts rendent difficile l'estimation des montants transférés. Ceci constitue un obstacle à une meilleure appréciation des sommes d'argent envoyées par les émigrés, mais aussi à la définition de politiques idoines.

Source : Les transferts de fonds et de compétences des émigrés : enjeux socioéconomiques et stratégie politique au Sénégal.

Au niveau formel, des plateformes sont utilisées par les migrants pour effectuer les transferts d'argent auprès de leur famille. Le secteur du transfert d'argent s'est considérablement développé. Les doyens Western Union, Money Gram, Ria (qui opèrent chacun dans +150 pays), ont été rejoint par des novices comme Wari, Orange Money et récemment Joni-Joni qui se disputent les parts de marché sur les transferts domestiques et bousculent la hiérarchie.

Les enquêtes auprès des ménages montrent que 47% des transferts formels sont effectués par Wari, et 17% par Western Union. Il faut comprendre par cette situation que le transfert formel entre régions du Sénégal s'est considérablement développé. En effet, les transactions de l'extérieur sont généralement réceptionnées par un membre de la famille via Western Union qui utilise ensuite Wari pour dispatcher au reste de la famille les sommes dues.

*« Au Sénégal, Wari a eu beaucoup de succès et dans une journée normale, environ 65 000 transactions sont effectuées par les 2 000 agents de Wari. C'est grâce à sa compréhension des besoins spécifiques du marché que Wari a réussi à créer un modèle adapté aux besoins des clients... Globalement, Wari réalise environ 1,5 millions de transactions par jour, soit 40 millions par mois... ».*

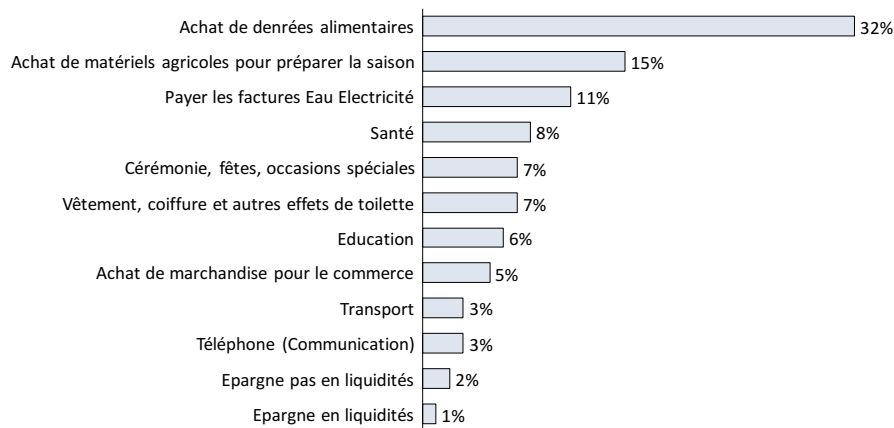
**Figure 21 :** Plateformes utilisées pour le transfert formel des fonds.


Par ailleurs, le choix de ces plateformes s'effectue sur plusieurs critères relatifs aux coûts, délais, accessibilité et fiabilité. Chaque type de plateforme présente des forces et faiblesses qui sont prises en compte de la manière suivante par les ménages.

**Tableau 22 :** Forces et faiblesses des types de transfert.

Type de transfert	Forces	Faiblesses
Transfert bancaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité</li> <li>- Fiabilité du système</li> <li>- Coûts moindres pour les gros transferts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût élevé pour les petits transferts</li> <li>- L'expéditeur et le destinataire doivent obligatoirement avoir un compte bancaire</li> <li>- Délais de transfert parfois longs</li> </ul>
Transfert postaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coûts faibles par rapport aux autres opérateurs formels</li> <li>- Une excellente accessibilité due à un réseau dense</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délais longs et irréguliers</li> <li>- Service de mauvaise qualité</li> <li>- Manque de liquidités parfois</li> </ul>
Sociétés spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délai rapide d'exécution (moins de 15mn)</li> <li>- Sécurité et fiabilité</li> <li>- Bonne couverture dans les centres urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coûts élevés surtout pour les faibles montants (environ 20%)</li> <li>- Taux de change parfois défavorable</li> <li>- Mauvaise couverture en zones rurales</li> </ul>
M-Banking	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délais rapides (instantané)</li> <li>- Sécurité et fiabilité</li> <li>- Très bonne couverture dans les centres urbains et ruraux</li> <li>- Large réseau de proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compatibilité</li> <li>- Coût</li> </ul>
Transferts informels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coûts faibles ou inexistantes</li> <li>- Service direct de personne à personne</li> <li>- Basé sur la confiance</li> <li>- Taux de change correct</li> <li>- Convivial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délais pouvant être longs</li> <li>- Risque de perte de fonds (raison dépendant ou indépendant de la volonté de l'opérateur)</li> <li>- Versatile</li> </ul>

Les enquêtes auprès de ménages montrent que la majorité des fonds transférés par les migrants permettent aux familles de faire face aux dépenses indispensables de la vie quotidienne. Près de 32% pour l'achat de denrées alimentaires, 15% pour le matériels agricoles, 11% pour l'eau et l'énergie, 8% pour la santé. On compte que près 70% des montants sont destinées à la consommation, environ 20% pour les dépenses liées à l'activité professionnelle (intrants agricoles et commerce) et 3% peuvent être épargnés.

**Figure 22** : Utilisation des fonds.

**SYNTHESE** : En termes de transferts de fonds, seul 1/3 des transactions est formel. Ceux-ci utilisent les opérateurs historiques pour leurs envois depuis l'étranger. Les sommes sont ensuite réparties au niveau national entre les membres de la famille grâce aux nouvelles solutions de transfert. Sur notre échantillon, 15% de l'argent est utilisé aux investissements pour préparer la nouvelle saison et 3% est épargné (en liquide et en nature).

## A.2.4. Epargne

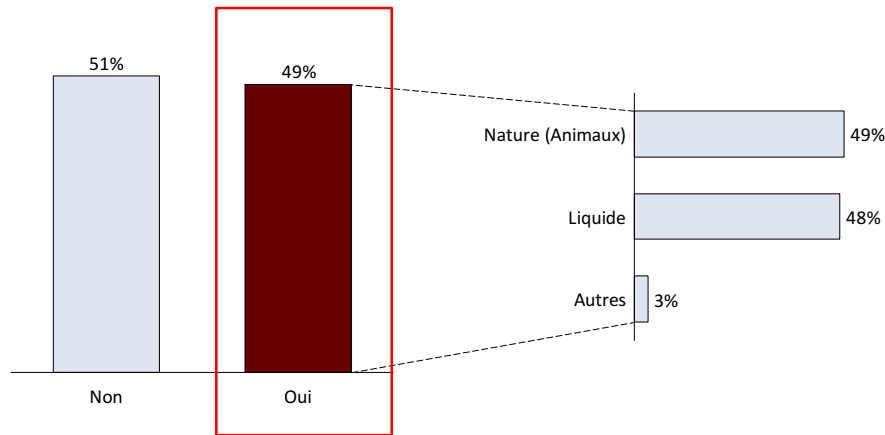
La moitié des ménages sondés (51%) n'épargne pas et n'ont pas cette culture de le faire. Les 49% des ménages qui épargnent le font davantage en nature (achat de troupeaux, bijoux, etc.). En effet, l'épargne existe essentiellement sous les formes suivantes :

- Les billets dans la maison, sous le matelas. Cette épargne est réservée au paiement des frais de santé dans l'urgence ;
- Les stocks de produits agricoles qui sont vendus progressivement, pour les dépenses courantes ou lors des périodes favorables pour faire les achats d'investissement familial (vélo, habillement...);
- Le bétail (ovin, caprin) qui constitue une épargne à moyen terme pouvant être déstockée pour les très gros frais urgents.

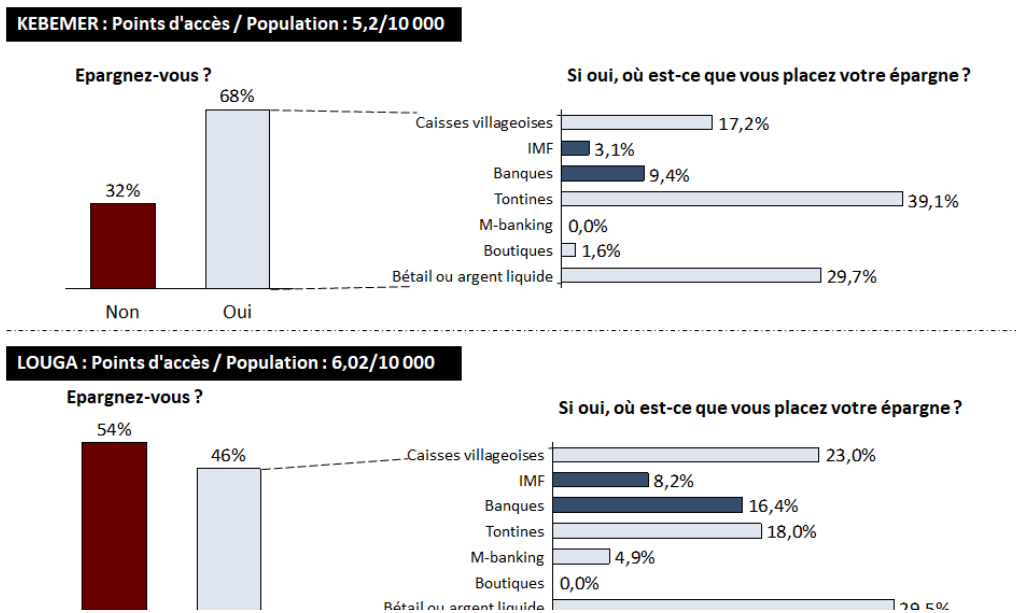
Une autre forme d'épargne est la tontine. Une cotisation est demandée à période fixe et la somme peut être récupérée soit au hasard par tirage au sort du bénéficiaire, soit après négociation avec les autres membres de la tontine. Par son mode de fonctionnement, elle est plus adaptée aux dépenses de consommation qu'aux investissements ou aux dépenses d'urgence.

L'épargne se fait rarement sous forme monétaire (risque de vol, de perte, de sollicitation de la part des membres proches) ou dans les institutions financières (confiance limitée, non accessible (distance pour des montants souvent petits). De même, les stocks de céréales sont facilement connus de l'entourage qui peut solliciter un appui. A noter que les volumes stockés au niveau des exploitations auraient fortement diminué suite aux déficits pluviométriques répétés des dernières années.

Chaque type d'épargne a une fonction différente. L'épargne facilement mobilisable est utilisée pour rééquilibrer la trésorerie au quotidien. L'épargne difficilement mobilisable est réservée aux cas d'urgence ou aux investissements aux grands moments de la vie.

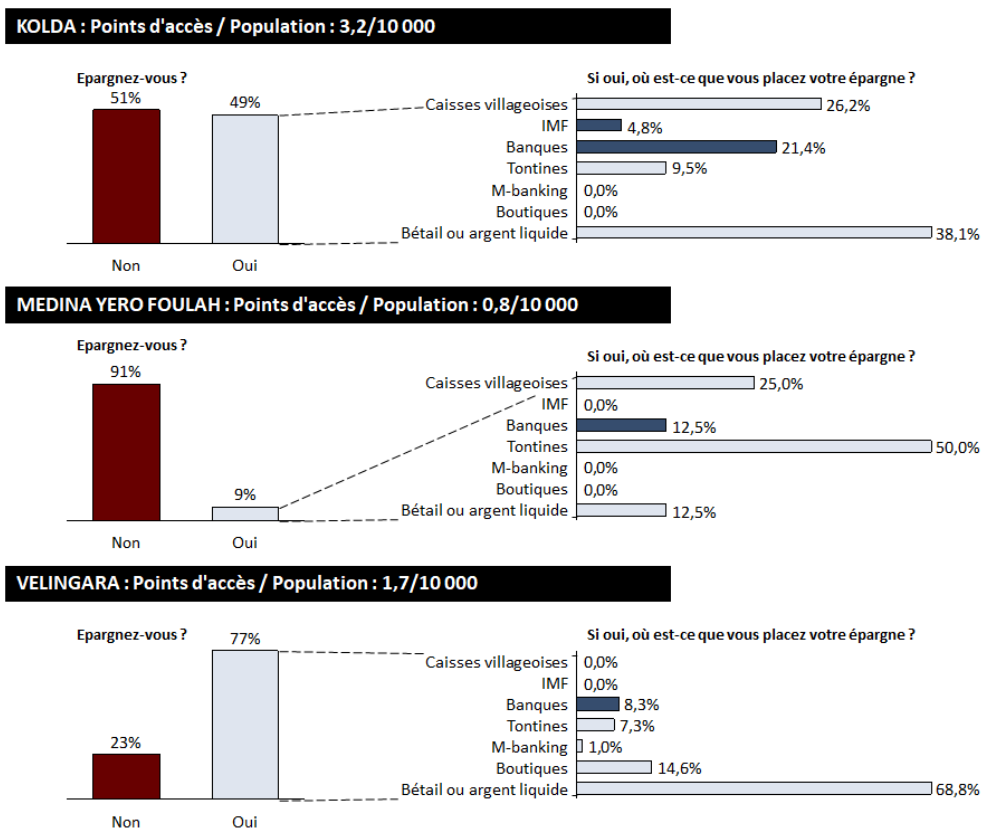
**Figure 23** : Capacité et utilisation de l'épargne des ménages enquêtés.


La capacité à épargner de manière formelle est de plus altérée par le manque de proximité avec les établissements financiers. Les faibles montants disponibles et l'éloignement ne favorisent en effet pas des aller-retours réguliers des épargnants pour aller placer leur argent. La corrélation entre points de service et épargne formelle est avérée dans les deux régions de notre échantillon (les niveaux de vie étant souvent diamétralement opposés entre Kolda et Louga, nous avons uniquement comparé les données des départements au sein de leur région d'appartenance - départements de Kebemer et de Louga d'un côté, départements de Kolda, de Médina Yero Foulah et de Vélingara de l'autre).

**Figure 24** : Niveau d'épargne, forme des placements et nombre de points d'accès par département (Louga).




**Figure 25 :** Niveau d'épargne, forme des placements et nombre de points d'accès par département (Kolda).

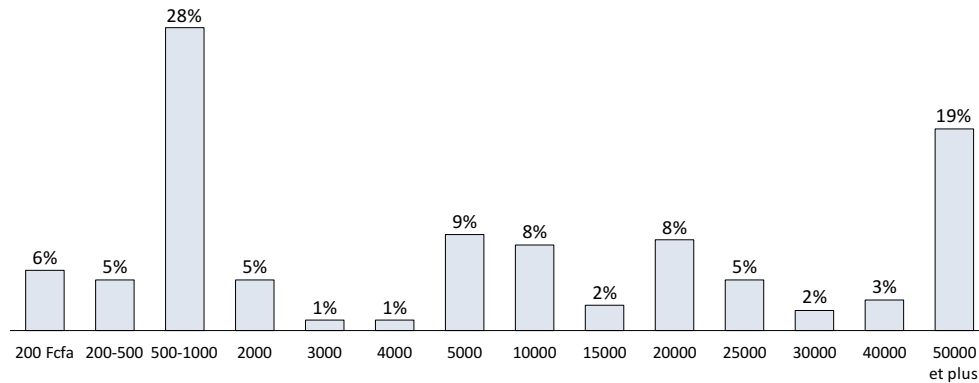


« Je pense que c'est difficile pour nous d'aller à la rencontre des institutions financières pour épargner de l'argent. D'abord elles sont pas proche, je ne vois pas l'avantage de parcourir à pied plus de 10 km parfois pour aller verser 500 ou 1000 dans le compte. En plus nous n'avons pas un surplus qui mérite d'aller vers ces acteurs »

En conséquence et parce que les revenus sont faibles et parfois aléatoires, plus de 70% des ménages épargnent de manière irrégulière. Ceux qui le font de manière régulière (30%), le plus souvent le font annuellement (55%), mensuellement (32%), et trimestriellement (14%).

Ainsi, les sommes épargnées restent faibles (entre 500 et 1 000 francs CFA pour 28% des cas) mais sont le plus souvent constituées mensuellement. Par contre, 19% des épargnants peuvent mettre plus de 50 000 Francs CFA de côté, généralement après les récoltes.

**Figure 26 :** Montant épargné par les ménages rencontrés.



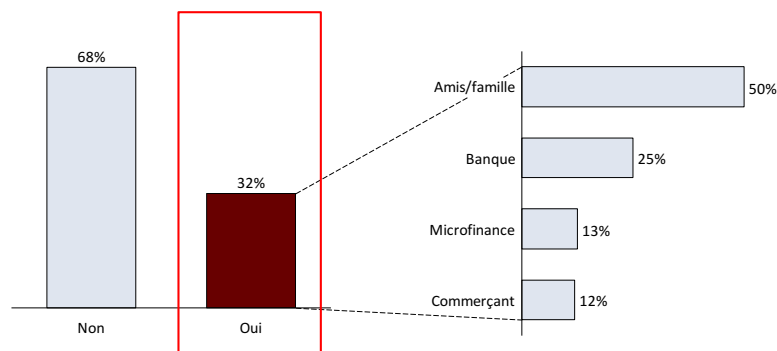
**SYNTHESE :** La moitié des personnes interrogées n'épargne pas, proportion qui s'accroît logiquement parmi les populations les plus pauvres. L'autre moitié le fait à 49% en nature (achat de bétail), à 48% en liquide (au domicile ou auprès de la tontine), ce qui laisse 3% réservé à de l'épargne formelle dans une institution financière. Outre les réticences envers le formel, la concentration de ces institutions en milieu urbain n'incite pas les ménages ruraux à se bancariser, surtout que les montants restent faibles (moins de 5 000 Fcfa pour 50% des ménages) sauf après les récoltes.

## A.2.5. Crédit

En ce qui concerne le crédit qui permet d'ajuster la trésorerie quand l'épargne, autre que celle de précaution, fait défaut, il est sollicité auprès des parents, des commerçants, des usuriers, et des caisses de microfinances/banques.

32% des ménages enquêtés expliquent y avoir recours, et seuls 38% d'entre eux auprès d'un établissement financier formel à défaut d'accessibilité (tant en termes géographiques que de conditions d'éligibilité) et pour cause de méfiance envers les établissements et intermédiaires. L'essentiel des prêts provient de l'informel / non financier (amis, commerçants, etc.) qui représente 62% des cas de figure, contre 38% des besoins couverts par des acteurs financiers (banque, microfinance).

**Figure 27 :** L'accès au crédit des ménages enquêtés.

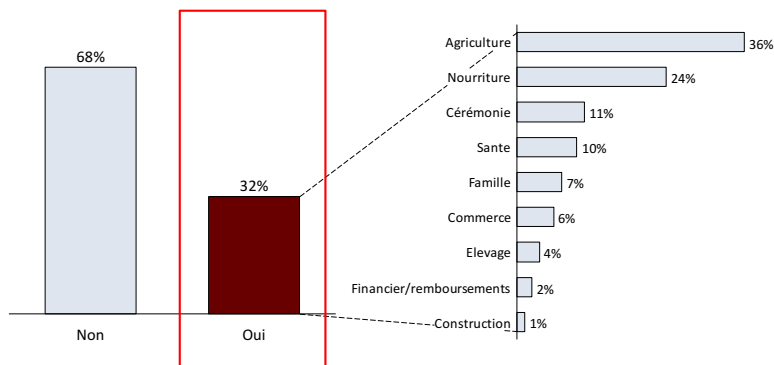


Un crédit peut être demandé sur les dépenses courantes. Cela concerne les commerçants, ils ouvrent une ardoise et sont remboursés en cash ou en nature. Pour répondre à une demande de crédit d'urgence, les usuriers sont en mesure d'apporter très rapidement une somme importante. Le mode de remboursement est fixé au moment de



l'emprunt (nombre de sac(s) de mil, paiement en cash à la récolte, etc.). Dans le cadre d'une demande de micro-finance, les crédits sont débloqués après une procédure souvent assez longue qui comprend une épargne préalable, l'établissement de dossier, l'examen par un comité, etc.. Ces prêts sont réservés aux investissements de la campagne, à la consommation, et même à rembourser les emprunts faits aux usuriers ou à la famille.

**Figure 28 :** Utilisation du crédit par les ménages ayant eu recours au crédit.



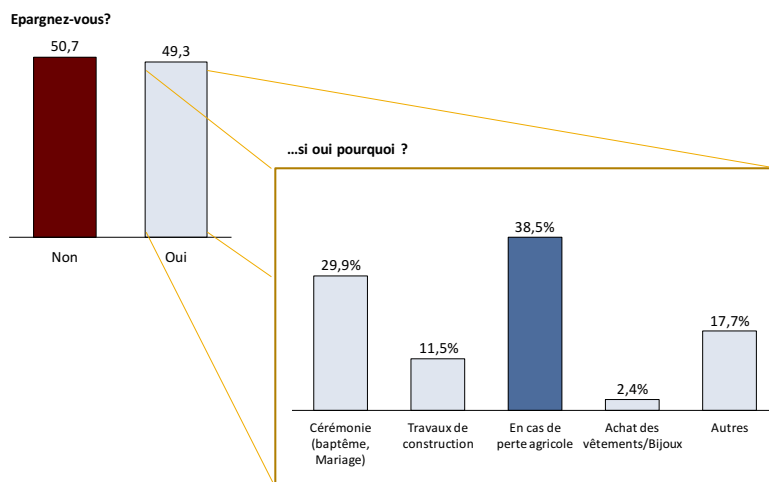
Autres que les crédits, les ménages révèlent ne pas connaître l'existence de produits d'assurance agricole. En effet, 98,2% des ménages enquêtés estiment n'avoir aucune connaissance de l'existence des produits d'assurance agricole. Pour les 1,7% de répondants restant, seule la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal a été mentionnée.

**SYNTHESE :** Un tiers de notre échantillon a recours au crédit, en majorité de manière informelle (62%). L'utilisation du crédit s'équilibre entre dépenses agricoles et dépenses courantes, sans qu'aucun ménage n'ait connaissance de produit financier spécifique aux activités agricoles.

## A.2.6. Intérêt pour l'épargne risque agricole

Seuls 38,5% des ménages en capacité d'épargner (soit 28,8% du total de notre échantillon) ont mis en place un système d'épargne dédié aux risques agricoles. En effet, la notion de crédit pour certains des ménages enquêtés présente trop de risque, entre en contradiction avec leur religion, ou requiert des garanties qu'ils n'ont pas.

**Figure 29 :** Part des ménages qui épargne.



**Tableau 23** : Liste des freins à l'accès au crédit.

- |                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| - Faible revenu         | - Taux d'intérêt des banques      |
| - Trop de cérémonies    | - A cause des garanties demandées |
| - Besoins trop nombreux | - Produits non adaptés            |

L'intérêt de faire appel au crédit de manière préventive et/ou réactive reste très faible auprès des ménages enquêtés. Car les procédures sont longues et les garanties difficilement mobilisables. Compte tenu de l'Etat d'urgence face à ces situations les plus sollicités sont les proches.

**SYNTHESE** : 29% des personnes interrogées épargnent en vue d'un risque agricole, notamment pour avoir à éviter le recours ultérieur à un crédit. Cette épargne est essentiellement constituée après les récoltes et provient très peu des transferts de fonds, dédiés aux dépenses courantes.

## A.2.7. Analyse genre

Les femmes se distinguent par un taux d'épargne supérieur à celui des hommes, mais elles sont moins nombreuses à être en capacité d'épargne régulièrement. Elles épargnent essentiellement dans des tontines (50% des cas) quand les hommes sont davantage bancarisés (30% de leur épargne est en banque) ou utilisent les caisses villageoises (31%).

**Tableau 24** : Pratiques d'épargne par genre.

Epargnez-vous ?	Oui	Non
Hommes	48%	52%
Femmes	53%	47%
Le faites-vous :	Régulièrement	Irrégulièrement
Hommes	32%	68%
Femmes	28%	72%

Elles sont plus de 50% à ne pouvoir épargner que des sommes inférieures à 1 000 F CFA par dépôt et sont 3 fois moins nombreuses que les hommes à disposer de sommes supérieures à 50 000 F CFA (9% des cas contre 26% chez les hommes).

**Tableau 25** : Capacités d'épargne par genre.

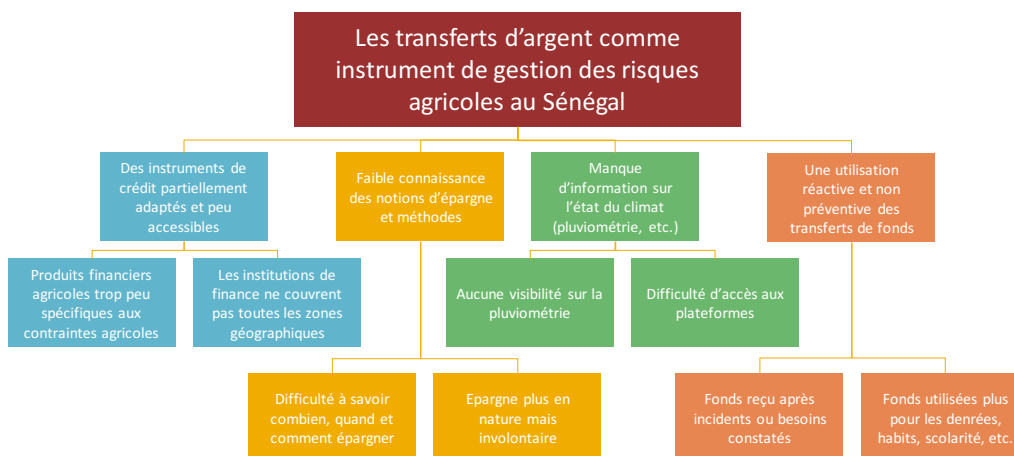
Combien par dépôt ?	Hommes	Femmes
200 Fcfa	2%	11%
200-500 Fcfa	2%	8%
500-1000 Fcfa	23%	34%
2000 Fcfa	6%	3%
3000 Fcfa	0%	2%
4000 Fcfa	2%	0%
5000 Fcfa	8%	10%
10000 Fcfa	11%	3%

(...) Combien par dépôt ?	Hommes	Femmes
15000 Fcfa	3%	1% (...)
20000 Fcfa	6%	11%
25000 Fcfa	6%	3%
30000 Fcfa	1%	3%
40000 Fcfa	4%	1%
50000 et plus Fcfa	26%	9%

Il n'existe pas de différence significative sur l'origine des transferts (nationaux, internationaux) de fonds et la manière dont ils sont reçus (formel/informel). En revanche, lorsqu'ils proviennent de la famille au Sénégal, ces transferts sont plus ponctuels que chez les hommes (63% des transferts reçus par des femmes, 47% pour les hommes). En ce qui concerne les transferts reçus depuis l'étranger la tendance s'inverse, elles reçoivent davantage de transferts réguliers que les hommes (25% en reçoivent très régulièrement contre 12% des hommes).

### A.2.8. Résumé des constats

Figure 30 : Résumé des constats liés au transfert d'argent comme instrument de gestion agricole.





## A.3. Questionnaire de l'enquête quantitative

### Etude sur les transferts d'argent comme instrument de gestion des risques agricoles au Sénégal

La plateforme PARM-NEPAD entre dans la phase finale de son processus au Sénégal et souhaite voir l'action engagée se poursuivre par le Gouvernement et ses partenaires bilatéraux. L'objectif général de la fin de mandat consiste ainsi à capitaliser sur les activités récentes et de pérenniser les idées qui en résultent. Il est convenu de remettre au MAER et autres ministères compétents en matière de gestion des risques agricole (GRA) sénégalais un document permettant d'instruire et de mettre en place un programme de gestion des risques agricoles utilisant les transferts d'argent.

Dans ce questionnaire, nous vous posons des questions pour avoir votre avis, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, nous avons juste besoin de vous écouter.

Toutes les informations resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre de cette mission.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration

Date de l'enquête :

Numéro du Questionnaire :

Zone de l'enquête :

Nom du village :

Nom de l'enquêteur :

#### Informations générales

Nom :

Prénom (s) :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Ville de résidence :

Pays de résidence de la famille à l'étranger

Si votre ville de naissance est différente de votre ville de résidence, donner les raisons de cette migration.

Situation matrimoniale :

Célibataire    Marié(e) monogame    Marié(e) polygame  
 Divorcé(e)    veuf/veuve

Sexe :

Masculin    Féminin

Etes-vous chef (fe) de ménage ?

Oui    Non

Nationalité :

Nombre d'enfants :



## Occupation

**1. Prenez-vous part à des activités génératrices de revenus ?**  Oui  Non

---

**2. Si oui,**

**a) Etes-vous un**  Employé à temps plein  Employé à temps partiel  
 Employeur  Autres à préciser \_\_\_\_\_

---

**b) Votre organisation est elle**  Formelle  Informelle

---

**c) Plus spécifiquement, dans quel secteur d'activité travaillez-vous ?**  Agriculture  Elevage  Pêche  
 Autres (préciser) \_\_\_\_\_

---

**d) Sur une note de 1 à 10, comment jugez-vous votre satisfaction par rapport à votre activité ?**  1  2  3  4  5  6  7  8  9  10  
 (10 étant la note la plus élevée)

---

**e) Pourquoi ?**

---

**f) Quelles sont les difficultés principales que vous rencontrez ?**  Ressources financières  
 Faible maîtrise des techniques agricoles  
 Effet du changement climatique (Sècheresse, inondation...)  
 Manque d'espace (foncier)  
 Autres à préciser \_\_\_\_\_

---

**g) A quelle fréquence, avez-vous eu à déplorer des aléas environnementaux impactant votre activité (sécheresse, inondations, etc.) ?**  Chaque année,  
 Tous les 2 ans,  
 Autres à préciser

---

**h) Laquelle de ces affirmations décrit le mieux votre statut financier actuel, sans prendre en compte les catastrophes naturelles ?**  Mes revenus actuels me permettent de subvenir à mes besoins et à ceux des personnes à charge  
 Mes revenus actuels me permettent de subvenir qu'à mes besoins propres  
 Mes revenus actuels me permettent de subvenir qu'aux besoins des personnes à charge  
 Mes revenus actuels ne me permettent pas de subvenir à mes besoins, ni à ceux des personnes à charge

## Mode de transfert

**3. Si vous avez besoin de revenus complémentaires, qui vous les fournit ?**

Au Village :  Parents  Frères et sœurs  Amis  Voisins  
 Ailleurs au Sénégal :  Parents  Frères et sœurs  Amis  
 A l'étranger :  Parents  Frères et sœurs  Amis

---

**4. Sous quelle forme ?** Don, prêt avec intérêt, prêt sans intérêt, autres :  
 Main à Main  Intermédiaire informel  Mandat/Poste  
 Transfert d'argent formel  Autres \_\_\_\_\_

---

**a) Par quels moyens ?**  Main à Main  Intermédiaire informel  Mandat/Poste  
 Transfert d'argent formel  Autres \_\_\_\_\_

---

**b) Si transfert formel précisez**  Western Union  Money Gram  RIA  
 WARI  Orange Money  Joni-Joni  
 Autres \_\_\_\_\_



**c) A quelle fréquence recevez-vous des transferts de la famille d'autres villes ou à l'étranger ?**

Autres régions du Sénégal :

Très régulièrement (tous les mois)  
 Régulièrement (tous les 2/3 mois)  
 Assez régulièrement (tous les 4/5 mois)  
 Ponctuellement (en cas de coup dur uniquement)  
 Régulier et ponctuel (fréquence régulière + en cas de coup dur)

A l'étranger :

Très régulièrement (tous les mois)  
 Régulièrement (tous les 2/3 mois)  
 Assez régulièrement (tous les 4/5 mois)  
 Ponctuellement (en cas de coup dur uniquement)  
 Régulier et ponctuel (fréquence régulière + en cas de coup dur)

**d) Quels montants recevez-vous lors des envois réguliers en moyenne ?**

**e) Quel montant recevez-vous lors des envois en cas de coup dur ?**

**f) Quels types de coup dur avez-vous rencontré ?**

5. A quelle fin utiliser vous cet argent reçu ?	Catégories	Montant mensuel
	Achat de denrées alimentaires	_____
	Achat de matériels agricoles pour préparer la saison	_____
	Achat de marchandise pour le commerce	_____
	Transport	_____
	Payer les factures Eau Electricité	_____
	Téléphone	_____
	Santé	_____
	Education	_____
	Vêtement, coiffure et autres effets de toilette	_____
	Cérémonie, fêtes, occasions spéciales	_____
	Epargne pas en liquidités	_____
	Epargne en liquidités	_____
	<b>Total</b>	_____

## Epargne

**6. Epargnez- vous ?**  Oui  Non

**a) Si oui, la faites-vous ?**  Régulièrement  Irrégulièrement

**b) Sous quelle forme ?**  Nature (animaux)  Argent  Or  Autre \_\_\_\_\_

**c) Si régulièrement, est-ce ?**  Mensuellement  Trimestriellement  Semestriellement  Annuellement  De manière ponctuelle  Autre \_\_\_\_\_





---

**d) Où est-ce que vous placez votre épargne ?**

Caisses    Microfinance    Banques  
 Tontine    Orange Money    Boutiques  
 Autres à préciser \_\_\_\_\_

---

**e) Combien épargnez-vous par dépôt ?**

<input type="checkbox"/> 200 Fcfa	<input type="checkbox"/> 200 - 500 Fcfa
<input type="checkbox"/> 500 - 1 000 Fcfa	<input type="checkbox"/> 2 000 Fcfa
<input type="checkbox"/> 3 000 Fcfa	<input type="checkbox"/> 4 000 Fcfa
<input type="checkbox"/> 5 000 Fcfa	<input type="checkbox"/> 10 000 Fcfa
<input type="checkbox"/> 15 000 Fcfa	<input type="checkbox"/> 20 000 Fcfa
<input type="checkbox"/> 25 000 Fcfa	<input type="checkbox"/> 30 000 Fcfa
<input type="checkbox"/> 40 000 Fcfa	<input type="checkbox"/> 50 000 et plus Fcfa

---

**7. Pourquoi épargnez-vous ?**

Cérémonie (baptême, Mariage)  
 Travaux de construction  
 En cas de perte agricole  
 Achat des vêtements/Bijoux  
 Autres \_\_\_\_\_

---

### Experiences risque agricole

---

**8. Avez-vous déjà été victime d'une mauvaise saison des récoltes ?**

Oui    Non

---

**9. Quelle a été la cause principale ?**

La pluie est venue en retard  
 La pluie n'est pas tombée comme il faut  
 Les semences n'étaient pas bonnes  
 Les animaux  
 Le manque d'aliment  
 Autres \_\_\_\_\_

---

**10. Avez-vous reçu de l'aide ?**

Oui    Non

---

**11. De quel montant avez-vous eu besoin ?**

---

**12. Si oui, de qui ?**

Mes parents à l'étranger  
 Mes parents au Sénégal  
 Mes voisins  
 Le gouvernement  
 Une association/Ong  
 Autres à préciser \_\_\_\_\_

---

**13. Comment ?**

Appui financier gratuit (don)  
 Appui financier à rembourser (prêt)  
 Appui en nature  
 Appui technique  
 Autres à préciser \_\_\_\_\_

---

**14. Avez-vous mis en place une stratégie pour anticiper ou réagir à de prochaines mauvaises saisons ?**

Oui    Non

---

**15. Si oui, lesquelles**

Epargne  
 Souscription assurance  
 Changement de culture  
 Aide du gouvernement  
 Soutien d'une association/Ong  
 Autres à préciser \_\_\_\_\_

---



## Interet pour l'epargne risque agricole

**1. Epargnez-vous spécialement pour subvenir à vos besoins en cas de mauvaises saisons ?**

Oui  Non

---

**2. Si oui, comment**

Caisses  Microfinance  Banques  
 Tontine  Orange Money  Boutiques  
 Autres à préciser \_\_\_\_\_

---

**3. Si non pourquoi ?**

---





## Contacts

PARM Secretariat

International Fund  
for Agricultural Development (IFAD)

📍 Via Paolo di Dono 44 - 00142 Rome (Italy)

✉️ [parm@ifad.org](mailto:parm@ifad.org)  
🌐 [www.p4arm.org](http://www.p4arm.org)  
🐦 [@parminfo](https://twitter.com/parminfo)